

DIALOGUE GLOBAL

12.1

3 numéros par an, en plusieurs langues

Entretien avec
Jill Blackmore

Johanna Grubner

Les nouveaux
mouvements
de travailleurs

Dario Azzellini
Sarah Raymundo
Hiroaki Richard Watanabe
Verna Dinah Q. Viajar

Les différents
régimes de genre

Sylvia Walby, Karen Shire,
Mieke Verloo, Heidi Gottfried,
Valentine M. Moghadam,
Ece Kocabıçak, Alba Alonso,
Rossella Ciccia, Emanuela Lombardo,
Roberta Guerrina, Heather MacRae,
Annick Masselot

Perspectives
théoriques

Raewyn Connell

Hommage à
Mona Abaza

Michael Burawoy
Vineeta Sinha
Bryan Turner
Suad Joseph
Paul Amar
Syed Farid Alatas
Sami Zubaida

Sociologie
indienne

Sujata Patel
Rakesh M. Krishnan
Sneha Gole
Soibam Haripriya
Shireen Mirza

Rubrique ouverte

- > Identifier le fémicide
- > Racisme et anti-environmentalisme
dans la politique américaine

MAGAZINE



VOLUME 12 / NUMÉRO 1 / AVRIL 2022
<https://globaldialogue.isa-sociology.org/>

DG

Association
Internationale
de Sociologie
isa



> Éditorial

Le monde universitaire et la science sont l'objet de profondes mutations liées à leur marchandisation ou quasi-marchandisation imposées par la gouvernance néolibérale. Dans une interview incluse dans la section « Parlons de sociologie » de ce numéro de *Dialogue Global*, Jill Blackmore décrit les profondes restructurations qu'ont connu les universités australiennes au cours des dernières décennies, ce qui les a motivées, et les effets qu'elles ont sur la production de connaissances et la justice épistémique.

Le premier symposium présente certains travaux de recherche issus d'une collaboration internationale consacrée à divers mouvements de travailleurs. Alors que Dario Azzellini examine l'impact de la pandémie actuelle sur les mouvements de travailleurs dans le monde, y compris les aspects liés au genre et à la race, Sarah Raymundo explore les traces du colonialisme aux Philippines, et l'impact qu'il continue à avoir sur les luttes syndicales. Hiroaki Richard Watanabe montre en quoi la déréglementation et la libéralisation de l'économie japonaise ont influencé l'organisation syndicale et déterminé les défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les travailleurs. Verna Dinah Q. Viajar s'intéresse pour sa part à l'évolution des syndicats en Indonésie et à leur rôle dans le renversement du régime Suharto, en tenant compte des facteurs politiques et économiques.

Le deuxième symposium, consacré aux variétés de régimes de genre, a été organisé par Sylvia Walby et Karen Shire, toutes deux spécialisées dans la recherche théorique et empirique sur la relation entre capitalisme, crise et genre. D'un côté, la transformation du capitalisme engagée il y a plus de 50 ans a affecté les régimes de genre dans de nombreux pays. De l'autre, les profonds changements en cours dans les relations entre les sexes, les modes de vie et l'État-providence ont remis en question la division du travail, les responsabilités en matière de *care*, ainsi que les normes et les valeurs dans différents domaines de la vie sociale. Cet ensemble d'articles dresse une carte des différences et des points communs des relations, configurations et régimes

de genre dans différents pays et permet de mieux comprendre les tendances internationales de notre époque. Il montre également comment les variétés de capitalisme et l'État-providence sont étroitement liés aux différents modes de réorganisation et de redéfinition des régimes de genre.

Cette réflexion sur le genre et la société se poursuit, quoique sous un angle différent, dans la section « Perspectives théoriques ». Raewyn Connell, pionnière et représentante la plus réputée des *men's studies*, retrace l'histoire de ce courant de recherche et analyse comment les évolutions sociétales et scientifiques ont conduit à de nouvelles perspectives sur les masculinités.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Mona Abaza, survenu le 5 juillet 2021. Dans ce numéro, des collègues et amis du monde entier font leurs adieux à cette sociologue exceptionnelle.

La section consacrée à un pays porte cette fois sur la sociologie indienne d'aujourd'hui et a été organisée par une sociologue et théoricienne de premier plan, Sujata Patel. Des chercheurs confirmés ou en début de carrière partagent ici leurs réflexions sur des questions importantes, notamment sur les difficultés de réaliser un travail sociologique de terrain dans un contexte de violence, d'inégalité ou de discrimination.

Pour la « Rubrique ouverte » qui clôt ce numéro, nous avons entamé une collaboration avec la revue *Current Sociology* de l'ISA. Ian Carrillo, qui travaille sur le racisme et l'anti-environnementalisme aux États-Unis, et Myrna Dawson, qui étudie le fémicide, ont répondu à notre invitation à partager leurs travaux scientifiques avec le public plus large de *Dialogue Global*. ■

Brigitte Aulenbacher et **Klaus Dörre**,
rédacteurs en chef de *Dialogue Global*

> *Dialogue Global* est disponible en plusieurs langues sur [son site](#).

> Les propositions d'articles sont à adresser à globaldialogue.isa@gmail.com.

ISA Association
Internationale
de Sociologie

**DIALOGUE
GLOBAL**



> Comité de rédaction

Rédacteurs en chef : Brigitte Aulenbacher, Klaus Dörre.

Assistants d'édition : Raphael Deindl, Johanna Grubner, Walid Ibrahim.

Rédactrice en chef adjointe : Aparna Sundar.

Responsables éditoriaux : Lola Busuttill, August Bagà.

Consultant : Michael Burawoy.

Consultant médias : Juan Lejárraga.

Rédacteurs-consultants :

Sari Hanafi, Geoffrey Pleyers, Filomin Gutierrez, Eloísa Martín, Sawako Shirahase, Izabela Barlinska, Tova Benski, Chih-Jou Jay Chen, Jan Fritz, Koichi Hasegawa, Hiroshi Ishida, Grace Khunou, Allison Loconto, Susan McDaniel, Elina Oinas, Laura Oso Casas, Bandana Purkayastha, Rhoda Reddock, Mounir Saidani, Ayse Saktanber, Celi Scalón, Nazanin Shahrokni.

Équipes régionales

Monde arabe : (Tunisie) Mounir Saidani, Fatima Radhouani, Habib Haj Salem; (Liban) Sari Hanafi.

Argentine : Magdalena Lemus, Juan Parcio, Dante Marchissio.

Bangladesh : Habibur Khondker, Khairul Chowdhury, Fatema Rezina Iqbal, Helal Mohiuddin, Mumita Tanjeela, Bijoy Krishna Banik, Sabina Sharmin, Abdur Rashid, M. Omar Faruque, Mohammed Jahirul Islam, Sarker Sohel Rana, Md. Shahidul Islam, A.B.M. Najmus Sakib, Eashrat Jahan Eyemoun, Helal Uddin, Masudur Rahman, Shamsul Arefin, Yasmin Sultana, Syka Parvin, Ruma Parvin, Saleh Al Mamun, Ekramul Kabir Rana, Sharmin Akter Shapla, Md. Shahin Aktar.

Brésil : Gustavo Taniguti, Angelo Martins Junior, Andreza Galli, Dmitri Cerboncini Fernandes, Gustavo Dias, José Guirado Neto, Jéssica Mazzini Mendes.

France/Espagne : Lola Busuttill.

Inde : Rashmi Jain, Manish Yadav, Rakesh Rana.

Indonésie : Hari Nugroho, Lucia Ratih Kusumadewi, Fina Itriya, Indera Ratna Irawati Pattinasarany, Benedictus Hari Juliawan, Mohamad Shohibuddin, Dominggus Elcid Li, Antonius Ario Seto Hardjana, Diana Teresa Pakasi, Nurul Aini, Geger Riyanto, Aditya Pradana Setiadi.

Iran : Reyhaneh Javadi, Niayesh Dolati, Sayyed Muhammad Mutallebi, Elham Shushtarizade.

Kazakhstan : Aigul Zabirowa, Bayan Smagambet, Adil Rodionov, Almash Tlespayeva, Kuanysh Tel, Almagul Mussina, Aknur Imankul, Madiyar Aldiyarov.

Roumanie : Raluca Popescu, Raisa-Gabriela Zamfirescu, Irina Elena Ion, Bianca Mihăilă, Alina Alexandra Nițoiu, Ruxandra Păduraru, Ana-Maria Rențea, Maria Vlasceanu.

Russie : Elena Zdravomyslova, Daria Kholodova.

Taiwan : Wan-Ju Lee, Tao-Yung Lu, Yu-Wen Liao, Tsung-Jen Hung, Po-Shung Hong, Yi-Shuo Huang, Yun-Yen Shen, Chien-Ying Chien, Yu-Chia Chen.

Turquie : Gül Çorbacıoğlu, Irmak Evren.



Dans cet entretien, **Jill Blackmore** évoque les profondes restructurations que les universités australiennes ont connues ces dernières décennies, ce qui les a motivées, et leurs effets sur la production de connaissances et la justice épistémique.



Ce symposium traite de divers **mouvements et luttes de travailleurs** dans le monde, en s'intéressant aussi bien aux objectifs globaux qu'à des luttes syndicales particulières au Japon, en Indonésie et aux Philippines.



Les articles inclus dans ce symposium sur les **différents régimes de genre** apportent de nouvelles perspectives sur les relations de genre au niveau macro, nécessaires à une analyse globale.



Dialogue Global est rendu possible grâce au généreux concours des **Éditions SAGE**.

Édition française : ISSN 2519-8696

> Dans ce numéro

Éditorial	2	Un régime de genre de l'Europe du Sud ? Alba Alonso et Emanuela Lombardo, Espagne, et Rossella Ciccia, Royaume-Uni	31
> PARLONS DE SOCIOLOGIE			
Universités entrepreneuriales et injustice épistémique : Entretien avec Jill Blackmore Johanna Grubner, Autriche	5	Une crise de trop ? Le régime de genre dans l'UE de l'après Covid Roberta Guerrina, Royaume-Uni, Heather MacRae, Canada et Annick Masselot, Nouvelle-Zélande	33
> LES NOUVEAUX MOUVEMENTS DE TRAVAILLEURS			
Pandémie de COVID-19 et lutte des classes Dario Azzellini, Mexique	9	> PERSPECTIVES THÉORIQUES	
Syndicalisation militante aux Philippines Sarah Raymundo, Philippines	11	Jouer avec le feu : La sociologie des masculinités Raewyn Connell, Australie	35
Syndicats et déréglementation du marché du travail au Japon Hiroaki Richard Watanabe, Japon	13	> HOMMAGE	
La résistance des travailleurs indonésiens au régime de Suharto Verna Dinah Q. Viajar, Indonésie	15	En hommage à Mona Abaza (1959-2021) Michael Burawoy, Vineeta Sinha, Bryan Turner, Suad Joseph, Paul Amar, Syed Farid Alatas et Sami Zubaida	39
> LES DIFFÉRENTS RÉGIMES DE GENRE			
L'avenir des régimes de genre Sylvia Walby, Royaume-Uni et Karen Shire, Allemagne	17	> LA SOCIOLOGIE EN INDE	
De nouvelles variétés de régimes de genre ? Sylvia Walby, Royaume-Uni	19	Nouvelles orientations de la sociologie indienne Sujata Patel, Suède	42
Tout dans la famille : Les régimes de genre conservateurs Karen Shire, Allemagne	21	Déconstruire la géographie tribale en Inde centrale Rakesh M. Krishnan, Inde	44
Le régime de genre est-il en train de changer en Europe ? Mieke Verloo, Pays-Bas	23	Intersectionnalités féministes : De nouvelles approches Sneha Gole, Inde	46
Régimes publics de genre : Des divergences convergentes Heidi Gottfried, États-Unis, et Karen Shire, Allemagne	25	Un terrain semé d'embûches : Faire de la sociologie sur des sites violents Soibam Haripriya, Inde	48
Régimes de genre, institutions et système-monde Valentine M. Moghadam, États-Unis	27	Stigmatisation et travail de caste dans l'Inde urbaine Shireen Mirza, Inde	51
Les déterminants de l'État patriarcal turc Ece Kocabiçak, Royaume-Uni	29	> RUBRIQUE OUVERTE	
		L'absence de données, obstacle à l'identification et à la prévention du fémicide Myrna Dawson, Canada	53
		Racisme et anti-environnementalisme dans la politique américaine Ian Carrillo, États-Unis	55

“La violence est-elle un quatrième domaine institutionnel
aux côtés de l'économie, de la politique et de la société civile ?”

Sylvia Walby et Karen Shire

> Universités entrepreneuriales et injustice épistémique

Entretien avec Jill Blackmore



Jill Blackmore est professeure en Éducation à la Faculté des Lettres et de l'Éducation de l'Université Deakin en Australie, et membre de l'Académie des Sciences sociales. Ses recherches, qui s'inscrivent dans une perspective féministe, portent sur : la mondialisation, les politiques de l'enseignement scolaire et supérieur et la gouvernance ; l'éducation internationale et interculturelle ; le leadership et le changement organisationnel ; l'évaluation de la recherche et la justice épistémique ; la refonte de l'espace et les pédagogies innovantes ; et le travail des enseignants et des chercheurs. Ses projets récents concernent la mobilité, l'identité, l'appartenance et la connectivité des étudiants internationaux, le point de vue des employeurs sur l'employabilité des jeunes diplômés en Chine et en Inde, et la réforme de l'autonomie des écoles. Un projet précédent, *Disrupting Leadership in Entrepreneurial Universities: Disengagement and Diversity in Higher Education* sera prochainement publié (Bloomsbury, 2022).

Jill Blackmore a fait partie de comités consultatifs et d'organismes officiels liés à l'éducation, à l'équité entre les sexes et aux politiques de diversité. Elle a apporté son expertise à l'OCDE, à des gouvernements et à des organisations privées et professionnelles, et élaboré des systèmes d'évaluation. Elle a également été la première directrice du Deakin Centre for Research in Educational Futures and Innovation, présidente de l'Australian Association of Research in Education et est actuellement vice-présidente de l'Australian Association of University Professors.

Elle est ici interviewée par **Johanna Grubner**, doctorante à l'université Johannes Kepler de Linz en Autriche, et assistante d'édition de *Dialogue Global*.

| Jill Blackmore.

JG : Vous avez étudié les profondes restructurations dont les universités australiennes font l'objet depuis 30 ans. Quelles ont été ces restructurations, qu'est-ce qui les a motivées, et quels effets ont-elles eu sur la production de connaissances ?

JB : En Australie et dans le reste du monde, les gouvernements ont cherché à étroitement lier les universités aux économies nationales, en commençant dans le cas de l'Australie par une unification du secteur en 39 universités à partir de 1990. Les nouvelles conceptions de l'administration publique et les politiques néolibérales de promotion des marchés, très répandues dans les nations anglophones, se sont infiltrées dans les universités à cette

époque. Au cours des trois dernières décennies, les universités du monde entier ont connu des processus d'internationalisation, de « managérialisme », de marchandisation, de financiarisation et, aujourd'hui, de « datafication » rendue possible par la numérisation. Les *vice-chancellors* et les doyens d'université ont accumulé un pouvoir exécutif important grâce à des restructurations en série et ont remplacé, depuis les années 1990, l'élection des doyens et des chefs d'établissement par des nominations. Dans le même temps, les niveaux supérieurs des instances dirigeantes se sont développés de manière exponentielle, sous prétexte que les universités doivent pouvoir s'adapter aux changements géopolitiques et à la volatilité des politiques. Le financement de l'enseignement dans les uni-

>>

versités est fonction du nombre d'étudiants inscrits dans chaque spécialité. En raison de la réduction des financements publics, les universités australiennes dépendent de plus en plus des étudiants internationaux pour leur revenu discrétionnaire, ce qui entraîne des investissements considérables dans le marketing et le financement croisé de la recherche par l'enseignement.

La restructuration organisationnelle a été considérée comme la solution pour obtenir une meilleure efficacité et efficacité, mais ses effets n'ont jamais été évalués. La centralisation du pouvoir managérial en matière de politiques et de budgets a mis de côté les pratiques collégiales de gouvernance des universités, les conseils académiques n'étant plus responsables que de l'assurance qualité. Les universitaires, confrontés à de lourdes charges de travail et écartés des décisions, sont désabusés. La flexibilité institutionnelle a été obtenue moyennant une précarisation du personnel universitaire et une charge d'enseignement élevée. Cela pèse plus particulièrement sur les femmes, qui ont plus souvent un statut de travailleurs contractuels et qui sont plus nombreuses aux échelons inférieurs du personnel universitaire. Avec l'introduction de l'évaluation de la recherche en 2010, l'effet global de ces tendances sur la production de connaissances est que ce qui peut être compté (par exemple, les métriques) ou commercialisé est davantage valorisé ; les pratiques universitaires ont donc été transformées par la quantification, et la priorité donnée à des résultats mesurables et immédiats.

JG : Quelles ont été les répercussions de la transformation d'une université polyvalente en université entrepreneuriale, en particulier pour les femmes universitaires et la production d'un savoir féministe ?

JB : Alors que les priorités sont passées du renforcement des capacités de recherche dans les années 1990 à la poursuite de la qualité et de l'excellence dans les années 2000 – avec les classements mondiaux et l'évaluation de la recherche – les *vice-chancellors* ont cherché à distinguer chaque établissement en donnant la priorité à l'enseignement et à la recherche, ce qui a conduit à une différenciation plus marquée entre les universités australiennes et au sein de chacune d'elles. Cela a entraîné le passage d'une université polyvalente à une université entrepreneuriale avant tout destinée à établir des partenariats avec l'industrie, le gouvernement et les philanthropes. Le marché de l'enseignement universitaire supérieur a également été très durement touché par la déréglementation et l'apparition d'une multitude de nouveaux prestataires privés dans la sphère de l'enseignement supérieur qui se font concurrence en ligne et hors ligne et proposent des micro-diplômes – des cursus plus courts et moins chers sur les marchés de niche rentables.

Les gouvernements conservateurs sur le plan social, qui considèrent les universités comme des lieux progressistes,

ont lancé dans les années 1990 des guerres culturelles contre le multiculturalisme, le féminisme et la réconciliation avec les peuples autochtones, alimentées par les organes de presse populistes de Murdoch et les journalistes des médias d'extrême droite. Ces gouvernements conservateurs ont tiré parti d'une tendance culturelle en Australie à favoriser une conception instrumentaliste de l'éducation, avec des politiques nationales axées sur ce qu'on appelle les STEM, les sciences, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques et la médecine. Au mépris des données gouvernementales, ils ont fait valoir que les sciences humaines et sociales (SHS) sont sans utilité professionnelle.

Les multiples restructurations et les idéologies politiques ont eu des répercussions différenciées selon le sexe, produisant une injustice épistémique. Tout d'abord, parce que les facultés de SHS, où les femmes sont le plus nombreuses, ont été fusionnées, réduisant d'autant la représentation des SHS dans les instances exécutives de décision. Deuxièmement, les universités ont vu l'argent canalisé vers les STEM – par défaut si ce n'est intentionnellement – rognant par là sur les ressources des SHS. Troisièmement, même lorsque des femmes accèdent à des postes de direction, la tendance nationale pour les *deputy vice-chancellors* est que les portefeuilles de recherche soient dominés par des hommes, presque toujours issus des STEM, et les portefeuilles d'enseignement et d'apprentissage, ou le travail domestique, par des femmes. Enfin, la charge de travail de plus en plus lourde et les obstacles de plus en plus importants à franchir pour devenir *research professor* pèsent davantage sur les femmes, en particulier dans les STEM, les femmes continuant d'assumer, en Australie, les charges liées à la famille, au travail et au soin, notamment en l'absence de tout système public de garde d'enfants. Les répercussions structurelles et culturelles globales sont différenciées selon le sexe au niveau des connaissances valorisées (injustice épistémique) et de la manière dont la carrière universitaire des femmes est déterminée. Le peu de diversité ethno-raciale parmi le personnel de direction des universités n'est jamais mentionné dans les politiques ou par les gestionnaires des universités, malgré la diversité culturelle des universitaires, des étudiants et de la population australienne en général.

JG : Pouvez-vous nous en dire plus sur les modalités structurelles et politiques de l'injustice épistémique produites dans les universités entrepreneuriales australiennes, et sur leurs répercussions ?

JB : La logique entrepreneuriale signifie que les connaissances ne sont valorisées qu'en fonction de leur caractère quantifiable et potentiellement commercialisable. Cette logique de quantification entraîne une injustice épistémique. Premièrement, elle ne tient pas compte des conditions sociales et matérielles de la production de connaissances – les relations sociales de collégialité et de collaboration, le travail émotionnel qu'implique l'enseignement et la re-

cherche, et le travail domestique de reproduction qui rend possible ce travail. Deuxièmement, elle est fondée sur le contractualisme du marché, qui fait peu de cas de ces relations qui permettent la production de connaissances (la collégialité). Troisièmement, cette logique part du principe que l'innovation n'est que ce qui peut conduire à un processus ou un produit, et traite les relations économiques comme si elles étaient distinctes des relations sociales plutôt que d'en dépendre. L'entrepreneuriat alimente donc une politique conservatrice et toxique en matière de genre, qui dévalorise les travaux universitaires axés sur le social et le relationnel. Cela est dangereux pour les démocraties, car les gouvernements en Australie, conservateurs au plan social mais néolibéraux, se sont montrés hostiles au milieu universitaire à une époque de post-vérité où l'expertise et la science sont remises en question non seulement par les théoriciens du complot mais aussi par les gouvernements.

JG : Au sujet de l'attitude hostile des gouvernements conservateurs et néolibéraux à l'égard du milieu universitaire, on observe dans les crises récentes – et en particulier dans la crise actuelle liée à la pandémie mondiale – une déconnexion frappante entre, d'une part, les connaissances et la recherche en sciences sociales, et d'autre part, les réponses sociétales et politiques à ces crises. Quelle est la situation en Australie à cet égard, et comment évolue-t-elle ?

JB : Signe d'une démocratie forte, les Australiens ont fait pendant la pandémie preuve d'une volonté collective d'accepter une perte temporaire de droits au nom du bien commun ; ils ont réalisé et apprécié les avantages du filet de sécurité d'un système de santé universel et les avantages de la science. Le problème réside dans l'incapacité des gouvernements conservateurs (et des *vice-chancellors*), et des mentalités parmi la population australienne, à reconnaître la valeur culturelle, politique et économique des SHS, de sorte que la science est souvent assimilée aux seuls STEM. Pourtant, à la fois la crise pandémique et la crise climatique mettent en évidence l'importance des SHS. Tout d'abord, les Académies de sciences humaines et sociales ont fait partie des « Forums de réponse rapide » créés (sur le modèle des groupes d'experts) par le conseiller scientifique du gouvernement pour fournir des recommandations au Cabinet national. Deuxièmement, les SHS ont à l'évidence influé sur les pratiques de communication de l'État et des dirigeants autochtones pour gérer les vagues successives de Covid. La recherche socio-psychologique a joué un rôle essentiel pour comprendre les réactions individuelles et collectives à la pandémie, et il en est de même du travail critique d'analyse politique, économique et sociale réalisé par les journalistes et universitaires qui ont observé et analysé les répercussions de la pandémie en matière de droits de l'homme et de responsabilités. Et pourtant, alors même que le gouvernement fédéral néolibéral prenait des mesures économiques sans précédent pour soutenir les entreprises

et les particuliers, il a poursuivi sa guerre idéologique contre les SHS, en privant les universités et les sciences humaines d'aides publiques, en invitant 500.000 étudiants étrangers à rentrer chez eux s'ils n'étaient pas en mesure de subvenir à leurs besoins, et en introduisant une législation destinée à rendre les cours de SHS plus chers et les formations professionnelles moins chères tout en réduisant le financement par habitant des universités.

Sur le plan politique, le Premier ministre a été contraint par les premiers ministres des États (*state premiers*) d'accepter des mesures de confinement et la fermeture des frontières entre États pour lutter contre la propagation du virus, ce qui s'explique par l'important capital politique acquis en tant que leaders par les premiers ministres des États, qui contraste avec l'incapacité du Premier ministre à mettre en place une quarantaine et une campagne de vaccination en temps voulu. Les premiers ministres des États sont apparus aux côtés des principaux responsables de la santé lors des conférences de presse quotidiennes pour fournir les données et les orientations des experts. La science a retrouvé une légitimité au fur et à mesure que les épidémiologistes, les scientifiques et les chroniqueurs scientifiques devenaient des célébrités. En fin de compte, bien qu'ils aient été les secteurs les plus touchés financièrement, les secteurs des sciences humaines et de la restauration ont été fondamentaux – dans le contexte des activités en ligne du confinement – pour la santé mentale, et le sont aujourd'hui pour le rétablissement. Autre paradoxe, le Premier ministre mise sur la technologie comme solution à la réduction des émissions de carbone, tout en n'augmentant pas les fonds pour la recherche et le développement destinés aux universités.

JG : Récemment, vous avez dénoncé la situation à laquelle ont été confrontées les universités australiennes – aussi bien les personnels que les étudiants – pendant les restrictions gouvernementales liées au COVID-19. Quelles sont vos principales critiques et qu'est-ce qui vous préoccupe concernant cette évolution et les répercussions que cela peut avoir sur l'avenir du monde universitaire ?

JB : Les gouvernements australiens, et plus particulièrement les récents gouvernements de coalition, n'ont pas attaché d'importance aux universités. Ils les ont traitées comme des sources de revenus (les services éducatifs figurant au troisième rang des exportations australiennes en 2019) plutôt que d'investir dans les universités en tant que sources de connaissances et fondements des démocraties par leur rôle de critique et de conscience. Lorsque les flux d'étudiants internationaux ont été stoppés, la pandémie a révélé la vulnérabilité des universités australiennes résultant du sous-financement, de la dépendance vis-à-vis des étudiants internationaux pour la recherche, de la volatilité des politiques, de l'évolution géopolitique dans la région indopacifique et de la montée en puissance de la Chine. Les réponses des *vice-chancellors* ont consisté à se saisir de

cette occasion pour restructurer (souvent en faisant appel à des consultants en management), en licenciant 40.000 membres du personnel enseignant et professionnel en 18 mois (soit 20% des effectifs) et en ne renouvelant pas les universitaires contractuels ou vacataires qui constituaient 66% de l'ensemble du personnel. Des matières, en particulier dans le domaine des SHS, ont été supprimées (par exemple, les langues ou la sociologie). Les universitaires avaient déjà perdu confiance dans les instances directives en raison de la précarité de l'emploi, du nombre d'étudiants par enseignant, de la surcharge administrative, du manque de financement de la recherche, du managérialisme, de la corporatisation de la gouvernance, de leur mise à l'écart de la prise de décisions, et d'investissements risqués sur les marchés de l'immobilier et financiers. Cette méfiance s'est transformée en colère avec l'émergence d'une action collective, par exemple avec la formation de l'Australian Public Universities Coalition. Les universitaires constatent que ce qui distingue l'université des prestataires privés de services éducatifs et des sociétés de conseil est menacé. Une multitude de fournisseurs proposent des micro-certifications à plus bas coût, et des entreprises multinationales investissent dans la formation tout en profitant de l'externalisation de la recherche et des services de conseil par le gouvernement. Des dizaines d'années seront nécessaires pour se remettre de cette érosion de l'enseignement supérieur, alors même que les multiples défis du présent exigent de nouvelles connaissances, de la créativité et de l'innovation susceptibles de contribuer à la transformation sociale et économique en vue d'un avenir durable.

JG : Selon vous, quel pourrait être le point de départ pour améliorer la situation des universités australiennes, à la fois pour les employés et les étudiants, et renforcer le rôle des universités dans la société ? Quels sont les points clés susceptibles d'entraîner des changements positifs ?

JB : Un point essentiel consiste à trouver comment faire évoluer la perception culturelle des Australiens pour qu'ils prennent conscience de l'importance des univer-

sités et des SHS pour l'avenir culturel, social et politique du pays. Il s'agit de faire comprendre à la population et au gouvernement que les universités se distinguent par le fait qu'elles ne se contentent pas de rendre les diplômés « aptes au travail ». Les *vice-chancellors* ont laissé passer l'occasion (ou manquent de volonté collective) de mener des débats sur l'importance des universités pour les démocraties ou de convaincre les gouvernements que la recherche universitaire est essentielle à la transition vers un avenir durable.

Sur le plan interne, les dirigeants universitaires doivent regagner la confiance de leurs employés en leur offrant un emploi stable et un environnement de travail sûr. La gouvernance devrait être partagée, en mettant à contribution l'expertise des universitaires, actuellement ignorés par la direction. Cela implique que les universitaires soient représentés au sein de la direction et des principaux jurys de sélection, qu'il y ait un organe universitaire indépendant pour guider et encourager le débat critique, des conventions collectives qui protègent au lieu de brider la liberté d'enseignement et les conditions de travail, des processus décisionnels collaboratifs facilitant un retour d'information significatif et non une consultation symbolique, et enfin, des plans stratégiques et des budgets axés sur l'équité et l'environnement. Les universités sont également tenues d'offrir une éducation complète aux populations locales, car elles jouent un rôle central dans les communautés et les économies urbaines et régionales. Une spécialisation et une différenciation accrues entre les universités réduiront les possibilités des étudiants, qui ont déjà du mal, en raison de la distance et des coûts, à intégrer l'université et y poursuivre leurs études. Une bonne université reconnaîtrait la multiplicité des savoirs et l'importance des SHS pour des environnements d'apprentissage et des démocraties durables et inclusives. Elle promouvrait l'innovation sociale fondée sur un contractualisme social ou relationnel (plutôt que commercial) qui valorise les relations (la collégialité) comme étant au cœur de l'être et du faire dans les universités et les sociétés. ■

Toute correspondance est à adresser à Jill Blackmore
<jillian.blackmore@deakin.edu.au>

> Pandémie de COVID-19 et lutte des classes

Dario Azzellini, Universidad Autónoma de Zacatecas, Mexique



Grève d'ouvriers agricoles de la vallée de Yakima, aux États-Unis, pour réclamer des environnements de travail mieux sécurisés contre le COVID, le 18 mai 2020. Crédit : page Facebook de Familias Unidas por La Justicia, Edgar Franks.

Les crises dans les régimes capitalistes ont tendance à accroître les inégalités existantes. La gestion de la pandémie de Covid-19 a également été un facteur d'augmentation des inégalités. Le revenu mondial lié au travail a diminué d'environ 10,7% (soit 3.500 milliards de dollars) au cours des neuf premiers mois de 2020 par rapport à l'année précédente. Pendant ce temps, la richesse totale combinée des plus de 2200 milliardaires officiels dans le monde est passée de 9500 milliards de dollars au 31 décembre 2019 à un montant estimé à 11.400 milliards de dollars un an plus tard. Des études menées dans le monde entier confirment que les personnes pauvres et de la classe laborieuse courent un risque plus élevé d'être infectées et hospitalisées en raison du Covid-19, et que les populations noires, autochtones et de la classe laborieuse racisée connaissent des taux disproportionnés d'infection et de décès par le Covid-19.

> Des luttes liées à la pandémie

Dans le monde entier, des personnes et des communautés appartenant à la classe laborieuse se sont soulevées « en raison de » et « en dépit de » la pandémie. Des grèves et des manifestations ont eu lieu dans des secteurs qui ont été particulièrement touchés par l'augmentation de la pression au travail et du risque d'infection due à la pandémie – des secteurs qui étaient déjà marqués par de mauvaises conditions de travail et des bas salaires : les secteurs de la santé et des soins, de l'entreposage, de la vente par correspondance et de la logistique, du transport

de passagers, et de la production alimentaire, en particulier l'industrie de la viande et l'agriculture.

Le secteur de la santé, qui a été l'une des principales cibles des politiques néolibérales d'austérité depuis des décennies, a connu des grèves dans le monde entier, des Amériques et de l'Europe à l'Asie et à l'Afrique. La main-d'œuvre dans ce secteur est essentiellement féminine ; en particulier dans le cas des infirmières, les bas salaires et les risques élevés ont une dimension genrée et raciale. Des grèves ont également eu lieu dans le secteur des transports publics. Des grèves sauvages auto-organisées par des chauffeurs ont eu lieu dans plusieurs villes américaines. À Bruxelles, en mai 2020, les travailleurs des transports publics ont organisé une grève sauvage après que le syndicat a conclu un accord avec la direction sans leur consentement. Les travailleurs des réseaux de métro de Mexico, Medellin et Santiago du Chili, ainsi que ceux des chemins de fer japonais, se sont mis en grève. En Allemagne, le syndicat ver.di a mené une série de grèves dans les transports publics urbains. L'Italie et la Grèce ont connu des grèves dans l'ensemble du secteur des transports publics et privés pour obtenir la protection des l'emplois et une augmentation des salaires. Les luttes des travailleurs dans l'industrie alimentaire ont commencé dans le secteur de la transformation de la viande en Europe occidentale et aux États-Unis, où la main-d'œuvre est essentiellement composée de migrants et où les taux d'infection étaient très élevés. En Italie, en Espagne et aux États-Unis, des migrants travailleurs agricoles se sont mis en grève. Des grèves ont suivi dans le secteur du commerce alimentaire dans plusieurs pays. Dans le secteur de la distribution et de la logistique, des grèves visant à obtenir des mesures de protection accrues ont eu lieu au début de la pandémie, de l'Australie aux États-Unis. En Italie, toutes les entreprises de logistique et les entrepôts, y compris Amazon, TNT, DHL et UPS, ont connu des grèves et des absences massives de personnel. En Italie, des livreurs de repas se sont mis en grève à plusieurs reprises pendant la pandémie. Un tribunal a obligé les entreprises à embaucher l'ensemble des 60.000 livreurs à vélo de repas avec le statut de travailleurs salariés bénéficiant d'avantages sociaux.

> Des luttes malgré la pandémie

Des grèves et des luttes de travailleurs sans lien ou avec un lien limité avec la pandémie ont également eu lieu. Des conflits du travail ont éclaté dans des usines de production où des licenciements massifs, voire des fermetures défini-

>>

tives, étaient prévus. Dans l'aciérie néerlandaise IJmuiden, qui appartient à l'Indien Tata Steel, les travailleurs ont fait grève pendant plus de trois semaines, empêchant ainsi le licenciement de 1000 des 9000 travailleurs et obtenant une garantie de maintien des emplois jusqu'en 2026. En Inde, en décembre 2020, une grève générale a eu lieu en réaction aux projets du gouvernement de déréglementer de manière massive les relations de travail et de privatiser des pans entiers du gigantesque secteur public. Quelque 250 millions de travailleurs des secteurs public et privé se sont mis en grève. Depuis septembre 2020, les agriculteurs indiens protestent contre les nouvelles lois favorisant les entreprises et les investisseurs privés. Après que les agriculteurs ont pris d'assaut Delhi en janvier 2021, le gouvernement a suspendu ces lois pour une durée de 18 mois. En octobre 2020, à l'occasion de la chasse aux bonnes affaires du « Prime Day », les travailleurs d'Amazon en Allemagne, en Espagne et en Pologne se sont mis en grève pour réclamer de meilleurs salaires. Une série de grèves de plusieurs jours organisées sur les sites d'Amazon en Allemagne a suivi. Dans le port de Bilbao, au Pays basque, 300 dockers de différentes entreprises ont fait grève pendant 55 jours, jusqu'à ce que leurs employeurs acceptent un certain nombre de leurs revendications – concernant notamment la limitation à 1826 heures de travail par an, les pauses au travail et les congés.

Diverses mobilisations populaires de la classe laborieuse ont également eu lieu ou se sont poursuivies pendant la pandémie. Les protestations contre le régime dictatorial instauré par un coup d'État en Bolivie ont abouti à de nouvelles élections et ramené au pouvoir le MAS (Mouvement vers le socialisme) qui avait été évincé par le coup d'État. Aux États-Unis, la principale confédération syndicale, l'AFL-CIO, n'a pas su prendre en compte la révolte multiraciale de la classe laborieuse menée par la communauté noire, qui a débuté en mai 2020. Cependant, rien qu'en mai et juin, plus de 600 arrêts de travail ou grèves ont eu lieu en solidarité avec le mouvement Black Lives Matter. Des chauffeurs de bus ont refusé de transporter des manifestants en prison. L'International Longshore and Warehouse Union (ILWU), le syndicat des dockers, qui compte 65% de Noirs, a fermé les ports tout au long de la côte Pacifique américaine pendant près de neuf minutes le 9 juin 2020, jour des funérailles de George Floyd. Le 19 juin, jour férié commémorant la fin de l'esclavage aux États-Unis, l'ILWU a déclenché une grève totale pendant huit heures dans les 29 ports de la côte ouest. Le 20 juillet, divers syndicats et collectifs, dont l'ILWU, United Farm Workers et la National Domestic Workers Alliance, se sont associés au mouvement Black Lives Matter pour organiser dans plus de 25 villes la *Strike for Black Lives*, la grève pour la vie des Noirs.

> De nouveaux sites de mobilisation des travailleurs

Payday Report conclut que pendant la pandémie de 2020, les États-Unis ont connu leur plus grande vague

de grèves depuis 1946. D'après le Bureau américain des statistiques du travail, 2020 a été – hormis 2009 – l'année où le nombre de conflits du travail a été le plus faible. Toutefois, ce dernier ne comptabilise que les conflits impliquant 1000 travailleurs ou plus sur un même lieu de travail, sans tenir compte des changements intervenus dans la structure de production. La nouvelle agitation sociale provient clairement des marges, de secteurs qui auparavant n'étaient pas organisés, de nouvelles formes de syndicalisation, les conditions de travail ouvrant la voie à des méthodes autres que les grèves.

Pendant la pandémie de Covid-19, comme au cours des années précédentes, ce sont généralement des mouvements auto-organisés et des syndicats menés par la base qui ont été à l'initiative des luttes de travailleurs. Les luttes issues de la base font preuve de davantage de réactivité et d'adaptabilité. Les syndicats traditionnels se sont le plus souvent abstenus de soutenir activement les grèves et, lorsqu'ils y ont participé, cela a presque toujours été sous la pression de la base. Le néolibéralisme et les changements dans la production ont considérablement ébranlé les anciens modèles d'organisation, mais de nouvelles luttes et structures organisationnelles apparaissent dans le monde entier. La faiblesse du mouvement syndical ne doit cependant pas être négligée. Dans la plupart des cas, les actions menées sont loin d'être suffisantes pour faire véritablement basculer le rapport de force en faveur des travailleurs. Néanmoins, les mobilisations des travailleurs pendant la pandémie démontrent que l'hypothèse selon laquelle la notion de classe sociale n'est plus une catégorie pertinente est fautive. En outre, l'évidente vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales accroît d'autant plus le pouvoir structurel des travailleurs des industries manufacturières mondialisées.

L'interruption des profits à grande échelle demeure l'outil le plus puissant dont dispose la classe ouvrière. À cet égard, la relation entre la production et la reproduction doit être repensée, tout comme la question de la lutte des classes et de qui mène cette lutte. Les travailleurs migrants constituent une part importante de la nouvelle classe laborieuse dans les centres capitalistes. Loin de remplacer ou de nier la dimension de classe, le genre et la « race » doivent être intégrés dans l'analyse du capitalisme et des hiérarchies d'exploitation. Dans son analyse des luttes de classe menées par des femmes, Paola Varela fait une observation cruciale : « le lieu de travail n'est pas appréhendé comme un espace sectoriel mais comme une position de force [...] qui pourrait servir de catalyseur et renforcer les revendications de la classe laborieuse dans son ensemble ». ■

Toute correspondance est à adresser à Dario Azzellini <da483@cornell.edu>

> Syndicalisation militante aux Philippines

Sarah Raymundo, Université des Philippines Diliman, chroniqueuse pour Bulatlat.com, et organisatrice pour la Ligue internationale de lutte des peuples (ILPS)



Une manifestation de militants du syndicat de travailleurs "Kilusang Mayo Uno" (KMU), aux Philippines. Crédit : KMU.

ont mené des campagnes antifascistes sous le régime de la loi martiale ; et 2) organiser et consolider les organisations progressistes de travailleurs en vue d'atteindre les objectifs de la lutte démocratique nationale contre l'impérialisme américain.

En 2018, le KMU faisait état d'un nombre officiel de 115.000 membres auprès de la Confédération syndicale internationale (CSI). Actuellement, son activité syndicale au plan politique et économique passe par une forte syndicalisation sur le terrain, dans les zones franches d'exportation (ZFE), les communautés urbaines déshéritées, les centres d'appels et les hôpitaux privés ; la formation de vastes alliances avec d'autres travailleurs pour défendre les salaires et s'opposer à la tyrannie ; et la mise en place d'un vaste dispositif de campagne pour traiter des questions concernant les relations du travail qui affectent la population dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Le KMU est fermement attaché au principe de l'alliance entre paysans et ouvriers en tant qu'élément moteur de la lutte pour la libération nationale, montrant en cela comment les travailleurs des pays du Sud ont toujours dû lutter contre les ponctions opérées par l'impérialisme.

Sur les 108 millions d'habitants que comptent les Philippines, environ 3,9 millions (3,6%) sont des ouvriers de l'industrie, ce qui inclut les ouvriers travaillant dans l'industrie manufacturière, dans la construction, dans les secteurs de plus en plus importants à vocation exportatrice, et autres salariés. Depuis 2017, le KMU s'est organisé pour faire face au phénomène de la contractualisation et de la semi-prolétarianisation croissante de la main-d'œuvre philippine. Ce phénomène a poussé le KMU à nouer des relations avec les communautés urbaines et rurales pauvres, où l'on trouve des salariés précaires (10,4 millions) et des non-salariés (6,3 millions) tels que des vendeurs de rue et autres travailleurs du secteur informel.

La victoire de la révolution philippine de 1896 contre l'Espagne, après près de 400 ans de colonisation espagnole, a été sabotée par l'impérialisme américain. Le transfert de territoires de l'empire espagnol (les Philippines, Cuba, Guam et Porto Rico) aux États-Unis a été légitimé par le traité de Paris de 1898 ; les États-Unis ont versé 20 millions de dollars à l'Espagne à titre de « compensation ». Ce traité a marqué la fin de l'empire espagnol, et la poursuite de la colonisation des Philippines par l'impérialisme américain – un projet qui s'est traduit par la mise en place d'institutions néocoloniales et un génocide. Il en a résulté un sous-développement économique persistant qui maintient une économie orientée vers l'exportation et dépendante des importations, dotée d'une gigantesque armée de réserve de travailleurs.

> Kilusang Mayo Uno, le mouvement du Premier mai

Dans ce contexte, les campagnes à caractère économique portant notamment sur les augmentations de salaires et les plans de contractualisation doivent être appréhendées comme des luttes politiques. Kilusang Mayo Uno (KMU), ou « mouvement du Premier mai », a été fondé le 1^{er} mai 1980 dans l'objectif de 1) rassembler et représenter les organisations progressistes de travailleurs qui

> Sites et modalités de travail aux Philippines

La classe des paysans sans terre compose une armée de réserve de travailleurs qui apporte l'essentiel des ouvriers agricoles qui travaillent pour les entreprises agroalimentaires étrangères. Des paysans sans terre déplacés peuplent la ville, où ils travaillent comme contractuels dans des usines locales et des zones franches multinationales. Les strictes mesures de contractualisation se traduisent par des emplois précaires et des environnements de travail désyndicalisés. Ceux qui ne trouvent pas d'emploi rejoignent l'économie informelle.

L'absence de base industrielle, qui est à l'origine du chômage aux Philippines, a également ouvert la voie à deux modalités de travail qui répondent à la demande par le capital mondial de main-d'œuvre bon marché dans le domaine des services, moyennant une externalisation et une exportation du travail.

La première de ces modalités est l'externalisation du travail. Les Philippines sont la capitale mondiale incontestée des centres d'appels, dépassant en cela leur plus proche rival, l'Inde, avec 16 à 18% des parts du marché mondial. Le pays compte 851 entreprises enregistrées d'externalisation des processus métier (*business process outsourcing* ou BPO) ; plus de la moitié d'entre elles sont des centres d'appels (429), et une grande partie des autres sont des entreprises qui fournissent des services liés aux technologies de l'information (400, soit 46,2%). Le reste sont des entreprises de transcription médicale et des maisons de production de films d'animation et de dessins animés. En tant que semi-colonie américaine, les Philippines fournissent 65% de leurs services d'externalisation à leur maître impérialiste ; elles servent également des clients en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les dernières données montrent qu'il y a un total de 675.600 travailleurs dans l'industrie de l'externalisation. Les travailleurs philippins de ce secteur – qualifié par le gouvernement de *sunshine industry*, de secteur en plein rayonnement – sont tenus de respecter les horaires de travail correspondant au fuseau horaire du client.

La deuxième modalité est l'exportation de main-d'œuvre, qui a constitué une solution palliative et la pierre angulaire de la politique adoptée par l'État philippin jusqu'à aujourd'hui. Les travailleurs philippins d'outre-mer (*Overseas Filipino Workers*) sont la principale source de dollars et le principal facteur d'accroissement du PIB. Un rapport de la Banque mondiale de 2018 révèle que, pour la seule année 2017, les Philippines ont récolté l'équivalent de 32,6 milliards de dollars grâce aux envois de fonds des travailleurs philippins d'outre-mer.

> Relier les luttes des travailleurs à la lutte contre l'impérialisme

Avec l'évolution de la configuration de la main-d'œuvre philippine depuis la loi martiale instaurée par Marcos, la lutte organisée des travailleurs a également voulu s'attaquer aux principales conséquences du système impérialiste pour les travailleurs dans les pays du Sud. L'une de ces conséquences est le maintien d'une main-d'œuvre philippine bon marché, lié aux hiérarchies salariales fondées sur des échanges mondiaux inégaux. Une autre conséquence est la production d'une armée toujours plus nombreuse de chômeurs dans la périphérie, ce qui a entraîné une semi-prolétarianisation croissante de la main-d'œuvre philippine. On voit par là que le partenariat existant entre le capital étranger et les intérêts des *compradores* nationaux détermine les relations du travail. La semi-prolétarianisation telle qu'elle se produit aux Philippines est un processus dans lequel les travailleurs sont forcés par un système impérialiste à survivre au moyen d'un travail non salarié, précaire et temporaire.

Cela fait des communautés urbaines et rurales pauvres des sites à forte concentration de main-d'œuvre où une politique anti-impérialiste de la classe ouvrière doit être entretenue. Le KMU va trouver les gens là où ils se trouvent, dans le but de faire évoluer collectivement les dimensions sociales, politiques et économiques de la vie, de la communauté vers la nation. Le mouvement s'organise là où vivent les familles de conducteurs de jeepney et les travailleurs du secteur informel. En soutenant de manière créative la formation d'organisations de travailleurs dans les centres d'appels, le KMU s'attaque aux formes les plus récentes d'arbitrage des salaires dans le secteur de l'externalisation des processus métier.

S'il est une leçon cruciale à tirer de l'expérience du KMU au cours de ses 40 années de lutte, c'est que le syndicalisme dans une semi-colonie peut difficilement choisir entre lutte économique et lutte politique. Le rôle de l'État est crucial à cet égard. Il aide à transformer ce qui sans cela est une lutte économique confinée entre travailleurs et capitalistes dans un site de production particulier en un lieu de lutte politique mondialisée où la thèse léniniste de l'État comme instrument d'exploitation des opprimés est confirmée. Dans ce contexte, les syndicats présents dans les pays du Sud global comme le KMU ne peuvent qu'adopter une posture anti-impérialiste et internationaliste militante dans leur lutte historique pour libérer le travail de l'emprise du capital mondial. Il s'agit d'une lutte anti-impérialiste et antifasciste des classes laborieuses, inextricablement liée à l'appel en faveur d'une redistribution des terres et d'une industrialisation nationale en vue d'un avenir socialiste radieux. ■

Toute correspondance est à adresser à Sarah Raymundo
<sarahraymundo1976@gmail.com>

> Syndicats et déréglementation du marché du travail au Japon

Hiroaki Richard Watanabe, Université de Ritsumeikan, Japon



Manifestation pour protester contre les karoshi (morts par surmenage), à Shimbashi, au Japon en 2011. Crédit : Nesnad, CC BY-SA 4.0.

Le Japon souffre de stagnation économique depuis l'éclatement au début des années 1990 de la bulle spéculative. Les entreprises japonaises ont également été confrontées à une concurrence économique accrue de la part des pays voisins d'Asie de l'Est. Face à cette situation, et pour répondre à la demande des employeurs d'une plus grande flexibilité du marché du travail, le gouvernement du Parti libéral-démocrate (LDP) s'est depuis les années 1990 appliqué à déréguler le marché du travail, en renforçant sa tendance autoritaire dans le processus de décision politique. Pour mettre en œuvre cette déréglementation néolibérale du marché du travail, le gouvernement du LDP a exclu les syndicats du processus décisionnel dans plusieurs conseils des ministres.

> Déréglementation néolibérale du marché du travail

En ce qui concerne la déréglementation de l'emploi non régulier, l'amendement de 1999 à la Loi sur les agences de travail intérimaire a libéralisé le travail intérimaire en permettant aux employeurs d'y avoir largement recours, à quelques exceptions près (dont le secteur manufacturier). Mais en 2003, un nouvel amendement a permis aux employeurs de recourir aussi au travail intérimaire dans le secteur manufacturier. Compte tenu de l'importance de

ce secteur dans l'économie japonaise, ce nouvel amendement n'était pas sans conséquences. Plus récemment, l'amendement de 2015 a permis aux employeurs de recourir au travail intérimaire sans limite de temps à partir du moment où ils n'emploient pas les mêmes travailleurs intérimaires plus de trois ans de suite.

La déréglementation néolibérale du marché du travail ainsi mise en place a entraîné une augmentation du nombre de travailleurs temporaires, qui représentent actuellement près de 40% du total des travailleurs. Ces travailleurs bénéficient d'une faible sécurité de l'emploi, comme en témoignent les nombreux licenciements survenus pendant la crise financière mondiale de 2007-2008 et, plus récemment, pendant la pandémie de coronavirus. Leurs mauvaises conditions de travail se traduisent notamment par des bas salaires et un accès insuffisant à la protection sociale.

Bien que les travailleurs permanents soient mieux protégés, leurs conditions de travail se sont dégradées en termes de salaire, d'heures de travail, etc. Le gouvernement du LDP a par exemple assoupli les règles relatives aux heures de travail, en élargissant le recours au « travail discrétionnaire » avec les amendements de 1998 et 2003 à la Loi sur les normes du travail. Les travailleurs permanents qui sont soumis à ce système sont supposés pouvoir décider de l'emploi de leurs heures de travail, mais n'ont

>>

pas droit au paiement d'heures supplémentaires, sauf lorsqu'ils travaillent le week-end, les jours fériés et tard le soir. Alors que ces travailleurs permanents sont censés pouvoir organiser de manière autonome leur temps de travail, ce n'est souvent pas le cas. Au contraire, l'expansion du travail discrétionnaire a permis aux employeurs d'utiliser les travailleurs permanents de manière plus flexible et de payer des salaires au rabais.

Plus récemment, le gouvernement du LDP a introduit le « travail des professionnels hautement qualifiés » dans la « Réforme du style de travail » de 2018. Il s'agit là d'une nouvelle déréglementation des règles relatives aux heures de travail, et les travailleurs permanents de cette catégorie n'ont en aucun cas droit au paiement d'heures supplémentaires. Si la Réforme du style de travail a également introduit un plafond limitant le nombre d'heures supplémentaires, ce plafond reste élevé (80 heures par mois en moyenne sur toute période de six mois), et il est peu probable que la nouvelle mesure permette de réduire de manière significative le nombre de *karōshi* (décès par surmenage) et de *karō jisatsu* (suicides dus à des problèmes de santé mentale causés par le surmenage). Les travailleurs permanents vivant également sous la menace permanente d'être remplacés par un nombre croissant de travailleurs temporaires, leurs employeurs peuvent d'autant plus faire pression sur eux pour qu'ils travaillent davantage et dans des conditions défavorables.

> Syndicats et déréglementation

En augmentant le nombre de travailleurs temporaires, la déréglementation néolibérale du marché du travail mise en œuvre par le gouvernement du LDP a également sapé le pouvoir des syndicats, étant donné qu'il est plus difficile de mobiliser des travailleurs temporaires. Cela a contribué à la baisse du taux de syndicalisation, qui est actuellement d'environ 17%. Le fait, déjà évoqué précédemment, d'être écartés du processus de décision politique dans plusieurs conseils des ministres, a également réduit les moyens de pression des syndicats.

Par ailleurs, les conflits d'intérêts entre les syndicats concernant la déréglementation du marché du travail ont contribué au déclin de leurs capacités d'influence. Les syndicats d'entreprise traditionnels, dans des secteurs soumis à la concurrence internationale tels que l'automobile et (jusqu'à récemment) l'électronique, ne se sont pas nécessairement opposés à la déréglementation du marché du travail. Ces syndicats ont souvent formé avec les employeurs des coalitions qui transcendaient les intérêts de classe pour maintenir la compétitivité internationale de leurs entreprises et ainsi protéger les emplois

des travailleurs permanents au détriment des travailleurs temporaires. Ils ne se sont par conséquent pas souciés de la précarité de l'emploi des travailleurs temporaires et des mauvaises conditions de travail d'un nombre croissant de travailleurs permanents (licenciements abusifs, non-paiement du salaire, longues heures de travail, etc.).

Les syndicats à affiliation individuelle, auxquels tout travailleur peut adhérer indépendamment de l'entreprise pour laquelle il travaille, ont en revanche montré plus de combativité contre les employeurs pour représenter les intérêts de travailleurs individuels qui souffrent de la précarité de l'emploi et de mauvaises conditions de travail. Ces syndicats représentent les intérêts de travailleurs temporaires et permanents dans les petites et moyennes entreprises (PME), qui ne sont pas affiliés à des syndicats d'entreprise ; ils cherchent à résoudre les conflits du travail individuels. Cependant, les moyens de pression, aussi bien humains que financiers, des syndicats auxquels les travailleurs adhèrent de manière individuelle sont beaucoup moins importants que ceux des syndicats d'entreprise.

Pour compenser leurs faibles moyens de pression, certains de ces syndicats se sont engagés dans un « syndicalisme de mouvement social » en formant des coalitions avec des organisations de la société civile. Par exemple, le Shutoken Seinen (le syndicat pour la jeunesse de l'agglomération de Tokyo), un syndicat indépendant spécialisé dans la représentation des intérêts des jeunes travailleurs, a participé à une campagne intitulée « Lutter pour 1500 yens » mise en œuvre par une organisation de la société civile, Aequitas (« équité » en latin), pour exhorter le gouvernement à augmenter le salaire minimum des travailleurs à faible revenu. Ces coalitions sont cependant souvent ponctuelles et ne sont pas suffisamment institutionnalisées.

Ces syndicats ont également tenté d'exercer une action politique par le biais du lobbying, de propositions, de mobilisations de masse, etc. Le SSU a par exemple adressé des demandes aux ministères concernés, tels que le ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales, pour améliorer les conditions de travail des jeunes travailleurs en matière de salaire minimum, de protection de l'emploi et d'heures de travail. Cependant, à quelques exceptions près, les actions politiques de ces syndicats n'ont guère influencé la politique sociale du gouvernement. Ils peinent à syndiquer les travailleurs, car ils recrutent généralement leurs membres sur une base individuelle en délibérant avec les travailleurs plutôt qu'en s'appuyant sur le recrutement de masse habituel sur le lieu de travail. Résultat, de nombreux travailleurs continuent de souffrir à titre individuel de la précarité de l'emploi et de mauvaises conditions de travail. ■

Toute correspondance est à adresser à Hiroaki Richard Watanabe
<hrwatana@fc.ritsumei.ac.jp>

> La résistance des travailleurs indonésiens au régime de Suharto

Verna Dinah Q. Viajar¹, Université des Philippines Diliman (Philippines)



En août 2020, les syndicalistes indonésiens se sont mobilisés dans l'ensemble du pays contre les plans du gouvernement visant à restreindre les droits des travailleurs.

Crédit : IndustriALL Asie du Sud-Est.

On dit souvent que ceux qui ne se souviennent pas du passé sont condamnés à le reproduire. Nous avons des leçons à tirer du passé, alors que l'autoritarisme progresse dans le monde sur fond de crises dévastatrices du néolibéralisme et d'inégalités politico-économiques. Il pourrait ici être utile d'étudier les mouvements syndicaux dans les pays d'Asie du Sud-Est qui ont été confrontés à la répression de régimes autoritaires à l'époque postcoloniale et de la guerre froide. Le mouvement syndical indonésien en est un exemple. Né dans le sillon du mouvement anticolonial contre les Hollandais, il a été persécuté pendant le régime autoritaire de Suharto, avant de connaître un nouvel essor dans la période de démocratisation qui a suivi. Malgré sa faiblesse, le mouvement syndical sous le régime répressif de Suharto a réussi à jouer un rôle dans le changement de régime et le processus de démocratisation. Cet article montre que les syndicats et autres mouvements de travailleurs en Indonésie, constitués pour défendre les intérêts des travailleurs, ont été des éléments clés dans la lutte pour la démocratisation contre le régime autoritaire de Suharto. Comprendre le rôle du mouvement syndical dans la poursuite de réformes démocratiques et le changement de régime en Indonésie permet de mieux comprendre comment des forces sociales émergent et renforcent la résistance contre les pratiques autoritaires en Indonésie et ailleurs.

> Les débuts du mouvement syndical

Les syndicats indonésiens, autorisés depuis 1894, ont pu prospérer sous le gouvernement colonial néerlandais. Dans les années 1940, le mouvement syndical, qui comptait plus de 100.000 adhérents, est devenu un mouvement militant, de gauche et pro-indépendance. Premier président après l'indépendance, Sukarno (qui a été au pouvoir de 1945 à 1967) était considéré comme un socialiste révolutionnaire et a hérité d'un mouvement syndical très politisé, d'un parti communiste fort (le Partai Komunis Indonesia ou PKI) et d'une organisation militaire de plus en plus orientée à droite, dont Suharto était issu. À l'époque de Sukarno, les syndicats de gauche se sont donc retrouvés pris dans le conflit politique entre le Parti communiste indonésien et les militaires de droite. En 1968, pour mettre fin à l'influence communiste sous le gouvernement Sukarno, Suharto a pris le pouvoir au moyen d'un coup d'État.

Le régime de « l'Ordre nouveau » de Suharto s'est accompagné d'exterminations à l'encontre du mouvement communiste qui ont été parmi les plus sanglantes de la région. 500.000 personnes ont trouvé la mort et plus d'un million de personnes identifiées comme membres ou sympathisants du PKI ont été arrêtées. Visés lors de l'implosion du conflit politique, les syndicats militants de gauche ont également été

>>

éliminés par les militaires afin d'assurer la stabilité du régime autoritaire de Suharto. Un mouvement syndical réprimé et contrôlé par l'État est né des cendres de l'un des coups d'État les plus sanglants de l'Asie du Sud-Est. Cette répression et ce contrôle du mouvement syndical sont devenus la condition préalable à l'établissement du régime autoritaire de Suharto (1968-1998) dans le plus grand pays islamique du monde.

> Répression des travailleurs et relations entre les partenaires sociaux sanctionnées par l'État et soumises au Pancasila²

Pendant plus de deux décennies, le mouvement syndical indonésien est resté sous le contrôle du régime autoritaire de Suharto, dans le cadre des *Pancasila Labor Relations*, les relations de travail basées sur le *Pancasila*. Plus tard rebaptisé *Pancasila Industrial Relations*, ce cadre exaltait la culture indonésienne de recherche de l'harmonie au sein d'une communauté, de sorte que la lutte des classes entre travailleurs et capitalistes était considérée comme contraire à l'identité indonésienne et aux principes du *Pancasila*. En application de ce cadre, toute forme de contestation des travailleurs, en particulier les grèves, était considérée comme une violation des principes du *Pancasila* et une incitation à la discorde.

Les relations de travail basées sur le *Pancasila* ont favorisé la stratégie économique de Suharto destinée à sortir l'Indonésie de la liste des pays les plus pauvres de la région de l'Asie du Sud-Est. L'Ordre nouveau instauré par Suharto a lancé l'industrialisation de l'Indonésie moyennant une stratégie, soutenue par les revenus du pétrole, de substitution des importations dans les années 1970, avant de passer à une stratégie de croissance axée sur les exportations dans les années 80, après la crise pétrolière de la fin des années 70. Cette stratégie a entraîné une croissance économique rapide, des années 1980 jusqu'à la crise financière asiatique de 1997. Cette croissance reposait sur un mouvement syndical docile conjugué à une politique de bas salaires. Cependant, l'industrialisation rapide a donné naissance à de nouvelles forces sociales, et les travailleurs de l'industrie ont commencé à réclamer davantage de liberté pour se syndicaliser, négocier collectivement et résister à la violence exercée contre les syndicalistes. La violence et l'exploitation au travail dans le cadre de la stratégie d'industrialisation axée sur l'exportation ont favorisé l'émergence d'une nouvelle classe ouvrière, insatisfaite d'un mouvement syndical inactif et contrôlé par l'État. Des syndicats indépendants ont commencé à s'organiser au début des années 90, avec des grèves sauvages préfigurant le passage à un mouvement syndical plus combatif.

En 1994, les grèves et manifestations de travailleurs qui se succèdent ont contribué au tumultueux mouvement anti-autoritaire de la *Reformasi*, qui a abouti à l'éviction de Suharto pendant la crise financière asiatique. Même si les syndicats et le mouvement de la *Reformasi* n'ont pas conclu de collaboration formelle, les travailleurs et les syn-



Crédit : IndustriALL Asie du Sud-Est.

dicats indonésiens ont participé, ne serait-ce qu'indirectement, au mouvement de démocratisation qui a entraîné le changement de régime. Les syndicats et travailleurs organisés, ainsi que d'autres mouvements de défense des intérêts des travailleurs, font tous partie du mouvement syndical indonésien. Celui-ci a été renforcé lorsqu'il a été associé à la mobilisation plus générale en faveur de la démocratie et contre le régime autoritaire de Suharto.

> Conclusion

Le mouvement syndical indonésien a connu des formes et des phases distinctes, sous l'effet des évolutions politiques et économiques. Les syndicats ont été affaiblis par le régime répressif de Suharto, mais n'en ont pas moins contribué au changement de régime lorsque les travailleurs ont réclamé des droits démocratiques tels que la liberté d'association – des droits qui ne peuvent s'épanouir que dans un environnement démocratique. L'évolution des relations de production a donné naissance à de nouvelles forces sociales, telles que la classe des ouvriers de l'industrie, les professionnels des zones urbaines et les groupes de pression de travailleurs, qui ont participé au mouvement plus large de démocratisation. Les mouvements ouvriers et étudiants ont joué un rôle clé dans le mouvement d'opposition à Suharto après le choc de la crise financière asiatique de 1997. La chute du gouvernement et l'éviction de son dirigeant autoritaire ont été particulièrement spectaculaires, Suharto se retrouvant acculé à la démission en 1998 lorsque des chars militaires ont encerclé sa résidence en pleine nuit. La chute du gouvernement de l'Ordre nouveau de Suharto, qui reposait sur l'idéologie nationaliste du *Pancasila*, a marqué le début d'une nouvelle ère politique pour l'Indonésie. ■

Toute correspondance est à Verna Dinah Q. Viajar <vqviajar@up.edu.ph>

1. Ce travail a été rendu possible grâce à une bourse postdoctorale de l'*International Research Group on Authoritarianism and Counter-Strategies* (Groupe international de recherche sur l'autoritarisme et les stratégies d'opposition) de la Fondation Rosa Luxemburg. Verna Dinah Q. Viajar travaille actuellement à la *School of Labor and Industrial Relations* de l'Université des Philippines Diliman (UP SOLAIR) en tant que chercheuse invitée.

2. Le *Pancasila* est un cadre de référence politique initialement promu par le leader de l'indépendance coloniale, Sukarno, pour garantir l'unité du pays. Il est fondé sur les principes de l'humanisme, de la démocratie et de la justice sociale. Suharto s'est approprié cette idée politique populaire pour asseoir sa légitimité.

> L'avenir des régimes de genre

Sylvia Walby, City, University of London (Royaume-Uni), co-coordinatrice du groupe thématique de l'ISA « Violence et société » (TG11), membre et ancienne présidente du comité de recherche de l'ISA « Économie et société » (RC02), et membre du comité de recherche « Femmes, genre et société » (RC32) et **Karen Shire**, Université de Duisburg-Essen (Allemagne), et vice-présidente du RC02

Le genre est un thème d'actualité à l'échelle mondiale. La série d'articles qui suit porte sur une nouvelle manière de penser les relations de genre au niveau macro, nécessaire à une analyse de portée mondiale. Les auteures s'intéressent au meilleur moyen de théoriser les différents régimes de genre. Elles ajoutent une perspective intersectionnelle à l'analyse de classe qui, jusqu'ici, a été l'aspect privilégié par l'analyse macro du monde en sociologie. Elles ajoutent par ailleurs un niveau macro à l'analyse de genre qui, jusqu'ici, a été principalement examiné aux niveaux micro et méso.

Les articles présentés ici prennent pour point de départ un débat qui s'est tenu dans la revue *Social Politics* en 2020 sur la façon dont les théories relatives aux différents régimes de genre doivent être développées pour faire face à la crise actuelle et inclure de manière plus rigoureuse le Sud global aussi bien que le Nord global. Comment théoriser l'impact des crises, en particulier celle du Covid, sur les relations de genre ? Les variétés du régime public de genre sont-elles différentes dans le Sud global par rapport au Nord ?

En quoi la modernité, ou plutôt les multiples modernités enchevêtrées, sont-elles genrées ? En quoi la grande transformation vers la modernité, qui constitue, pour la théorie sociologique, un sujet central de contestation, est-elle genrée ? Les formes domestiques de relations sociales sont-elles de manière intrinsèque ou contingente modernes ou prémodernes ? La distinction la plus importante dans les variétés de régimes de genre est-elle celle entre les formes privées et publiques de régime de genre ? La distinction entre les variétés néolibérales et sociales-démocrates du régime de genre que l'on trouve dans le Nord global est-elle généralement applicable, ou existe-t-il des distinctions différentes entre les variétés de la forme publique du régime de genre dans le Sud global ?

Le concept de régime de genre remet en question la réduction traditionnelle du genre à la famille. Le régime de genre est constitué de multiples domaines institutionnels

dans l'ensemble de la société. L'éventail de ces domaines fait débat, d'aucuns incluant l'économie, la politique, la société civile et la violence, tandis que d'autres incluent des domaines supplémentaires.

Comment aborder la violence, dont beaucoup reconnaissent l'importance sur le plan empirique dans les relations de genre, mais qui est rarement intégrée dans la théorie sociologique ? La violence est-elle un quatrième domaine institutionnel aux côtés de l'économie, de la politique et de la société civile ? Pour théoriser le genre à un niveau macro, une réponse à cette question est nécessaire. Trop souvent, le niveau macro a été théorisé comme une économie politique non genrée. Les articles qui suivent présentent des positions différentes dans ce débat sur la théorisation de la violence : certains plaident pour une reconnaissance de l'importance de la violence dans la réflexion au niveau macro sur la dimension genrée à travers le monde, traitant la violence comme un domaine institutionnel majeur, tandis que d'autres estiment que la violence doit être dispersée sur d'autres domaines.

Les changements intervenus dans l'organisation du *care* remettent en question la théorie sociale qui limitait traditionnellement l'économie aux formes de travail marchandisées. Le travail de *care* fait partie de l'économie, qu'il soit rémunéré ou non. Au plan économique, les relations sociales incluent les relations dans le cadre familial ainsi que celles entre capital et travail.

Souvent nombre d'institutions différemment genrées coexistent (et sont en concurrence) sur un même territoire : État « national », Union européenne (ou autre puissance hégémonique), religion organisée (par exemple, l'Église catholique). Elles présentent des degrés différents de démocratie de genre, de sorte que les variations dans l'équilibre des pouvoirs sont genrées.

Les relations de genre sont en train de changer d'échelle. Les chaînes de soins genrées et mondialisées doivent être analysées au niveau macro aussi bien qu'aux niveaux méso et micro. Il faut analyser l'intersection entre le capitalisme

“La réduction traditionnelle du genre à la famille est remise en question par le concept de régime de genre, qui concerne de multiples domaines institutionnels dans l’ensemble de la société”

et les différents régimes de genre, les migrations, et les remises en question du nationalisme méthodologique spécifiquement liées au genre. Il n'existe pas de société nationale délimitée dans laquelle tous les domaines sociaux sont alignés. Le changement d'échelle des relations de genre implique également une dimension locale (nouvelles formes de prestation de soins, nouvelles formes de projet politique) et les (éventuelles) puissances hégémoniques (l'Union européenne et la Chine, ainsi que les États-Unis). Les articles ici réunis proposent différentes manières de concevoir les trajectoires des régimes de genre dans le temps et l'espace, en tant que formes différemment genrées au développement variable.

L'une des questions de fond que pose cette série d'articles est d'établir si la crise du COVID entraîne des changements dans le régime de genre. D'un côté, il y a la maladie, les décès qui auraient pu être évités, et les processus de dé-démocratisation. De l'autre, on trouve de nouvelles formes de solidarité et des projets progressistes.

Les articles compris dans ce dossier abordent ces thèmes. Sylvia Walby explique comment la violence peut être théorisée comme un quatrième domaine institutionnel, et comment différentes variétés de régimes de genre utilisent et régulent la violence. Karen Shire analyse comment les politiques familiales caractéristiques des régimes de genre conservateurs ne peuvent pas modifier fondamentalement la division genrée du travail de *care*, dans ce qui n'est ni une transformation libérale ni une transformation sociale-démocrate. Mieke Verloo appelle à préciser ce que nous entendons par famille, plaidant plutôt pour un concept qui intègre la manière dont la société organise

les corps, la sexualité et les liens de parenté. Elle considère que le virage à droite des « anti-genre » s'oppose à la dé-traditionalisation des relations intimes, comme le montrent les attaques contre les droits reproductifs et l'autonomie sexuelle en Hongrie et en Pologne. Heidi Gottfried et Karen Shire s'intéressent au changement d'échelle des relations de genre dans une analyse régionale comparative des trajectoires de changement au Japon et en Allemagne. Valentine M. Moghadam soutient que la remise en cause de plusieurs acquis féministes en Iran et en Tunisie ne peut être comprise que si, à partir de la théorie des systèmes-monde, nous rendons compte de la manière dont les pays situés dans les interstices des périphéries et des semi-périphéries économiques sont affectés par les crises économiques et les pouvoirs hégémoniques. Le recul des droits des femmes en Tunisie est attribué à la surexposition des semi-périphéries aux crises économiques mondiales, tandis que les sanctions dirigées par les États-Unis contre l'Iran expliquent le recul des acquis obtenus en matière de genre dans ce pays. Ece Kocabiçak analyse les changements intervenus dans la nature de l'État patriarcal au sein du régime de genre turc. L'analyse de la situation en Italie et en Espagne par Alba Alonso, Rossella Ciccio et Emanuela Lombardo montre que l'Europe du Sud n'est pas une région unifiée, avec des différences importantes dans les régimes de genre des deux pays liées à l'action conjuguée des institutions et des sociétés civiles. Roberta Guerrina, Heather MacRae et Annick Masselot pensent que l'Union européenne relève d'un régime de genre particulier, qui n'a pas su s'attaquer aux inégalités genrées et racialisées produites par le projet de marché unique et exacerbées par de multiples crises, dont la dernière en date est le Covid. ■

Toute correspondance est à adresser à Sylvia Walby <Sylvia.Walby@city.ac.uk>

> De nouvelles variétés de régimes de genre ?

Sylvia Walby, City, University of London (Royaume-Uni), co-coordinatrice du groupe thématique de l'ISA « Violence et société » (TG11), membre et ancienne présidente du comité de recherche de l'ISA « Économie et société » (RC02), et membre du comité de recherche « Femmes, genre et société » (RC32)



Il est important pour les relations de genre et pour la société d'identifier les nouvelles variétés de régimes de genre et les trajectoires qui ont accompagné leur développement, comme mes collègues et moi-même l'avons soutenu dans le numéro spécial de *Social Politics* publié en 2020. Si l'attention s'est surtout portée sur les formes de plus en plus inégales des régimes de genre, il existe également de nouvelles pratiques qui pourraient être le signe de régimes de genre moins inégaux. Certaines sociétés (mais pas toutes) ont subi des pressions qui ont entraîné une augmentation des inégalités de genre ; on compte parmi ces pressions le Covid, le Brexit et Trump, ainsi que la récession économique. Il existe également des formes de réponse collective qui contribuent à une diminution de l'inégalité entre les sexes, y compris dans un cadre étatique (comme la santé publique) ou non étatique (comme le féminisme). Cela soulève des questions sur la violence, le *care*, le féminisme et l'intersection du genre et de la classe sociale. Dans le contexte des débats sur les différents régimes de genre, qu'est-ce que ces pressions et crises ont changé ou mis en lumière ? Quelles nouvelles distinctions, le cas échéant, devons-nous faire dans la typologie des différents régimes de genre pour prendre en compte ces changements ? Comment mieux comprendre les processus menant à différentes trajectoires dans les domaines de l'économie, de la politique, de la société civile et de la violence ? Que faut-il de plus pour théoriser les changements en cours : le concept de crise et de tournant critique est-il suffisant, ou des tem-



Trois questions doivent être analysées compte tenu des nouvelles variétés de régimes de genre : la violence, les inégalités dans le domaine du *care*, et le concept de crise. (Photo 1) Crédit : [aesthetics of crisis / flickr](#) ; (Photo 2) Crédit : [John Twohig / flickr](#) ; (Photo 3) Crédit : [aesthetics of crisis / flickr](#).

poralités et spatialités différentes entrent-elles en jeu qui nécessitent de recourir à de nouveaux concepts ? Trois grandes questions peuvent être identifiées.

Premièrement, pour analyser l'augmentation de l'inégalité, le concept de « néolibéralisme » est-il suffisant ? Comment identifier et théoriser l'augmentation de l'inégalité qui accompagne le virage à droite ? Les concepts de « conservatisme », d'« autoritarisme » ou de « fascisme » sont-ils utiles ? En ce qui concerne l'augmentation de la violence, la question de la théorisation de la violence dans le cadre des différents régimes de genre se pose à nouveau. La caractérisation de l'État comme autoritaire est-elle nécessaire, ou cette violence peut-elle encore être absorbée dans le concept de néolibéralisme ? La montée des milices privées qui agissent avec la complicité de l'État implique-t-elle de prendre comme référence le concept de fascisme – que la contestation soutenue provenant à la fois de la société civile et de l'intérieur de l'État ait suffi ou non à empêcher cette possibilité de se réaliser ? Concernant le Covid-19, la tentative de restructuration de l'économie politique des services de santé dans le sens des entreprises privées à but lucratif requiert-elle non seulement de recourir au concept de néolibéralisme mais aussi à un débat plus engagé sur l'intersectionnalité du genre et de la classe sociale ?

Deuxièmement, pour analyser la diminution des inégalités, la social-démocratie suffit-elle pour appréhender les pratiques émergentes ? Existe-t-il de nouvelles formes de régimes de genre sociaux-démocrates qui ont une relation différente avec un État national que la forme historique dans les pays nordiques ? Les concepts doivent-ils permettre de distinguer entre les formes sociales-démocrates – structures politiques, État et non-État (les biens communs, la communauté, le quartier, le local) – qui impliquent différentes formes de collectivité et de solidarité ? Au sujet du COVID : D'un côté, la crise du COVID montre une fois de plus l'importance des formes de social-démocratie fondées sur l'État, à travers le rôle central joué par la santé publique étatique pour éradiquer le virus. De l'autre, c'est au niveau des administrations locales que les connaissances et les actions sont nécessaires pour déployer des mesures efficaces de dépistage, de traçage et d'aide aux personnes isolées. L'échec relatif pour remédier à la transmission du virus par le biais des contacts physiques et sociaux liés au fait de donner ou de recevoir des soins a été observé, que ces activités de *care* soient

ou non rémunérées ou monétisées, du moins en Europe, ce qui semble indiquer que certaines distinctions dans les débats sur la dimension genrée du *care* ont étonnamment peu d'écho concernant le COVID. Cela soulève un certain nombre de questions : Quelles répercussions les interventions féministes sur la prestation de soins ont-elles sur le régime de genre ? Comment pouvons-nous théoriser les pratiques émergentes dans les relations de soins ? À quoi ressemblerait la théorisation de la spatialité et le redimensionnement dans les régimes de genre ?

Troisièmement, concernant la crise : Une typologie des incidences de la crise (récupération, intensification, transformation ou catastrophe) est-elle suffisante ? La conceptualisation du moment clé comme tournant critique potentiel est-elle suffisante ? Comment comprendre l'impact inégal du féminisme ? Le tournant critique, ou point de basculement, vers une nouvelle trajectoire dépendante du chemin choisi est généralement conceptualisé comme un « événement », en grande partie parce qu'il a une courte durée et une spatialité concentrée. Trois autres termes permettant une différenciation plus poussée sont possibles : « cascade », « catalyse » et « vague ». Avec le concept de cascade, il est fait référence à une suite de foyers de crise pendant lesquelles la crise peut ou non se propager en cascade à travers les systèmes sociaux de la société ; ce concept a été utilisé pour la crise financière de 2008 et la crise du Covid-19 de 2020-2021. Avec le concept de catalyse, il est fait référence à une durée légèrement plus longue que celle habituellement couverte par le concept d'événement ; il contient l'idée d'une accélération, liée aux notions de spirale, en plus de celles d'enchaînement et de cascade, qui a été utilisée pour appréhender le développement de formes sociales-démocrates de régime public de genre au milieu du XX^e siècle dans les pays nordiques. Dans le concept de vague, il y a une force dynamique de changement (par exemple, le féminisme mondial) qui s'exerce sur des formes institutionnelles plus stables, le résultat dépendant de leur interaction, en s'appuyant sur le concept de « cycles de restructuration », qui offre une interprétation spatiale et temporelle plus nuancée des changements.

Les trois questions mentionnées ci-dessus permettent de poursuivre le débat sur les variétés de régimes de genre engagé dans *Social Politics* en 2020, et sur les évolutions sociétales contemporaines. ■

Toute correspondance est à adresser à Sylvia Walby <Sylvia.Walby@city.ac.uk>

> Tout dans la famille : Les régimes de genre conservateurs

Karen Shire, Université de Duisburg-Essen, et vice-présidente du comité de recherche de l'ISA « Économie et société » (RC02)



Qui est tenu de s'occuper des autres, alors que la question de réduire la charge des femmes en matière de care a été formulée comme faisant partie de la politique familiale, et le soutien des femmes dans les familles comme permettant un meilleur équilibre entre le travail et la famille ?
Crédit : Nick Youngson / [Creative Commons](#).

La théorie sur les régimes de genre présente deux trajectoires d'idéaux-types pour le développement des régimes de genre publics. La première est une trajectoire néolibérale, où les opportunités pour les femmes d'obtenir une position égale à celle des hommes sont rendues possibles grâce à leur accès égal aux marchés soumis à la concurrence. Cette trajectoire fait largement l'impasse sur les façons dont la division genrée du travail non rémunéré et la ségrégation genrée du travail désavantagent les femmes. La deuxième concerne la trajectoire sociale-démocrate, qui fait de l'égalité des sexes l'objectif de toutes les politiques, et plus particulièrement dans le domaine de la santé et des autres protections sociales qui permettent d'égaliser les protections en matière d'emploi et garantissent aux femmes une participation égale au leadership politique et économique.

Si l'on s'intéresse aux cas réels, les États-Unis se rapprochent le plus du régime de genre néolibéral, et la Suède de l'idéal social-démocrate. Les deux cas se ressemblent sur un autre plan : le développement de leur régime de genre s'inscrit dans une voie démocratique vers la modernisation. Dans une contribution au numéro spécial de [Social Politics](#) (2020) sur les variétés de régimes de genre, Kumiko Nemoto et moi-même avons soutenu que les idéaux-types basés sur les expériences historiques de modernisation démocratique ne tiennent pas compte des

particularités des pays soumis à une modernisation autoritaire. Dans notre analyse de la constitution historique des régimes de genre dans deux cas de modernisation autoritaire – l'Allemagne et le Japon – nous avons montré que les codes familiaux ont joué un rôle clé dans la subordination des femmes au sein de ménages dirigés par des hommes et dans l'établissement de l'unité de l'entité familiale en tant qu'institution sociale publique au service d'intérêts nationalistes et militaristes. Des arguments similaires concernant l'ancrage juridique des hiérarchies de genre dans la famille sont présentés dans le même numéro spécial de *Social Politics*, concernant d'autres cas de modernisation autoritaire en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (Moghadam), en Turquie (Kocabıçak) et en Espagne (Alonso et Lombardo).

> La politique familiale en Allemagne et au Japon

Les réformes des codes de la famille en Allemagne et au Japon au cours des démocratisations qui ont suivi la défaite militaire et les occupations étrangères en 1945 ont établi des régimes de genre nationaux, en grande partie – mais pas entièrement – basés sur le modèle de l'économie de marché libérale des États-Unis. Les hiérarchies de genre au sein de l'entité familiale en tant qu'unité subsidiaire de la nation ont été reproduites dans les politiques sociales

>>

et les politiques de l'emploi, dans ce que les spécialistes du genre ont appelé le modèle du *male breadwinner*, de l'homme soutien de famille. La deuxième vague du mouvement féministe dans les années 1970 a réussi à réformer de nombreux vestiges des traditions conservatrices au sein de la famille, par exemple dans le domaine du droit relatif aux successions et au divorce. Ce qui n'a pas changé, en revanche, c'est la responsabilité de la cellule familiale pour les soins à la personne et les soutiens fiscaux et sociaux au modèle familial de l'homme soutien de famille. Bien qu'ils ne soient plus autoritaires, ces régimes de genre sont restés conservateurs jusque dans les années 2000, lorsque les préoccupations liées au vieillissement rapide, à la faible fécondité et à la baisse de l'offre de main-d'œuvre ont aligné les politiques conservatrices sur les forces démocratiques sociales-libérales afin de réformer l'organisation sociale du *care* et améliorer le taux d'emploi des femmes.

Le régime de genre social-démocrate suédois n'a cependant pas été le modèle pour ces réformes et, selon moi, ne pouvait pas l'être. À l'instar de nombreux pays d'Europe continentale, la protection sociale en Allemagne et au Japon est financée par des déductions de revenus au profit de l'assurance sociale, et les protections sont étendues aux membres de la famille à charge. Cette configuration de la protection sociale continue de rendre au sein des familles les femmes disponibles pour un travail de *care* non rémunéré. Il rend également la solution suédoise de financement par l'impôt et de services publics politiquement irréalisable. Au lieu de cela, la question de réduire la charge des femmes en matière de *care* a été formulée comme une politique *familiale*, et le soutien des femmes dans les familles comme permettant un meilleur équilibre entre le travail et la *famille*. Dans les deux pays, la politique familiale est intervenue dans le cadre d'une réorganisation sociale des soins apportés aux enfants et aux personnes âgées. Dans aucun des deux pays, cependant, la politique familiale n'a pris en charge collectivement les soins comme en Suède, ni bouleversé la division genrée du travail de *care* non rémunéré.

Qu'est-ce qui a été accompli grâce à la politique familiale ? Sa logique sexospécifique devient évidente dès lors que l'accent est mis sur les formes les plus exigeantes de prise en charge – celle des enfants en bas âge et celle des personnes âgées qui ne peuvent plus vivre de manière autonome. En Allemagne comme au Japon, les politiques familiales ont maintenu ces deux formes de prise en charge *entièrement dans le giron de la famille*.

Les programmes visant à développer la garde des jeunes enfants ne couvrent toujours pas la majorité des enfants âgés d'un à deux ans. En Allemagne, où les pressions de l'Union européenne ont conduit à des réformes, la lente progression de la prise en charge de ce groupe d'âge (jusqu'à 34% de couverture) s'est produite grâce à des mesures visant à étendre la prise en charge par

des *Tagesmutter*, des « mères de jour », renforçant ainsi le rôle des femmes – bien que provenant d'autres familles – dans la prise en charge des jeunes enfants. Au Japon, les femmes sont désormais autorisées à prolonger leur congé maternité au-delà d'un an si elles restent sur une liste d'attente pour une place dans une crèche.

Dans le domaine des soins aux personnes âgées, les deux pays ont introduit il y a plus de 20 ans l'assurance soins de longue durée. Les nouveaux marchés créés pour les services de soins aux personnes âgées visent toutefois explicitement à compléter plutôt qu'à prendre en charge collectivement les soins fournis par les membres de la famille. Le soutien de l'État à l'expansion des services du secteur privé plutôt qu'à la prise en charge collective des soins indique une évolution néolibérale des changements dans les relations hommes-femmes.

> La recherche d'une alternative sociale-démocrate réalisable

N'y a-t-il pas d'alternative au régime de genre public néolibéral ? La recherche d'une réponse concerne les alternatives à la variante suédoise des régimes de genre sociaux-démocrates. Dans cette recherche, le point de départ est clair : la dé-traditionalisation et l'érosion de la famille conjugale/biologique en tant qu'unité de base de la prise en charge sociale, par le biais d'une réorganisation sociale des relations intimes et d'une nouvelle économie morale du *care* guidée par l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En Allemagne et au Japon, rappelant les expériences de réorganisation des relations intimes menées par les mouvements étudiants et féministes de 1968, on constate une utilisation créative des subventions de l'État et des primes d'assurance pour créer des formes alternatives de prise en charge des enfants et des personnes âgées en dehors de la famille. C'est le cas par exemple en Allemagne des coopératives de *Tagesmutter*, ainsi que des garderies assurées par des *Taggesvater* (« pères de jour ») dans des locaux qu'ils louent, et des habitats partagés entre personnes âgées qui mettent en commun leurs primes d'assurance pour recruter leurs propres aidants. Au Japon, on voit de plus en plus d'organisations à but non lucratif dirigées par des femmes, qui fournissent des soins de haute qualité et un travail décent à des femmes rémunérées, mais aussi à de plus en plus d'hommes, dans le domaine des soins aux personnes âgées, mais aussi dans celui de la garde des jeunes enfants.

La recherche d'une alternative sociale-démocrate réalisable pour moderniser les relations entre les sexes dans les régimes de genre conservateurs commencera vraisemblablement par *la fin de la famille* telle que nous la connaissons. ■

Toute correspondance est à adresser à Karen Shire <Karen.shire@uni-due.de>

> Le régime de genre est-il en train de changer en Europe ?

Mieke Verloo, Université Radboud (Pays-Bas)



Le hashtag #pieklokobiet (l'enfer des femmes) est devenu l'emblème de la mobilisation contre les nouvelles lois restreignant l'accès à l'avortement en Pologne. Crédit : LukaszKatlawa / [Wikimedia Commons](#).

La dernière décennie a été marquée par une intensification des campagnes anti-genre. Celles-ci se répandent dans toute l'Europe, et les acteurs impliqués sont de plus en plus nombreux, ainsi que les divers enjeux que cela soulève pour l'avenir du féminisme. On constate également une évolution inquiétante des stratégies réactives vers des stratégies proactives. On peut observer que ces campagnes ciblent un ensemble spécifique de sujets de préoccupation féministes, notamment ceux mis en avant par le courant féministe radical hérité des années 70 : la désessentialisation du sexe et du genre, l'autonomie corporelle et sexuelle, les droits reproductifs et l'hétéronormativité. Tout cela se joue dans un contexte d'autoritarisme croissant en Europe. Le nouveau livre d'Agnieszka Graff et d'Elzbieta Korolczuk, intitulé *Anti-Gender Politics in the Populist Movement*, offre une excellente analyse de ce phénomène. Je cherche pour ma part à savoir si ces attaques sont le signe d'une transformation du régime de genre en Europe, qui rendrait nécessaire d'ajouter un domaine à la théorie sur les régimes de genre.

Dans sa théorie sur les régimes de genre, Walby décrit ceux-ci comme des systèmes complexes d'inégalité, qui se distinguent les uns des autres en fonction de l'impact des configurations spécifiques de la politique, de l'économie, de la violence et de la société civile sur l'inégalité entre les sexes. Walby fait la distinction entre les régimes de genre domestiques et publics, et au sein du régime de genre public, entre ses variantes néolibérales et sociales-démocrates. La distinction entre les régimes de genre domestiques et publics est fondée sur les différences dans la politique : la politique dans les régimes de genre domestiques se caractérise par un faible rôle de l'État et un rôle de premier plan des patriarcats basés sur les familles et les réseaux de parenté, alors qu'elle se caractérise dans les régimes de genre publics par un État fort. La distinction supplémentaire qui est faite entre les deux régimes de genre publics repose sur la manière dont les États ou les institutions étatiques organisent l'inégalité de classe. Dans le cas du régime de genre public néolibéral, les institutions étatiques donnent autant d'espace que possible au marché, et donc à un système capitaliste d'organisation de l'économie, ce qui entraîne de fortes inégalités de classe et influe sur les inégalités de genre qui les traversent. Le régime de genre public social-démocrate est quant à lui mis en place pour atténuer les pires excès des inégalités de classe capitalistes

afin d'assurer un niveau minimum d'égalité des chances. Il s'agit entre autre d'atténuer les inégalités entre les sexes, notamment en matière de travail et de *care*.

Cette distinction entre différents régimes de genre concerne principalement les domaines de la politique et de l'économie. Pourtant, pour comprendre les campagnes anti-genre et les nouvelles approches du genre qui y sont liées, la théorie sur les régimes de genre devrait accorder plus d'attention à l'intrication de l'inégalité de genre et de l'inégalité sexuelle. Je soutiens qu'il est possible et nécessaire de revoir cette théorie en ajoutant un domaine de cathexis composé de toutes les institutions de la société qui régulent les corps, les sexualités et la parenté.

Mes arguments sont liés à quatre critiques de la théorie des régimes de genre (voir le numéro spécial de 2020 sur les régimes de genre publié dans *Social Politics*). J'axe ma réflexion sur la nécessité de donner une place à la « famille » dans la grille d'analyse de Walby, et propose différentes manières de le faire.

> La famille comme domaine dans la théorie du régime de genre : Possibilités et limites

Valentine M. Moghadam identifie deux régimes de genre publics : néopatriarcal et conservateur-corporatiste. Le régime néopatriarcal, c'est un patriarcat domestique organisé par l'État par le biais d'un droit de la famille conservateur, conjugué à une forme de capitalisme qui limite la participation économique des femmes, ce sont des restrictions imposées à la société civile qui entravent les efforts d'organisation sur le long terme des féministes, et c'est une législation inadéquate ou inexistante sur la violence à l'encontre des femmes. Le régime conservateur-corporatiste émergent comprend des mouvements féministes forts, une visibilité des femmes dans les professions libérales et un droit de la famille réformé. Moghadam juge nécessaire d'ajouter le domaine de la famille à la théorie du régime de genre, les lois et les réformes sur la famille étant les institutions qui jouent un rôle essentiel dans l'émergence et la transformation de ces régimes de genre. Il est important de noter qu'elle prête attention aux diverses positions non démocratiques ou moins démocratiques au sein des structures politiques et de la société civile.

Karen Shire et Kimiko Nemoto, établissant une distinction fondée sur la nature démocratique ou autoritaire de la politique, soulignent également l'importance du rôle des politiques familiales. Elles observent que les régimes de genre conservateurs établissent la sphère domestique en tant que sphère publique et se transforment par le biais des politiques familiales, ce qui renforce une division sexuée du travail qui n'est ni néolibérale ni sociale-démocrate. Ces politiques familiales cherchent à soutenir à la fois l'emploi des femmes et la natalité. Elles montrent que les régimes de genre domestiques peuvent être modernisés de manière non libérale et conservatrice, en intégrant non seulement l'organisation du

travail et des soins, mais aussi le contrôle de la fécondité des femmes. Comme Moghadam, Shire et Nemoto distinguent les régimes de genre en fonction du degré de démocratie ou d'autocratie, lié à différentes voies de changement : imposée par les autorités dans les régimes autoritaires, et partant de la base dans les régimes démocratiques.

De même, Ece Kocabiçak appelle à accorder davantage d'attention à l'importance de la famille lors du passage d'un régime de genre domestique à un régime de genre public, en mettant en lumière la dépossession sexiste qui permet de maintenir l'exploitation patriarcale du travail au sein de la famille. Elle décrit un patriarcat domestique moderne qui organise l'exclusion des femmes de l'emploi rémunéré en même temps que leur dépossession et une dépendance de plus en plus grande des revenus du travail, ce qui permet de poursuivre l'exploitation patriarcale domestique du travail.

Emanuela Lombardo et Alba Alonso estiment elles aussi qu'il est nécessaire de théoriser un domaine de cathexis car les luttes autour des droits sexuels et reproductifs en Espagne sont d'une importance cruciale pour comprendre la dynamique des régimes de genre. Ces luttes se trouvent au centre des campagnes anti-genre et empêchent une transformation plus poussée des régimes de genre dans une direction plus féministe ; elles pourraient réduire à néant les avancées faites dans un passé récent.

Toutes ces auteures tentent de faire entrer les questions relatives à la « famille » dans les quatre domaines définis par Walby, mais se heurtent à des difficultés dans la mesure où les familles s'articulent principalement autour de la division entre travail et *care*. Cela ne suffit pourtant pas à appréhender les dimensions des inégalités de genre qui trouvent leur origine dans la manière dont une société organise les corps, la sexualité et la parenté.

En résumé, la distinction actuelle faite entre les différents régimes de genre – entre régimes publics néolibéraux et sociaux-démocrates – ne suffit pas à saisir les campagnes anti-genre actuelles et le virage qui en résulte vers des formes moins progressistes de rapports de genre. Ce virage s'est déjà produit en Pologne et en Hongrie, où l'autonomie reproductive et sexuelle a été restreinte et les droits sexuels bloqués au nom de la défense de la « famille » ; cette tendance est en train de gagner rapidement d'autres pays et une grande variété d'acteurs politiques. On observe une solide coalition entre acteurs religieux traditionnels et de l'extrême droite en faveur de cette évolution. S'agit-il d'une forme publique moderne de néopatriarcat ?

Cette transformation du régime de genre est à prendre au sérieux, mais elle ne deviendra visible dans toutes ses conséquences néfastes que lorsque nous désignerons un nouveau domaine à part entière, centré sur les corps, la sexualité et la parenté. ■

Toute correspondance est à adresser à Mieke Verloo <mieke.verloo@ru.nl>

> Régimes publics de genre : Des divergences convergentes

Heidi Gottfried, Wayne State University (États-Unis), membre du conseil d'administration du comité de recherche de l'ISA « Économie et société » (RC02) et membre des comités de recherche « Femmes, genre et société » (RC32) et « Mouvements de travailleurs » (RC44), et **Karen Shire**, Université de Duisburg-Essen (Allemagne), et vice-présidente du RC02



Bien que la réorganisation régionale de la reproduction au Japon et en Allemagne varie de façon importante, les migrants jouent un rôle de premier plan dans l'organisation du travail de care dans les deux pays. Crédit : Pekka Nikrus /flickr.

des « divergences convergentes » entre les régimes de genre contemporains dans un monde qui reconfigure la reproduction sociale à l'échelle mondiale, tout en créant simultanément de nouveaux clivages entre les femmes par la transformation de la répartition hommes/femmes du travail reproductif. La demande croissante de main-d'œuvre migrante à bas salaire, en particulier dans les pays qui connaissent un vieillissement rapide de leur population, entraîne à la fois une intégration régionale et mondiale plus forte des économies au plan social et politique et une intersection plus étroite des inégalités de classe, de genre et de race ou citoyenneté.

> Restructurer le travail de care

L'Allemagne et le Japon continuent de situer la garde des enfants en bas âge principalement dans le cadre privé du foyer, et les réformes entreprises n'ont pas réussi à suffisamment développer les structures de garde d'enfants. La baisse de la fécondité dans les deux pays, en partie due au système d'emploi étroitement attaché au modèle de l'homme « gagne-pain », a entraîné une évolution rapide de la population âgée et, par conséquent, une demande croissante pour la prise en charge des personnes âgées. Les mesures les plus récentes intégrées à la politique sociale des deux pays comprennent des plans d'assurance à long terme, qui, d'une manière largement similaire, reviennent clairement à déplacer les soins aux personnes âgées dans le cadre privé du foyer. Le financement partiel de ces services par les primes d'assurance dans les deux pays contribue à encourager l'expansion de services de care assurés par une main-d'œuvre faiblement rémunérée et semi-professionnalisée.

Dans l'ensemble de l'Union européenne (UE), sous la pression des objectifs fixés en matière d'emploi et d'égalité des sexes, la garde des enfants a été en grand partie prise en

Si dans le prolongement des miracles économiques de l'Allemagne et du Japon, la place des femmes a progressé dans l'enseignement supérieur, les modalités de leur emploi ont cependant peu changé, avec des niveaux élevés de travail à temps partiel pour les mères, la persistance d'écart salariaux importants entre les sexes, et des charges continues liées au travail de care non rémunéré, suivant un schéma que la pandémie n'a fait qu'exacerber. Les récentes mesures prises par les pouvoirs publics pour mieux organiser le travail de care entraînent

charge par la collectivité, du moins pour les enfants de plus de trois ans. Cependant, la garde des enfants de moins de trois ans reste largement une affaire de famille. L'absence de changements tangibles dans la participation des hommes aux tâches domestiques encourage l'UE à transférer une plus grande partie du travail domestique non rémunéré des femmes vers des services marchands rémunérés. En outre, qu'un régime de genre soit ou non typiquement social-démocrate, une grande partie du travail domestique et de soins, lorsque ce travail donne lieu à rémunération, est reléguée aux femmes migrantes, dans des conditions d'emploi très majoritairement mal rémunérées et précaires. Dans ce contexte, les divergences se répercutent sur les conditions d'emploi des femmes, avec un clivage net entre le travail des citoyennes et des non-citoyennes, tandis que les différents régimes de genre convergent de plus en plus. La réorganisation sociale de la reproduction liée à la sortie des femmes de la sphère domestique pour occuper en plus grand nombre un emploi rémunéré, de même que les politiques *familiales* (comme les crédits d'impôt pour l'embauche d'une aide à domicile), visent à promouvoir la participation des femmes au marché du travail comme stratégie de croissance nationale dans un contexte de changements démographiques. Ainsi, les stratégies de croissance sont de plus en plus étroitement liées à une intégration supranationale et régionale de la reproduction.

> Des variations régionales

La réorganisation régionale de la reproduction, au sein de la région Asie-Pacifique dans le cas du Japon, et de l'Union européenne dans le cas de l'Allemagne, présente d'importantes variations. La libre prestation de services et la libre circulation au sein de l'UE ont permis la création d'infrastructures commerciales totalement libéralisées et une mobilité de la main-d'œuvre. Cependant, les données disponibles montrant que les migrants d'Europe de l'Est ont été présents dans le secteur allemand du *care* bien avant que les citoyens des nouveaux États membres puissent travailler légalement en Allemagne semblent indiquer des équivalences au niveau fonctionnel plutôt que des différences fondamentales. Les pays membres de l'ASEAN lèvent dans certains secteurs les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée entre leurs États membres, mais la zone fonctionne selon des modalités différentes de celles en vigueur dans l'Union européenne. Le Japon a eu recours à des accords bilatéraux pour mettre en œuvre une dynamique similaire permettant de réajuster le système reproductif. En faisant jouer des accords commerciaux, qualifiés dans le jargon d'accords de partenariat économique, le Japon a créé de nouveaux couloirs de mobilité pour les travailleurs du *care* ; de fait, ce sont les travailleurs du *care* qui sont principalement visés par les clauses migratoires incluses dans ces accords. Les pays d'origine les plus importants – les Philippines, l'Indonésie et le Vietnam – se greffent sur des liens historiques régionaux antérieurs liés à la colonisation japonaise, sur l'influence politique du Japon en tant que principal bailleur de fonds dans la région et sur sa position en tant que premier investisseur étranger.

À la différence de l'Allemagne, le Japon a adopté une approche prudente pour accroître le nombre de travailleurs migrants dans le secteur du *care*, en négociant des accords bilatéraux et en modulant la classification du travail de *care* comme qualifié ou non qualifié. Sa stratégie d'importation de main-d'œuvre n'a pas permis de combler l'éternelle pénurie de travailleurs dans ce secteur, en partie parce que le contrôle strict de l'immigration, les obstacles pour obtenir un permis et les restrictions pour accéder à la citoyenneté limitent le flux de travailleurs migrants vers le Japon. Fidèle à ses habitudes, l'État japonais s'est placé au centre de l'intermédiation, agissant non seulement comme un agent chargé de fixer les règles dans la négociation des accords bilatéraux, mais aussi comme un intermédiaire sur le marché du travail, chargé de gérer les mouvements de main-d'œuvre en provenance d'autres pays de la région. La libre circulation au sein de l'Union européenne facilite les flux transfrontaliers en provenance des pays limitrophes de l'Allemagne. En raison des premières restrictions, les travailleurs migrants du secteur du *care* entraient en Allemagne soit en tant qu'indépendants (dans le cadre de la liberté de prestation de services dans l'UE), soit en tant que travailleurs non déclarés. Au début, les migrants travaillaient chez des particuliers, soit sans être couverts par les normes du travail (s'ils étaient indépendants), soit sans aucun recours en cas de plainte (s'ils n'étaient pas déclarés). Comme dans d'autres États membres de l'UE, la façon dont les travailleurs du *care* sont entrés en Allemagne a permis à tout un secteur des agences spécialisées dans les services (situées principalement dans les États membres de l'Europe de l'Est) de prospérer. La levée des restrictions initiales a laissé les travailleurs du secteur du *care* exposés à des formes précaires de relations de service entre indépendants et agences de recrutement. Le travail des migrants dans le secteur du *care* a ainsi été *modelé* comme emploi précaire.

La régionalisation et la mondialisation peuvent être des forces positives, dans la mesure où elles offrent de nouveaux espaces aux acteurs féministes qui, au sein des gouvernements et de la société tentent de mobiliser des mouvements efficaces pour aligner les politiques d'égalité des sexes sur les normes internationales. Néanmoins, les politiques formulées aux niveaux régional et international doivent être mises en œuvre par des acteurs politiques nationaux. Les tensions sous-jacentes entre les institutions supranationales et la gouvernance nationale rendent difficile l'harmonisation des initiatives politiques d'un pays à l'autre, comme en témoigne clairement la diversité des réponses nationales des gouvernements face au COVID. Les crises, comme celle du Covid-19, sont susceptibles d'entraîner des changements conséquents dans les systèmes sociaux : une nouvelle reconnaissance publique peut entraîner une revalorisation du travail de *care* et faire pencher les politiques en faveur de principes sociaux-démocrates, ou l'intensification du travail de *care* au sein du foyer peut amplifier la re-traditionalisation des femmes et les inégalités fondées sur la classe sociale, la race et la citoyenneté. ■

Toute correspondance est à adresser à Heidi Gottfried <ag0921@wayne.edu>

> Régimes de genre, institutions et système-monde

Valentine M. Moghadam, Northeastern University (États-Unis) et membre du comité de recherche de l'ISA « Femmes, genre et société » (RC32)

En tant que concept macrosociologique formulé par Sylvia Walby, le *régime de genre* a été surtout théorisé et analysé à l'échelle nationale et principalement appliqué aux régions considérées comme des démocraties capitalistes fortement développées économiquement et solidement intégrées dans l'économie-monde capitaliste et ses marchés financiers. À ce jour, les études de cas nationales portent sur le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Espagne, le Japon et l'Allemagne. Nous commençons toutefois à entrevoir des applications dans des régions moins développées qui abritent à la fois des régimes démocratiques et des régimes autoritaires, soit faiblement intégrés à l'économie-monde ou fortement dépendants. Je m'intéresserai ici plus particulièrement à l'Iran et à la Tunisie, et commencerai par un rappel des différents contextes.

L'application du concept de régime de genre à Israël (par Amalia Sa'ar), à la Turquie (par Ece Kocabiçak) et aux pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie, par moi-même) montre qu'il peut être étendu à des contextes non occidentaux, moyennant les ajustements nécessaires pour tenir compte des spécificités nationales et des variations internes propres à chaque pays. Sa'ar utilise le concept de « contrat de genre patriarcal » (que j'avais introduit dans un livre de 1998) pour expliquer le retard dans l'intégration des femmes palestino-israéliennes sur le marché du travail de l'économie néolibérale ; le résultat en Israël est un régime de genre principalement centré sur la sphère domestique, avec, dans une moindre mesure, des variantes centrées sur la sphère publique. Kocabiçak soutient que les régimes de genre domestiques en Turquie varient entre des formes prémodernes et modernes, à la fois dans le temps et d'une région à l'autre du pays. Dans son récent ouvrage intitulé *Seeking Legitimacy*, Aili Mari Tripp n'utilise pas le concept de régime de genre mais sa comparaison des pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) avec d'autres pays de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) corrobore mon analyse du passage d'un régime de genre « néopatriarcal » à un nouveau régime « conservateur-corporatiste » dans cette sous-région du MENA. Rania Maktabi, sans s'appuyer sur la théorie des régimes de

genre, traite de régimes de citoyenneté genrés, en faisant la distinction entre les pays d'Afrique du Nord, les pays du Levant et les émirats du golfe Persique. Dans mes propres travaux, j'ai soulevé la question des modernités non occidentales ou non capitalistes (par exemple, sous le communisme ou dans d'autres contextes autoritaires) en plus de me concentrer sur les nouveaux régimes de genre dans les pays du Maghreb nouvellement en voie de démocratisation, en particulier la Tunisie, et plus récemment l'Iran.

Dans tous les cas, la théorisation féministe a permis d'attirer l'attention aussi bien sur les avancées que sur la stagnation, voire la régression, que l'on peut observer dans l'évolution du patriarcat et des régimes de genre établis. Dès lors, l'une des questions qui se pose est de savoir si les régimes de genre non seulement sont constitués par des domaines institutionnels et une structure de classe à l'échelle nationale, mais s'ils sont également déterminés par la zone économique dans laquelle ils se trouvent – centre, périphérie ou semi-périphérie – suivant la définition établie par les analystes des systèmes-monde. Théoriser les régimes de genre à cette échelle pourrait constituer une première étape pour identifier les variétés, les dynamiques et les perspectives, la diffusion et le regroupement, les convergences et les divergences, ainsi que les facteurs de changement et de régression.

> Régimes de genre dans le Sud global : questions conceptuelles

Afin d'appliquer la théorie des régimes de genre au-delà du Nord global, je voudrais mettre en avant trois questions conceptuelles. L'une concerne la nature et l'étendue de la persistance du patriarcat dans la sphère privée (régime de genre domestique ou précapitaliste), la dénomination la plus appropriée pour désigner le régime de genre émergent ou établi (conservateur *versus* néolibéral ou social-démocrate), et l'importance continue de la *famille* en tant que domaine institutionnel.

La deuxième question concerne l'échelle. Il ressort d'un article récent que j'ai cosigné avec deux sociologues kur-

“Le système-monde capitaliste devrait être le point de départ conceptuel pour notre compréhension des perspectives et de la dynamique des régimes de genre, y compris des configurations institutionnelles à différentes échelles”

do-iraniens, portant sur le Kurdistan iranien, et plus particulièrement sur la capitale Sanandaj, que la *famille* reste un domaine institutionnel important dans le cadre plus large – et beaucoup plus centralisé – du régime de genre néopatriarcal iranien. Les domaines institutionnels fonctionnent-ils différemment à différentes échelles ?

Une troisième question concerne les éléments moteurs et les acteurs à l'origine du passage d'un régime de genre à un autre, et les facteurs à l'origine de la stagnation ou de la régression. Par exemple, dans mon travail sur l'évolution du régime de genre au Maghreb, j'identifie les *mobilisations féministes* comme des moteurs clés du changement, mais je note que des avancées plus poussées – en particulier dans la Tunisie en voie de démocratisation – ont été freinées par la crise économique.

Ces trois questions sont interconnectées, dans la mesure où les éléments moteurs et les acteurs en question peuvent être présents à différentes échelles, et où les domaines institutionnels peuvent être influencés par des dynamiques mondiales, nationales et infranationales. L'élément central de mon argumentation est que le système-monde capitaliste – compris comme la configuration fortement inégalitaire et hiérarchique des marchés capitalistes et des relations interétatiques – devrait être le point de départ conceptuel pour comprendre les perspectives et les dynamiques des régimes de genre, y compris leurs configurations institutionnelles à différentes échelles.

> Appliquer l'analyse des systèmes-monde aux régimes de genre en Iran et en Tunisie

J'étudie ces interconnexions à partir du cas empirique de deux États de la région MENA – deux républiques dotées d'une importante classe moyenne, et notamment d'une population féminine instruite et ambitieuse. Le premier cas est celui de l'Iran, un État autoritaire et riche en pétrole mais soumis à des sanctions punitives de la part des États-Unis ; le deuxième est celui de la Tunisie, un pays

en voie de démocratisation mais économiquement affaibli et fortement endetté. Si le système politique, l'économie et la société civile ne sont pas les mêmes dans les deux pays, en revanche les débats autour de la *famille* sont similaires. Les domaines institutionnels, ainsi que les régimes de genre respectifs qui les constituent, ne sont pas seulement influencés par des facteurs et des forces internes, mais sont également très exposés à des forces qui opèrent au niveau du système-monde hiérarchique.

J'explique que les régimes de genre sont le produit de processus systémiques mondiaux qui influent sur les acteurs et les institutions à l'intérieur et au-delà des frontières nationales, favorisant ou au contraire entravant l'égalité de genre. Dans le cas de l'Iran, un État émergent semi-périphérique défie la puissance hégémonique du système-monde, encourant des pénalités économiques et financières qui renforcent à leur tour les forces réactionnaires nationales et entravent ou annulent les progrès accomplis en matière de participation et de droits des femmes. La récente et très controversée décision officielle de ne communiquer les bulletins de notes des enfants qu'aux seuls pères en est un exemple. Dans le cas de la Tunisie, une transition démocratique largement admirée et un nouveau régime de genre qui va dans le sens d'une plus grande égalité se trouvent compromis par la faiblesse du pays au plan économique, ses liens tangentiels avec les chaînes de production mondiales et sa dépendance aux investissements et aux prêts extérieurs. À cela s'ajoutent l'impasse de l'action concernant l'égalité d'héritage entre frères et sœurs – une déception considérable pour les activistes féministes – et une récente intervention présidentielle controversée au plan institutionnel. L'analyse des cas de l'Iran et de la Tunisie, deux pays du Sud global situés à l'intersection de la périphérie et de la semi-périphérie, met en évidence l'influence des processus systémiques mondiaux – la politique d'hégémonie au sein du système interétatique et le statut vulnérable des petites économies dans l'économie-monde – sur les régimes de genre. ■

Toute correspondance est à adresser à Valentine M. Moghadam
<v.moghadam@northeastern.edu>

> Les déterminants de l'État patriarcal turc

Ece Kocabiçak, The Open University (Royaume-Uni)



Des femmes et des collectifs LGBTI+ protestent contre le retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul, introduite à l'origine pour protéger les filles et les femmes de toutes les formes de violence. Kadıköy, 2021. Crédit : Yagmurkozmetik / [Wikimedia Commons](#).

Les théories des différents régimes de genre, non seulement permettent de souligner l'égale incidence qu'ont, pour la transformation sociale, les régimes d'inégalité fondés sur le genre, la classe sociale et l'appartenance ethnique, mais permettent également d'évaluer les changements au niveau du caractère patriarcal de l'État. Cet article vise à élargir les théories du régime de genre en examinant les déterminants de l'État patriarcal en Turquie. Le cas du retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul, un traité relatif aux droits de l'homme destiné à lutter contre la violence à l'égard des femmes et contre la violence domestique, permet d'étudier dans quelle mesure l'interaction entre les multiples programmes de l'État et le processus de dé-démocratisation accroît la capacité de négociation collective des hommes, en tant que groupe socialement construit basé sur le genre.

> Deux formes de caractère patriarcal de l'État

En m'appuyant sur les théories du régime de genre, je pense que les groupes dominants de la société, fondés sur le genre, la classe sociale et l'appartenance ethnique, exercent une forte influence sur l'État et, en tant que tels, conduisent à une interaction entre les multiples programmes de l'État. Selon Sylvia Walby, la prédominance de stratégies d'exclusion fondées sur le genre est liée à la forme privée du régime de genre, et la ségrégation et la subordination fondées sur le genre sont liées aux formes

néolibérales ou sociales-démocrates des régimes de genre publics. En m'appuyant sur cette différenciation, je conceptualise deux formes majeures de caractère patriarcal de l'État : l'*État patriarcal privé* confine le travail des femmes à la production au sein du ménage (y compris le travail de *care*), tandis que l'*État patriarcal public* recourt à divers degrés de marchandisation et de démarchandisation (des biens et services produits par les femmes au sein du foyer) pour garantir la pérennité de la double charge de travail – rémunéré et non rémunéré – des femmes. Alors que le premier soutient des stratégies d'exclusion fondées sur le genre, le second régule la ségrégation et la subordination fondées sur le genre dans les domaines institutionnels de l'économie, de la politique, de la société civile et de la violence.

La grille d'analyse proposée est particulièrement pertinente pour analyser la formation de l'État dans les pays du Sud global, car les acteurs politiques sont constitués de groupes divers. Comme je l'ai expliqué ailleurs, les acteurs politiques qui défendent le patriarcat en Turquie ne se limitent pas aux hommes chefs de famille, mais incluent également les petits producteurs masculins dans les zones rurales et urbaines. En outre, dans le contexte des régimes antidémocratiques qui entretiennent des disparités de genre considérables au niveau de la prise de décision publique, un groupe particulier d'hommes appartenant à l'élite maintient son influence sur la direction du régime. Cette situation accroît à son tour le pouvoir de négociation

des hommes. Je développe le concept d'*hommes-du-régime* pour faire référence à ce groupe d'hommes appartenant à l'élite.

D'après mon analyse des données, depuis les années 2000, l'État turc est parvenu à contenir un conflit entre son caractère patriarcal public et privé. Ces caractères antagonistes se retrouvent sans doute au sein de nombreux autres États, mais en Turquie, l'évolution vers un État patriarcal public est restée limitée et son ampleur insuffisante pour remettre en question la prédominance du caractère patriarcal privé de l'État. Les interventions de l'État dans le domaine de l'économie encouragent les femmes relativement moins instruites des milieux urbains à rester à la maison pour fournir des services de *care* non rémunérés, et les femmes en milieu rural à continuer à exercer un travail non rémunéré dans les petites et moyennes exploitations agricoles familiales. Dans le domaine de la société civile, le régime anti-démocratique récemment mis en place (depuis 2014-15) exclut les femmes de la prise de décision publique et de la représentation politique et interdit les mouvements sociaux ; dans le même temps, le contrôle des femmes sur leur sexualité, y compris leurs capacités de reproduction, est limité par les réglementations homophobes et pronatalistes de l'État. Un examen plus approfondi des interventions de l'État dans le domaine de la violence sexiste montre que l'État enferme les femmes à l'intérieur de milieux familiaux hétérosexuels violents en limitant leur accès à des alternatives viables et en tolérant la violence masculine à l'encontre des femmes célibataires, séparées ou divorcées, ainsi que la violence à l'encontre des personnes LGBTQ+.

> **Le retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul**

M'intéresser plus particulièrement au retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul me permet d'étudier dans quelle mesure les acteurs défendant le patriarcat se sont servis du programme étatique raciste musulman turc pour maintenir le caractère privé de l'État patriarcal. Suivant mon analyse, entre 2015 et 2018, certains groupes d'hommes se sont d'abord organisés pour contrer les réglementations légales interdisant le mariage des enfants, garantissant la pension alimentaire et réglementant la garde des enfants. La loi n° 6284, qui a été promulguée en relation avec la Convention, a également été passée au crible pendant cette période. En créant divers groupes de discussion sur les médias sociaux, en menant des campagnes de désinformation et en organisant des manifestations populaires,

ces groupes se sont revendiqués comme les victimes des réglementations susmentionnées. Au début, leurs campagnes ont également été soutenues par des hommes-du-régime, notamment des commentateurs, des journalistes, des universitaires, des dirigeants de sectes religieuses et des hommes politiques de divers partis.

Néanmoins, les mobilisations initiales des hommes sont restées limitées jusqu'au repositionnement stratégique de 2019. Bien qu'il n'ait pas été fait mention de la Convention d'Istanbul avant 2019, ces hommes ont réorienté leur action et recadré leurs revendications en 1) désignant non seulement les relations homosexuelles mais aussi l'indépendance des femmes vis-à-vis des hommes comme la principale menace pour l'identité turque et musulmane de la structure familiale ; 2) soulignant l'importance d'une telle structure familiale pour l'existence matérielle et sociale de la population turque et musulmane ; et 3) reprenant l'antienne bien connue selon laquelle l'objectif de l'Occident est de ruiner la Turquie. Avec l'adoption de cette nouvelle stratégie, la solidarité précédemment établie entre ces groupes d'hommes « ordinaires » et les hommes-du-régime a fonctionné efficacement et renforcé leur influence non seulement sur la direction du Parti de la justice et du développement (AKP), mais aussi sur le principal parti de la coalition (le Parti d'action nationaliste, MHP) et un parti d'opposition (le Parti de la félicité, SP). Face à une forte réaction des femmes, la décision turque de se retirer de la Convention n'a pas été si simple. Néanmoins, en mars 2021, Erdoğan annonçait officiellement le retrait, au motif que la Convention avait été détournée pour normaliser l'homosexualité, ce qui était incompatible avec les valeurs sociales et familiales de la Turquie.

Le cas de la Convention d'Istanbul montre que, dans un premier temps (2015-2018), le mouvement pour les droits des hommes n'a pas réussi à accroître son influence sur l'État malgré les efforts des hommes-du-régime. À ce moment-là, la forte résistance des femmes a empêché leurs revendications d'aboutir. Mais avec l'adoption du programme raciste musulman turc (depuis 2019), les hommes-du-régime ont largement contribué à accroître l'influence des acteurs favorables au patriarcat, renforçant par là le caractère privé de l'État patriarcal. Ce diagnostic contribue à la recherche sur les régimes de genre 1) en étudiant divers groupes constituant les acteurs politiques en faveur du patriarcat, en particulier dans les contextes du Sud global ; et 2) en explorant comment l'interaction entre les divers programmes de l'État augmente le pouvoir de négociation collective des hommes. ■

Toute correspondance est à adresser à Ece Kocabiçak <Ece.Kocabicak@open.ac.uk>

> Un régime de genre de l'Europe du Sud ?

Alba Alonso, Université de Saint-Jacques de Compostelle (Espagne), **Rossella Ciccia**, Université d'Oxford (Royaume-Uni) et membre des comités de recherche de l'ISA « Économie et société » (RC02) et « Pauvreté, protection sociale et politiques sociales » (RC19), et **Emanuela Lombardo**, Université Complutense de Madrid (Espagne)



L'Espagne et l'Italie sont souvent rangées dans la même catégorie des pays appartenant au modèle domestique ou conservateur des régimes de genre. Au cours des dernières décennies, les deux pays ont cependant montré des signes d'hybridation et sont devenus de plus en plus dissemblables. Crédit : Granata92 /Wikimedia Commons.

Comment comprendre les différences entre les régimes de genre des États d'Europe du Sud ? Qu'est-ce qui explique les différentes trajectoires de régimes de genre ? L'Espagne et l'Italie sont souvent regroupées comme appartenant au modèle domestique ou conservateur en raison d'un héritage commun d'autoritarisme et de la nature familialiste de leur État-providence, qui pérennise des relations de genre inégales et restreint l'accès des femmes à la sphère publique. Cependant, les deux pays montrent depuis quelques décennies des signes d'hybridation et apparaissent de plus en plus dissemblables, l'Espagne évoluant vers une forme plus publique de régime de genre, tandis que l'Italie présente un rythme de changement beaucoup plus lent et orienté vers une privatisation encore plus importante de son régime de genre.

Nous soutenons que les processus opérant au sein des institutions et de la société civile sont un « moteur » crucial du changement des régimes de genre. Les dynamiques à l'œuvre entre les institutions et la société civile ont été analysées dans des études sur le féminisme d'État. Les études consacrées aux démocraties postindustrielles occidentales ont mis en lumière dans quelle mesure le féminisme d'État favorise de manière significative la représentation démo-

cratique des intérêts des femmes, et l'utilité des alliances entre mouvements féministes et organismes responsables des politiques en faveur des femmes, afin que le genre soit pris en compte dans les débats politiques. Les caractéristiques du système des partis politiques, les héritages institutionnels, les constellations d'acteurs pour et contre l'égalité des sexes, le rôle de la religion organisée, la représentation politique des femmes et les idées sociétales dominantes sur les rôles des femmes et des hommes, complètent le rôle du féminisme d'État et du mouvement féministe, en créant des configurations spécifiques de facteurs qui interagissent et produisent des variations dans les trajectoires des régimes de genre.

Notre étude remet en question l'existence d'un modèle de régime de genre en Europe du Sud qui s'appliquerait à tous les pays de cette région. L'analyse de l'évolution des politiques en faveur de l'égalité de genre en Italie et en Espagne dans les années 2000, si on se réfère aux héritages qui ont précédé en matière d'institutionnalisation de l'égalité de genre, montre que les deux pays d'Europe du Sud ne peuvent pas être regroupés sous un même modèle car leurs régimes de genre diffèrent significativement : alors que le régime de genre espagnol est devenu de plus en plus public, évoluant entre des formes sociales-démocrates et progressistes et des formes néolibérales-conservatrices selon la couleur du parti au pouvoir, le régime de genre italien reste plus domestique et conservateur.

> Dynamiques au sein des institutions et de la société civile

Les variations du régime de genre sont affectées de manière cruciale par des dynamiques au sein du *domaine institutionnel* et de la société civile, et entre l'un et l'autre. Les principaux facteurs qui nous permettent d'évaluer le régime de genre en Italie et en Espagne dans le domaine institutionnel sont les suivants : 1) un système de partis politiques plus hostile en Italie qu'en Espagne, étant donné la force des partis traditionnels de centre-droit en Italie ; la présence de partis de centre-gauche plus proactifs en matière d'égalité de genre en Espagne ; et la montée en puissance des partis de la droite radicale populiste, plus forts et jouant un rôle gouvernemental en Italie depuis

>>

les années 1990, mais qui n'émergent que maintenant en Espagne ; 2) l'ancrage de la démocratie : la représentation politique des femmes est très faible en Italie (11% jusqu'en 2018), alors qu'en Espagne, elle avoisine les 40% depuis 2007 ; 3) l'interférence de la religion organisée dans l'arène politique : le Vatican et ses alliés politiques et de la société civile ont un accès plus direct à l'État, avec pour conséquence un effet plus négatif sur l'égalité en Italie qu'en Espagne ; 4) le féminisme d'État et les triangles de velours (c'est-à-dire les interactions entre les décideurs politiques, les universitaires et experts féministes, et les mouvements féministes) : l'Italie, comparée à l'Espagne, présente une faible institutionnalisation de l'égalité de genre et des alliances plus faibles entre les activistes féministes, les législateurs, les fémocrates et les universitaires ; 5) le fédéralisme est une force progressiste en Espagne, à l'origine d'innovations politiques en matière d'égalité de genre entre les régions, et entre les régions et l'État central, alors que ce n'est pas le cas en Italie ; 6) le familisme en tant que caractéristique du système de protection sociale est resté plus fort en Italie qu'en Espagne.

Dans le domaine de la *société civile*, les principaux facteurs qui influencent notre évaluation sont les suivants : 1) le type de mouvement féministe : en Italie, il est davantage fondé sur la différence que sur l'égalité, et moins orienté vers l'État qu'en Espagne, où la présence de fémocrates et de féministes au sein des partis de gauche a assuré la continuité du développement des politiques d'égalité de genre ; 2) la force des mouvements anti-genre et leur soutien par des acteurs politiques officiels : cet aspect est plus important en Italie qu'en Espagne, avec des liens importants entre les mouvements et les partis de la droite radicale populiste au gouvernement, alors qu'en Espagne, ce lien politique est un phénomène plus récent ; 3) la

connaissance : alors que l'opinion publique espagnole évolue vers des idées progressistes sur les rôles de genre et une plus grande sécularisation, en Italie, le conservatisme de la culture politique et de la société prévaut.

Dans l'ensemble, les facteurs qui poussent à l'adoption de politiques d'égalité hommes-femmes ont constitué une pression plus importante en faveur d'un régime de genre public en Espagne, tandis que les forces conservatrices et anti-genre, tant au niveau des institutions que de la société civile, ont constitué un contexte plus hostile au développement d'un régime de genre public et progressiste en Italie. La persistance des idées conservatrices sur les rôles de genre dans la famille, l'emploi et la vie politique va dans le sens du maintien de structures familiales traditionnelles en Italie, tandis que l'Espagne évolue vers un modèle familial à double revenu. La religion organisée a également une influence négative plus forte sur le régime de genre en Italie, la sécularisation plus importante de la société espagnole par rapport à l'italienne ayant permis à l'Espagne de progresser davantage en matière d'égalité de genre.

Cette étude comparative a permis de tirer des conclusions sur la divergence des régimes de genre en Italie et en Espagne en mettant l'accent sur l'interaction entre les domaines des institutions politiques et de la société civile en tant que moteurs du changement. Les études futures devront prendre en compte l'interaction avec d'autres domaines cruciaux, tels que l'économie, la violence, la connaissance, et les questions liées au corps et à la sexualité, afin de fournir une compréhension plus complète des différences entre les régimes de genre de l'Europe du Sud qui remettent en question des typologies générales moins précises. ■

Toute correspondance est à adresser à Emanuela Lombardo
<elombardo@cps.ucm.es>

> Une crise de trop ?

Le régime de genre dans l'UE de l'après Covid

Roberta Guerrina, Université de Bristol (Royaume-Uni), **Heather MacRae**, Université York (Canada), et **Annick Masselot**, Université de Canterbury (Nouvelle-Zélande)

La pandémie, plus que les crises précédentes, a mis en évidence le rôle crucial des femmes dans le maintien de l'économie et du tissu social au sein de l'Union européenne. Illustration : Arbu.



On se souviendra de 2020 comme de l'année où le monde s'est ralenti. Pour de nombreux commentateurs, la propagation du Covid-19 a bouleversé les certitudes sociales, politiques et économiques établies et les normes qui guidaient l'économie politique mondiale. D'autres ont vu dans cette crise l'occasion de réfléchir à notre impact sur la planète et au degré d'interconnectivité des structures sociopolitiques. Pour l'Union européenne (UE), déjà ébranlée par plusieurs autres crises, la pandémie représente un dilemme existentiel : est-ce *la* crise qui va ouvrir la voie à la désintégration, ou est-ce l'occasion d'envisager une nouvelle Union plus inclusive ? Et en ce qui concerne la question du genre qui nous intéresse ici, quel rôle va jouer l'UE après la pandé-

mie ? Quelles sont les perspectives d'avenir pour le genre dans l'UE ?

Les répercussions liées au genre et à la race des crises à l'intérieur des frontières de l'UE, ainsi que le rôle de l'UE sur la question du genre et le déploiement stratégique par les institutions européennes d'un discours en faveur de l'égalité de genre ont été largement documentés. L'impact de la polycrise actuelle – c'est-à-dire le processus par lequel des crises multiples se chevauchent et fusionnent en un « état d'être » – sur le régime de genre de l'UE rappelle que nous sommes à un moment critique, peut-être plus important que ceux qui l'ont précédé. Pour Sylvia Walby, sous la pression de ces crises multiples, le régime

>>

de genre de l'UE est en train de passer d'un régime de genre public social-démocrate à un régime de genre public plus néolibéral à certains égards, avec cependant des tendances inverses à d'autres égards. Il ressort de notre analyse que cette polycrise représente un test pour les valeurs et l'identité de l'UE, notamment en ce qui concerne le rôle attribué à l'UE en tant que protagoniste sur les questions de genre à l'intérieur de ses propres frontières ainsi que pour ses partenaires extérieurs et ses voisins.

> Une longue histoire de crises

L'histoire de l'intégration européenne est une histoire de crises. Ces crises et leurs règlements ultérieurs sont généralement mythifiés comme ayant ouvert des opportunités économiques et créé de nouveaux espaces politiques. En tant que spécialistes de l'UE, nous avons appris que le projet d'intégration européenne trouve son origine dans la dynamique géopolitique complexe de l'Europe du XX^e siècle ; tel un phénix renaissant des cendres d'une Europe déchirée par la guerre, l'UE a contribué à garantir la paix sur le continent pendant pratiquement 70 ans. Il ne s'agit bien sûr que d'une partie de l'histoire, qui ne tient pas compte des échecs de l'Union européenne dans la gestion du conflit dans les Balkans et de l'impact du marché unique sur les économies les plus faibles du bloc. De même, l'adoption d'une optique féministe intersectionnelle montre que ces opportunités ne sont pas accessibles à tous de manière égale, et que les crises successives ont au contraire contribué à mettre de côté d'autres préoccupations essentielles en matière de justice sociale et d'égalité.

La crise du Covid-19 n'est que l'épisode le plus récent d'une série de crises. De façon peut-être plus marquée que les crises précédentes, la pandémie mondiale a mis en lumière les divisions du travail liées au genre et à la race dans la sphère privée, ainsi que dans l'économie formelle. Comprendre l'orientation du plan de relance post-COVID nous permet d'évaluer les principales priorités et de pouvoir anticiper l'avenir de l'économie et du régime de genre. La question qui se pose ici pour nous est de savoir si l'équilibre des changements dans le régime de genre tel qu'il est décrit par Walby va dans le sens d'un régime moins démocratique, ou s'il ouvre un espace pour imaginer un avenir plus inclusif. Le règlement de la crise de 2020 doit donc être compris dans le contexte historique de la polycrise, qui comprend la crise de la zone euro de 2008 (et les politiques d'austérité associées), la crise humanitaire qui se poursuit en Méditerranée et les routes migratoires de plus en plus dangereuses, et enfin le Brexit et la montée des mouvements populistes anti-européens à travers le continent.

> Le régime de genre en période de Covid-19

Durant la première phase de la crise du Covid-19, l'accent a été mis sur une réponse paneuropéenne et sur la résilience

des services de santé nationaux. Les personnels de santé, médecins et infirmières, ont été décrits comme des héros pour avoir travaillé dans des conditions extrêmement difficiles dans ce qui était considéré comme la nouvelle ligne de front dans la lutte contre le virus. Au cours de cette phase, le système de santé publique a été sécurisé. Comme de nombreuses familles ont réorganisé leur travail et leur vie afin de les mener à partir de chez eux, la charge de l'éducation et des soins est retombée en grande partie sur les femmes/mères de famille. En effet, les femmes continuent d'assumer la plus grande part des charges non rémunérées, invisibles et pourtant essentielles, qui soutiennent l'ensemble de l'économie. La tendance paneuropéenne allait donc dans le sens d'un régime de genre de plus en plus privé qui réaffirmait une division traditionnelle du travail entre les sexes.

Les mesures de santé publique visant à prévenir la propagation du Covid-19 ont ainsi mis en évidence l'une des défaillances les plus importantes du modèle d'égalité attaché au régime de genre néolibéral. L'accent mis sur l'accès au marché du travail et l'augmentation du taux d'activité des femmes ayant des enfants d'âge scolaire n'a que très peu contribué à remettre en cause les divisions sexospécifiques profondément ancrées du travail de *care* au sein des ménages. Cette crise, plus que les précédentes, a attiré l'attention sur le rôle essentiel joué par les femmes dans l'économie ainsi que la persistance de l'importance de la reproduction sociale dans le fonctionnement de l'économie formelle. Bon nombre des travailleurs clés qui « combattent le virus en première ligne » tels que les agents de nettoyage, les infirmières, les soignants et les médecins sont des femmes. À bien des égards, les mesures prises pour combattre le Covid-19 ont mis en évidence la pérennité des valeurs associées au modèle de l'homme gagnepain. Paradoxalement, le travail qui a soutenu la société européenne pendant la pandémie mondiale était le type de travail sous-évalué et méprisé effectué par les femmes, qui est si facilement ignoré et invisibilisé dans la comptabilité officielle de l'économie, et, partant, dans le régime de genre de l'UE. L'adoption de la directive européenne sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en 2019 semble avoir peu contribué à atténuer l'impact négatif de la double charge qui a pesé sur les aidants pendant la pandémie mondiale. Elle constitue cependant un point de départ pour l'émergence d'une « politique européenne du *care* » à inclure dans le plan de relance post-Covid de l'UE.

Quel sera l'impact de la polycrise sur le régime de genre de l'UE ? Le plan de relance de la Commission européenne est l'occasion de réfléchir sur ce que va devenir l'organisation de l'UE. Cette vision comprend une ambition claire, avec un budget tout aussi ambitieux, pour soutenir une « transition juste » et la relance. La question qui reste sans réponse concerne l'impact de cet investissement sur le régime de genre de l'UE et les domaines qui lui sont liés. ■

Toute correspondance est à adresser à Roberta Guerrina
<roberta.guerrina@bristol.ac.uk>

> Jouer avec le feu : La sociologie des masculinités

Raewyn Connell, professeure émérite, Université de Sydney (Australie) et membre des comités de recherche de l'ISA « Femmes et société » (RC32) et « Analyse conceptuelle et terminologique » (RC35)



Statue moderne de Gilgamesh sur le campus de l'Université de Sydney. Gilgamesh est représenté ici indemne après avoir combattu le lion qu'il tient dans sa main. Crédit : Gwil5083 / Creative Commons.

Les questions relatives aux masculinités – les différentes manières pour un homme d'occuper une position sociale – ne sont pas du tout nouvelles. Le récit suméro-akkadien de *L'Épopée de Gilgamesh*, il y a 4000 ans, racontait l'histoire de deux masculinités opposées, celle du roi raffiné Gilgamesh et celle de l'homme sauvage Enkidu. Le grand classique de la littérature grecque, *L'Illiade*, raconte l'amour entre Patrocle, le camarade impulsif et inadapté, et Achille, le tueur implacable et efficace. En fait, cette relation constituait l'élément charnière de l'histoire d'Homère.

La sociologie moderne des masculinités ne s'appuie pas sur des légendes, même s'il convient de rappeler qu'elle est culturellement profondément ancrée dans des histoires de pouvoir, de violence et de camaraderie. Comme nous le rappelle le psychologue sud-africain Kopano Ratele, il est facile de simplifier à l'extrême la masculinité « traditionnelle ». Les traditions sont en fait multiples, complexes et controversées.

> Des rôles sexuels à la théorie structurelle

Le sens de la masculinité peut être remis en question par les crises sociales, de la conquête coloniale au chômage de masse, et par les défis lancés par les mouvements féministes. Il n'est pas surprenant que les premières explorations psychanalytiques de la masculinité (par Freud, Jung et surtout Adler) aient coïncidé avec le mouvement pour le droit de vote des femmes et l'idée de la « femme nouvelle » en Europe centrale. C'est dans cette société qu'est née la première théorie sociologique complète du genre, développée par l'éducatrice féministe allemande Mathilde Vaerting.

Le Mouvement de libération des femmes qui s'est développé à l'échelle mondiale dans les années 1970 a marqué un tournant dans la recherche moderne sur la masculinité. À cette époque, le principal cadre socio-scientifique pour comprendre le genre reposait sur l'idée des « rôles sexuels ». Cette idée continue à être véhiculée dans les médias, en psychologie sociale et dans des domaines pratiques tels que l'éducation et la santé. Le développement de la masculinité peut être interprété comme l'apprentissage d'un rôle sexuel, tan-

dis que le tabagisme, la mauvaise alimentation et les accidents de la route chez les jeunes hommes peuvent être considérés comme des conséquences des normes attachées aux rôles masculins.

L'idée des rôles sexuels est une première approximation utile pour une analyse sociale du genre. Elle offre une alternative claire à la croyance que la masculinité et la féminité sont fixées par la génétique ou par Dieu. Elle attire l'attention sur les agents (parents, médias, etc.) qui définissent les normes et influencent l'apprentissage. Ce concept reconnaît que les rôles sexuels peuvent changer si les normes sociales qui les régissent sont appelées à changer. Dans les années 1970, de nombreux groupes féministes ont entrepris de modifier les normes relatives au rôle de la femme. Certains militants ont essayé de faire de même pour le rôle masculin, en parlant de « libération des hommes » parallèlement à la libération des femmes. Aux États-Unis ce projet a influencé une organisation nationale progressiste pour les hommes, créée en 1981-82.

Mais de graves failles dans le concept de rôle sexuel sont rapidement apparues. On parlait généralement du principe qu'il existait un rôle masculin et un rôle féminin dans toute société. La recherche empirique a montré à maintes reprises qu'il existait de nombreux modèles de genre. La théorie des rôles ne pouvait pas expliquer les différences massives entre les sexes en matière de richesse, de revenus et de propriété foncière qui existent dans la plupart des régions du monde. Au mieux, elle pouvait montrer des ajustements concernant les inégalités économiques. La théorie du rôle sexuel, enfin, avait de grandes difficultés à traiter des questions de pouvoir et de violence.

Dans les années 1980, les chercheurs en sciences sociales d'un certain nombre de pays ont tenté de dépasser l'approche fondée sur les rôles et les normes. Ils ont traité le genre comme une structure sociale à grande échelle, impliquant les économies et les États ainsi que les familles et les relations interpersonnelles. Dans le même temps, des images plus complexes de la masculinité ont été construites, en s'inspirant des mouvements de libération des homosexuels et pour les droits civils, ainsi que de la libération des femmes. Des sociologues se sont également inspirés de la psychanalyse, de l'ethnographie et de la recherche quantitative.

En 1985, Sigrid Metz-Göckel et Ursula Müller publiaient *Der Mann*, établissant un compte rendu d'une enquête nationale sur la vie et les attitudes des hommes en Allemagne. La même année, une équipe australienne publiait un manifeste intitulé « Toward a new sociology of masculinity » (Vers une nouvelle sociologie de la masculinité), et trois sessions étaient consacrées aux « *men's studies* » (études sur la condition masculine) lors de la conférence de l'organisation militante aux États-Unis. Avant même

cela, Ashis Nandy, en Inde, publiait son brillant récit de la construction des masculinités dans le contexte du colonialisme, *The Intimate Enemy* (1983).

> Le terrain mondial

En l'espace d'une décennie, un domaine de recherche s'est constitué, connu sous diverses appellations : *men's studies* (parallèlement aux *women's studies*, les études sur la condition féminine), *Männerforschung* (recherche sur les hommes) en allemand, « études sur la masculinité », « études critiques sur les hommes et la masculinité », ou d'autres expressions similaires. Les premiers centres se trouvaient dans des universités de pays et régions riches : Allemagne, Scandinavie, Royaume-Uni, États-Unis et Australie. Les universités n'ont pas créé de départements de *men's studies*. Les cours sur la masculinité étaient plutôt dispensés dans le cadre plus large des *gender studies* (études sur le genre), ou intégrés dans des cours sur le genre dans les départements de sociologie, d'histoire, de littérature et d'autres sciences humaines.

Dans les années 90 et après, des revues spécialisées ont été créées ; il existe aujourd'hui huit revues de recherche traitant des masculinités, publiées dans cinq pays différents. Il y a eu plusieurs initiatives visant à créer des centres de recherche spécialisés, mais seules quelques-unes ont perduré. Les conférences de chercheurs, en revanche, sont fréquentes depuis les années 90. Constituant une grande prouesse sur le plan bibliographique, une liste très complète de publications a été maintenue en ligne depuis 1992, coordonnée par Michael Flood en Australie ; elle est en accès libre sur www.xyonline.net.

Les débats ont été internationaux dès le début, et le champ de recherche est rapidement devenu mondial. Au début du XXI^e siècle, non seulement des articles individuels mais aussi des ouvrages collectifs de recherches sur les masculinités avaient été publiés, ou étaient sur le point de l'être, en provenance d'Inde, du Chili, du Brésil, des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Afrique australe, d'Australie, du Japon et des pays nordiques. Des travaux de recherche sur les hommes pour la prévention de la violence ont été parrainés à l'échelle multinationale par des agences des Nations Unies, par exemple dans des pays d'Asie du Sud et du Sud-Est. D'autres ouvrages collectifs associant différents pays sont apparus, couvrant des domaines tels que la masculinité et le sport, les masculinités dans les catastrophes et les masculinités autochtones.

Dans cet effort mondial, le programme le plus soutenu de recherche sur les masculinités est la série de conférences internationales, de livres et de projets de recherche organisés par José Olavarría, Teresa Valdés et leurs collègues au Chili. Ce programme fonctionne de manière productive depuis plus de vingt ans et a récem-

ment donné lieu à un volume commémoratif *Masculinidades en América Latina: Veinte años de estudios y políticas para la igualdad de género*.

Ce champ d'étude a toujours eu un côté pratique. Son lien précoce avec les mouvements de libération indiquait une volonté de changer les masculinités et de contester l'oppression. De nombreux programmes visant à combattre la violence sexiste ont été lancés, qui associent recherche et militantisme – aussi difficile qu'ait été cette tâche. La recherche sur la masculinité a rapidement trouvé des applications dans des domaines professionnels tels que l'éducation des garçons, le conseil et la psychothérapie, et sur des questions relatives à la santé des hommes (notamment l'alimentation, la prévention des accidents, le tabagisme, la consommation d'alcool, le stress au travail et les maladies sexuellement transmissibles).

> Des idées qui évoluent sur les masculinités

Aucun champ de recherche ne peut rester statique ; la recherche est, après tout, conçue pour étendre et corriger nos connaissances. Au cours des 40 dernières années, la recherche sur les masculinités a bien sûr connu des débats, des changements et parfois des chocs.

L'un des débats a porté sur le concept sociologique de « masculinité hégémonique ». Cette idée a été introduite dans les années 1980 dans le cadre d'une analyse structurelle, reliant la hiérarchie entre les masculinités aux inégalités globales entre les hommes et les femmes. Depuis lors, l'idée de masculinité hégémonique a souvent été utilisée sans l'analyse de fond de la structure sociale. Malgré cette simplification, le concept a permis à la recherche sur la masculinité de rester attentive au pouvoir et aux inégalités dans les relations de genre. Il a donc été utile dans la recherche sur les élites masculinisées, ainsi que dans les études sur les écoles et les universités, les lieux de travail et les médias.

On peut cependant accorder trop d'importance à la détermination structurelle. En réponse à ce problème, l'accent a été mis sur la flexibilité dans la définition et la pratique des masculinités. Les approches post-structuralistes qui comprennent le genre principalement en termes discursifs allaient dans ce sens. L'idée selon laquelle les formes hégémoniques de masculinité peuvent changer en adoptant certains aspects des masculinités subordonnées est particulièrement intéressante. Cette idée a donné naissance au concept de « masculinités hybrides », qui est utile pour comprendre comment les ordres de genre changent.

La question du changement soulève un thème stratégiquement important. Comment théoriser des formes de masculinité plus égalitaires, qui, on peut l'espérer, préfigurent des manières pour les hommes de vivre dans une société respectueuse de l'égalité entre les sexes ? Dès

le début, les recherches en ce sens ont été éparpillées. Les chercheurs se sont intéressés aux masculinités réimaginées par le mouvement écologiste, aux maris qui partagent les tâches ménagères dans les « familles équitables », aux travailleurs qui deviennent des hommes au foyer, aux jeunes hommes qui pratiquent une paternité plus engagée, aux soldats qui deviennent des militants pour la paix. Les enquêtes menées sur les attitudes sociales dans un certain nombre de pays ont révélé que les jeunes générations s'engagent davantage en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et acceptent mieux les homosexuels. La question de savoir si nous devons considérer ces tendances comme *une* nouvelle forme de masculinité est discutable. Mais il est important de savoir que la recherche produit des histoires de changements positifs, tout comme des histoires de violence et d'oppression.

> Une image du monde qui se complique

Comme de nombreux autres champs de la sociologie, l'étude des masculinités a été influencée par l'idée d'intersectionnalité. La recherche sur les masculinités a depuis longtemps reconnu les différences culturelles, en particulier en ce qui concerne la classe sociale. L'étude de Paul Willis sur les jeunes de la classe ouvrière britannique dans *Learning to Labour* (1977) en est un exemple notable. Les questions d'appartenance ethnique, de race et d'indigénité ont également été plus présentes au cours des dernières décennies.

« L'intersectionnalité » a permis de donner un nom aux hiérarchies sociales transversales, mais la métaphore géométrique a souvent produit une image statique de la différence. Des travaux récents, tels que *Les couleurs de la masculinité* (2018) de Mara Viveros Vigoya, basés sur ses recherches en Colombie, montrent comment une approche historiquement dynamique de l'intersectionnalité peut éclairer les réalités du pouvoir, de l'oppression et de la lutte sociale.

La recherche sociale sur les hommes et les masculinités est très importante pour l'avenir des études dans ce domaine. Elle intègre davantage de perspectives postcoloniales, décoloniales, autochtones et du Sud global. Pendant une dizaine d'années, il n'y a guère eu d'autres études sur les masculinités dans le colonialisme que celles menées par Ashis Nandy en Inde et Jock Phillips en Nouvelle-Zélande. Ce champ de l'histoire est désormais beaucoup plus riche. Désormais un nombre croissant d'enquêtes, d'ethnographies, d'études institutionnelles et de théories sur la masculinité proviennent également de pays postcoloniaux et semi-périphériques. En particulier en Amérique latine, on commence à rendre compte de manière globale de la manière dont l'impérialisme, la colonisation et la dépendance postcoloniale ont façonné les masculinités.

> Les aspects politiques du savoir

J'ai intitulé cet article « jouer avec le feu », car une recherche approfondie sur les masculinités risque de se heurter à des intérêts puissants. La recherche et la théorie sociales représentent généralement un danger pour les croyances conventionnelles qui protègent les hiérarchies sociales. Ce n'est pas anodin. Lorsqu'on examine les groupes les plus puissants du monde – les milliardaires, les dirigeants d'entreprises transnationales, les généraux, les élites politiques, les autorités religieuses – on se trouve en présence de groupes fortement masculinisés. Une réaction de rejet ne serait pas surprenante, et cette réaction est déjà en train de se produire.

Les livres les plus vendus sur la masculinité ne sont pas des ouvrages fondés sur la recherche ; ce sont plutôt des ouvrages de psychologie populaire destinés à célébrer une « vraie masculinité » imaginaire. La première subvention que j'ai reçue pour une recherche empirique sur les masculinités, dans les années 1980, a été attaquée par des politiciens conservateurs du Parlement australien. L'ensemble du domaine des études de genre a récemment été interdit dans les universités par le gouvernement autoritaire de Hongrie. D'autres gouvernements réduisent le fi-

nancement des sciences humaines et sociales en général. Des attaques contre la « théorie du genre » ont récemment été lancées par les ultra-conservateurs de l'Église catholique, dans le cadre d'une campagne qui s'est maintenant étendue à l'échelle internationale parmi les partis et mouvements de droite.

Il ne s'agit donc pas d'un champ d'étude paisible pour les chercheurs ! Mais une compréhension plus approfondie des masculinités est importante, aussi bien pour les sciences sociales que pour les luttes pour la justice sociale. C'est un élément indispensable de l'étude du genre et de la sexualité, ainsi que de la recherche dans des domaines allant des études sur la famille (*family studies*) à la sociologie industrielle. La connaissance des masculinités nous aide à comprendre à la fois les pressions en faveur du changement social et les résistances au changement. Ce champ du savoir offre aux sociologues de nouvelles connexions avec les mouvements sociaux et les pratiques professionnelles. Plus important encore, l'étude des masculinités a ajouté une nouvelle dimension à notre compréhension du pouvoir et de la façon dont le pouvoir s'inscrit dans la vie quotidienne. Il est important que ce travail se poursuive. ■

Toute correspondance est à adresser à Raewyn Connell
<raewyn.connell@sydney.edu.au>

> En hommage à Mona Abaza (1959-2021)

Michael Burawoy, Université de Californie à Berkeley (États-Unis)



Mona Abaza à son bureau à l'Université américaine du Caire.



Mona Abaza lors de l'exposition de ses photos tirées de son livre, *The Cotton Plantation Remembered*.

Le 5 juillet 2021, le monde a perdu l'une de ses grandes sociologues. Après avoir lutté contre le cancer pendant plus de deux ans, Mona Abaza a finalement succombé. Jusqu'à la fin, elle a voulu vivre pleinement sa vie ; jusqu'à la fin, elle a suivi les fluctuations de la politique et de la pandémie ; jusqu'à la fin, elle s'est intéressée au sort de ses amis. Souffrant en permanence de douleurs, avec plusieurs de ses organes qui ne fonctionnaient plus, elle a néanmoins continué à enseigner à ses étudiants de l'Université américaine du Caire depuis son lit à Berlin. Au cours de sa vibrante carrière, elle a écrit sur des thèmes aussi divers que les femmes dans l'Égypte rurale, la relation entre l'Islam et l'Occident, la culture de la consommation en milieu urbain, la peinture égyptienne ou le printemps arabe.

Sa sociologie était une forme d'art qu'elle a portée à la perfection dans ses deux derniers livres. *The Cotton Plantation Remembered* (2013) est l'histoire de la propriété familiale de ses ancêtres, accompagnée de magnifiques photos et racontée avec tendresse à partir des témoignages de ses comptables, commis, employés et paysans, recueillis lors de conversations et interviews qui s'étendent sur plusieurs décennies. Son dernier livre, *Cairo Collages* (2020), est une restitution lyrique de la vie dans une ville impossible pendant la décennie qui a suivi la révolution de janvier 2011. Captant de manière vivante les drames qui se déroulent à l'intérieur et à l'extérieur de son immeuble au cœur du Caire, cette œuvre ethnographique magistrale porte en grande partie sur l'ascenseur de l'immeuble, avec ses pannes incessantes et les tentatives éga-

lement incessantes de remise en état, comme une métaphore de la ville dans son ensemble – un mélange magique d'utopie et de dystopie.

Parlant couramment l'anglais, le français et l'allemand ainsi que l'arabe, Mona avait le don du lien, débordant les classifications bien délimitées (Nord-Sud, Est-Ouest, local-cosmopolite), toujours généreuse et sensible à la détresse des autres. Elle était une amie proche de *Dialogue Global*, dans lequel elle avait partagé ses récits et photos inoubliables sur [l'essor et le déclin du printemps arabe](#), à commencer par « Moments révolutionnaires sur la place Tahrir », puis « La guerre des murs », « Égypte : la violence de la contre-révolution » et pour terminer une interview sur « L'Égypte après la révolution ». Nous publions ici quelques hommages d'amis et de collègues. ■

Vineeta Sinha, Université nationale de Singapour (Singapour)

Le décès de Mona Abaza est une perte qu'il m'est impossible de traduire avec des mots. Je la connaissais depuis qu'elle avait séjourné à Singapour à l'époque de ses recherches sur l'Asie du Sud-Est. Sociologue, militante et féministe exceptionnelle, elle a été un mentor qui a inspiré ses pairs et ses étudiants, et sa disparition a laissé un vide incommensurable. Il ne fait aucun doute qu'elle a joué un rôle de pionnière avec ses recherches engagées, incisives et passionnées. Elle a acquis une stature internationale en tant que spécialiste respectée dans le monde entier à une époque où les milieux universitaires avaient

du mal à faire face aux préjugés sexistes, raciaux et religieux. Mona était infatigable, débordante d'énergie et d'une grande générosité d'esprit, même quand elle a eu à faire face à des difficultés personnelles. Ce que j'admirais le plus chez elle, c'était sa vision d'une humanité inclusive, sensible aux histoires de discrimination et aux vestiges de préjugés persistants. Elle avait la conviction et le courage de s'exprimer et d'agir contre les atrocités dont elle était témoin. Ces dernières années, j'ai eu l'occasion de rencontrer Mona à des conférences de l'ISA dans différentes parties du monde, où elle continuait à faire preuve d'une humanité na-

turelle qui en disait long sur son intérêt et sa préoccupation pour les chercheurs, en particulier les jeunes et les femmes du Sud global. Elle était un modèle et un mentor stimulants dans son rôle de chercheuse féministe engagée dans la reconfiguration de la sexualité, du genre et des dynamiques de pouvoir qui continuent à marquer profondément nos mondes sociaux. Par-dessus tout, les yeux pétillants de Mona, son sourire contagieux et sa détermination à toujours s'échapper d'une conférence ennuyeuse pour aller boire un café avec un ami me manqueront. Repose en paix Mona – tu nous manques profondément. ■

Bryan Turner, Université catholique australienne (Australie)

Mona était une intellectuelle éblouissante et charismatique dont l'éventail d'intérêts défie toute description. Sa mort prématurée est un coup dur pour ses amis, ses étudiants, l'Université américaine du Caire et le monde universitaire en général. J'ai eu la chance de croiser souvent la trajectoire de Mona – à Adélaïde en Australie, à Bielefeld en Allemagne, aux Pays-Bas, à Cambridge en Angleterre, au Caire et à Singapour. Elle publiait souvent ses

travaux dans *Theory, Culture & Society* – la principale revue britannique d'études culturelles – mais ses recherches englobaient également des sujets tels que, en 2013, l'histoire de la plantation de coton. Titulaire d'un doctorat de l'université de Bielefeld en 1990 et maîtrisant plusieurs langues, Mona était une véritable cosmopolite dont le travail et la vie reliaient l'Orient et l'Occident. Souvent les spécialistes de l'islam se concentrent exclusivement sur le Moyen-Orient, alors que

Mona a dès le départ combiné et traité les interconnexions existant entre l'Égypte, la Malaisie et l'Indonésie dans ses travaux. Sa première grande publication, intitulée *Debates on Islam and Knowledge in Malaysia and Egypt*, parue en 2002, avait des années-lumière d'avance sur ce qui se faisait dans ce domaine. Son analyse de « l'islamisation du savoir » est un sujet qui incontestablement continue à prendre de l'importance. ■

Suad Joseph, Université de Californie à Davis (États-Unis)

J'ai rencontré Mona Abaza il y a plus de 20 ans. Nous étions dans le même département lorsque j'ai été, pendant deux ans, directrice du programme d'éducation à l'étranger de l'Université de Californie à l'Université américaine du Caire. À l'époque, elle m'avait semblé une apparition fugitive. Elle était si prestigieuse, si demandée, qu'elle partait constamment en voyage, sur invitation, pour des conférences et autres invitations honorifiques. Dans les moments de répit, lorsque nous avions l'opportunité de parler plus tranquillement, autour d'un dîner, chez des amis communs, elle me stupéfiait par son brio, ses connaissances sociologiques, sa passion pour tout ce qui touchait à l'Égypte et au monde arabe. Cet engagement critique s'est manifesté avec éclat lors des manifestations de 2011 en Égypte. Alors qu'elle et des millions d'autres personnes

participaient à l'un des moments les plus prometteurs de l'Égypte contemporaine et du monde arabe, elle s'est distinguée par son engagement à la fois politique et scientifique. Ce que les manifestants ont conçu comme un langage créatif de communication révolutionnaire, Mona l'a pris comme sujet d'étude et d'enquête – les graffitis qui semblaient crier sur les murs des bâtiments entourant la place Tahrir, comme s'il s'agissait de mégaphones appelant les gens à s'exprimer. Elle allait d'un endroit à l'autre sur la place, chaque jour, et a photographié les graffitis pour garder la trace des voix de la révolte, marquant ainsi un moment historique qui a stimulé l'imagination, l'espoir et l'esprit de millions d'Égyptiens. Lors de ma visite, elle m'a emmenée sur la place Tahrir et dans les rues avoisinantes, en me décrivant cette créativité, cette lutte pour parler et être entendu. Elle prenait des notes.

Elle photographiait. Elle enregistrait. Elle transformait l'art en histoire. J'ai été émue par sa façon de raconter, la façon dont elle saisissait la lutte révolutionnaire et adhérait à la volonté de donner du pouvoir à l'Égyptien ordinaire.

Des années plus tard, Zeina Zaatari et moi-même l'avons invitée à contribuer à notre *Handbook of Middle East Women* (Routledge). Elle était déjà malade. Pourtant, malgré sa souffrance, elle a écrit. Nous avons soumis notre proposition de livre, quelques semaines à peine avant sa mort. Mona n'était plus là. Mais nous avons sa brillante contribution. Sa fille bien-aimée, Laura Stauth, a accepté de travailler avec nous sur les révisions qui s'avèreraient nécessaires. Là encore, Mona n'est plus là. Mais elle est encore là dans ses écrits, qui resteront avec nous, à jamais. ■

Paul Amar, Université de Californie, Santa Barbara (États-Unis)

Mona Abaza fournit un modèle mondial pour combler les failles les plus handicapantes de la sociologie traditionnelle centrée sur l'Occident, qui sépare le rural de l'urbain, les sujets économiques des sujets religieux, et le matériel de l'esthétique. Pour cette raison, le travail de Mona est une révolution dans les domaines de la sociologie. Entre ses mains, une synthèse égyptienne devient une vision pour la sociologie du XXI^e siècle dans son ensemble. Le nombre de monographies qu'elle a publiées

est stupéfiant. Chacune d'entre elles apporte une contribution déterminante pour la sociologie. Sa sociologie urbaine sur la culture de consommation s'enrichit d'une anthropologie économique des espaces controversés et marchandisés. Sa sociologie rurale apporte de nouvelles perspectives sur le genre et la classe sociale à travers l'étude comparative de l'Islam du quotidien dans différentes parties du monde (Malaisie, Europe, Moyen-Orient). Sa sociologie de l'art est imprégnée des perspectives vernaculaires de la « rue », inventant

des méthodes réflexives pour analyser la mémoire, le deuil et la commémoration. Ces trois approches déterminantes pour la sociologie se croisent et s'impulsent mutuellement de manière dynamique et stimulante. Mona n'était pas seulement une érudite remarquable, elle était aussi un mentor incroyablement généreux. Ses cours, où elle accueillait des chercheurs étrangers, étaient légendaires et ont façonné le département de sociologie de l'Université américaine du Caire en lui donnant une place à l'échelle mondiale. ■

Syed Farid Alatas, Université nationale de Singapour (Singapour)

Mona était une universitaire exceptionnelle, une amie attentive et engagée, et une personne merveilleuse. Sa disparition m'a rappelé la valeur des liens d'amitié étroits et chaleureux, sans lesquels les travaux de recherche peuvent être dénués de sens et aliénants.

Pour moi, le travail de recherche de Mona, qui couvrait de nombreux thèmes, n'était pas seulement brillant et judicieux. Il me touchait d'une manière très personnelle. Dans ses premiers travaux, elle a

examiné de manière critique la production de connaissances en Égypte et en Malaisie. Cette approche était unique et Mona faisait partie des rares chercheurs à s'intéresser sérieusement à la fois à sa propre région, le monde arabe, et à l'archipel malayo-indonésien. On parle beaucoup aujourd'hui de la recherche Sud-Sud et des interactions qu'elle crée dans le contexte de la décolonisation du savoir, mais Mona y travaillait déjà il y a 30 ans.

Mon souvenir le plus marquant de Mona date d'une conversation téléphonique en

2020. Elle suivait un traitement à Berlin. Malgré la gravité de sa propre maladie, elle a pensé et s'est préoccupée de demander des nouvelles d'une amie commune de Singapour qui était également très malade. Mona était une sociologue sérieuse et influente, et un mentor affable. Mais je me souviens surtout d'elle comme d'une personne adorable et pleine de compassion. Adieu, Mona, en te souhaitant un voyage paisible dans l'autre vie.

Sami Zubaida, École des études orientales, Université de Londres (Royaume-Uni)

J'ai connu Mona pendant de nombreuses décennies, depuis l'époque où elle était étudiante jusqu'à nos rencontres dans différents lieux en Europe, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suède, où elle poursuivait ses recherches aux multiples facettes. Sa compagnie et sa conversation étaient toujours un tel plaisir sur le plan de la convivialité et de l'humour, que ce soit autour d'un verre à Leiden ou pour visiter Lund. J'ai suivi le déroulement de ses divers projets au fil des ans avec beaucoup d'intérêt et de plaisir. J'ai été particulièrement

attiré par sa description vivante de la vie et des événements égyptiens, à la fois analytique et personnelle, donnant vie à la diversité de la vie urbaine, des centres commerciaux aux immeubles résidentiels, en passant par les difficultés pour se déplacer dans la ville, le faisant toujours avec subtilité et humour, une ethnographie urbaine dans son sens le plus profond. Le plus remarquable était sa chronique passionnée des événements de la place Tahrir et de ce qui a suivi, y compris ses études pionnières sur les graffitis. Et pas seulement dans le domaine urbain :

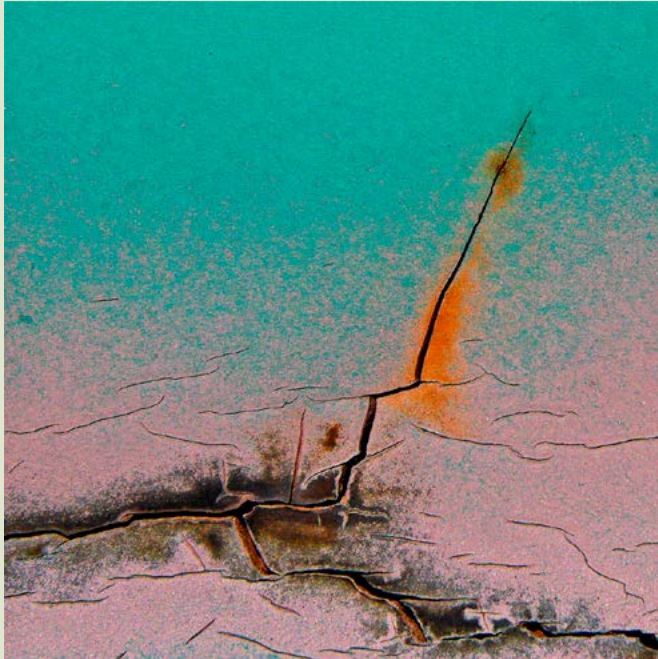
ses mémoires sur l'*'izba* et le village de sa famille, *The Cotton Plantation Remembered*, qui relate la transformation de la vie rurale, est un excellent exemple de combinaison de biographie et d'histoire. Et ce qui est le plus remarquable dans les diverses ethnographies de Mona, ce sont ses photographies, une dimension supplémentaire de ses capacités de perception et artistiques. La disparition prématurée de Mona est une telle perte pour nous tous, et pour les amples domaines d'étude qui restent à explorer. ■

Principaux ouvrages publiés par Mona Abaza :

- *Debates on Islam and Knowledge in Malaysia and Egypt, Shifting Worlds.* Routledge Curzon Press, UK, 2002
- *Changing Consumer Cultures of Modern Egypt: Cairo's Urban Reshaping.* Brill-Leiden, co-publié avec AUC Press, 2006.
- *Twentieth-Century Egyptian Art: The Private Collection of Sherwet Shafei.* The American University in Cairo Press, 2011.
- *The Cotton Plantation Remembered: An Egyptian Family Story.* The American University in Cairo Press, 2013.
- *Cairo collages. Everyday life practices after the event.* Manchester University Press, 2020.

> Nouvelles orientations de la sociologie indienne

Sujata Patel, Université d'Umea (Suède), et membre des comités de recherche de l'ISA « Histoire de la sociologie » (RC08), « Développement urbain et régional » (RC21), « Analyse conceptuelle et terminologique » (RC35), « Sociologie historique » (RC56), et membre du conseil d'administration du RC08



Pour comprendre les processus actuels de développement politique et social, de nouvelles approches et orientations théoriques sont nécessaires, comme celles qui ont été graduellement introduites ces dernières années dans la sociologie indienne. Crédit : Evelyn Berg /flickr.

En Inde, le savoir sociologique a été étroitement relié aux projets politiques du colonialisme et du nationalisme. Mais depuis les années 1980 et 1990, deux séries de processus ont incité les individus et les groupes à adopter un nouveau langage des droits et à remettre en question la conception de la citoyenneté passive formulée par l'État indien. D'une part, il y a eu l'essor des mouvements sociaux des femmes, des tribus, des castes inférieures et des groupes ethniques, et des mouvements régionaux d'autodétermination et de sous-nationalisme ainsi que des mouvements insurrectionnels au Cachemire et dans le nord-est de l'Inde ; d'autre part, il y a eu la consolidation du majoritarisme hindou.

Ces évolutions ont eu un impact sur la pensée sociologique car des failles sont apparues concernant les principes sociologiques établis fondés sur l'ethnographie. Une nouvelle génération de chercheurs a dépassé en Inde le débat qui opposait la sociologie autochtone à la sociologie occidentale afin de redéfinir les thèmes de recherche, les perspectives et les méthodes d'étude. Ils se demandent ce qu'est la sociologie et si elle peut continuer à utiliser des méthodes coloniales et nationalistes telles que l'ethnographie pour appréhender le « social » indien. Autrement, quelles nouvelles méthodes peuvent être utilisées ?

Ces méthodes peuvent-elles favoriser les évaluations comparatives ? Enfin, quelle est la relation de la sociologie avec ceux qui sont exploités, discriminés et exclus, non seulement en Inde mais partout dans le monde ?

Les quatre articles présentés dans cette section consacrée à la sociologie indienne s'inscrivent dans cette démarche visant à repenser les moyens d'appréhender la nouvelle réalité sociale en voie de constitution en Inde. Ces articles interrogent les modalités contemporaines de la modernité promue par l'État-nation indien. Ils explorent les clivages et les conflits auxquels elles ont donné lieu, qui ont conduit à des pratiques explicites et implicites de violence visant les groupes subalternes et entamé la confiance entre les individus au sein de ces groupes et entre un groupe et un autre. Les articles traitent des limites et des contraintes auxquelles les auteurs ont été confrontés en employant l'ethnographie comme théorie et méthode. Ils présentent leurs doutes et leurs interrogations, et tentent de proposer de nouveaux concepts et de nouvelles réflexions sur les théories et les méthodes qui pourraient aider à répondre aux questions qu'ils posent dans leurs travaux et ainsi permettre de comprendre les processus complexes de changement qui se produisent dans le pays.

Rakesh Krishnan estime que le principe de dualité a dicté les politiques coloniales et post-indépendance concernant les groupes sociaux tribaux vivant au cœur de l'Inde. D'une part, les États coloniaux et, plus tard, les États nationalistes ont identifié les groupes tribaux en lien avec des territoires administratifs appelés « districts répertoriés » (*scheduled districts*) afin de protéger leur culture par rapport aux régions rurales « civilisées » et « établies » dominantes. D'autre part, la croyance en un changement et un développement linéaires a conduit ces régimes à introduire des programmes visant à intégrer ces groupes dans le champ de la civilisation et de la modernité. Cette dualité a conduit à un accroissement des conflits et des contradictions et à l'affirmation de leurs droits souverains par les mouvements tribaux. Pour faire face à ce paradoxe, Krishnan suggère d'utiliser le concept de frontière. Il soutient qu'une étude de l'Inde centrale est compliquée et que seule une approche historique peut aider les sociologues à évaluer la dialectique entre l'État et ses administrés et à démêler les conflits, les contradictions et le désordre auxquels donne lieu cette confrontation.

Contrairement aux ethnographes et anthropologues ayant travaillé sur les tribus, qui ont soutenu les politiques coloniales et nationalistes prônant la dualité, les sociologues spécialistes des études de genre ont depuis la fin des années 1970 abandonné l'ethnographie pour une approche historique. Sneha Gole soutient que cette approche a permis aux études féministes en Inde d'interroger et de déstabiliser de manière radicale la façon dont les « femmes » ont été perçues dans le contexte colonial et nationaliste et lors des premières conceptualisations du mouvement féministe en Inde. L'introduction, dans les années 1990, du débat sur l'intersectionnalité a permis de poursuivre cette remise en question. Gole explique comment elle a utilisé la méthode du récit de vie et s'est inspirée des études sur la mémoire pour comprendre comment trois générations de féministes ont réévalué leur vie dans une perspective intersectionnelle, en réinterprétant leurs interventions militantes antérieures. Elle soutient que ces évaluations expriment les différentes manières dont la classe sociale, la caste, la sexualité, le handicap et la région se recoupent et définissent leur identité féministe. Ces récits de vie, affirme-t-elle, ont fourni un cadre conceptuel permettant de comprendre les intersectionnalités dans le contexte indien.

Les deux articles suivants débattent des moyens d'utiliser l'ethnographie dans de nouveaux contextes et avec de nouvelles perspectives. La région nord-est de l'Inde, dont la population a été (une fois de plus) identifiée comme des tribus par les Britanniques, a une longue tradition de mouvements insurrectionnels. Comme ceux-ci se sont poursuivis après l'indépendance de l'Inde, la nouvelle loi martiale imposée par l'État, l'*Armed Forces Special Powers Act*, a donné aux militaires les pouvoirs de gouverner la

région, faisant des habitants de cette région des sujets plutôt que des citoyens. Dès lors, Soibam Haripriya pose cette question : qu'est-ce que ce contexte apporte à la façon dont nous pratiquons la sociologie en tant qu'ethnographie ? La multiplication des confrontations entre les militaires et les insurgés entraîne un déficit de confiance et une confusion dans la reconnaissance de collaborateurs. En outre, les meurtres commis sur la base de simples soupçons rendent le champ sociologique bruisant de rumeurs et favorisent la défiance mutuelle. Soibam affirme que ce contexte tendu constitue un défi majeur, même pour un sociologue natif/expert membre du même groupe ethnique/tribal. Dans ce contexte, demande-t-elle, comment un sociologue désireux d'analyser la manière dont la violence affecte les relations sociales peut-il faire de la recherche ? Soibam réfléchit à la méthodologie à suivre pour des travaux sur le terrain menés sur des sites violents et soutient qu'une incursion dans les textes littéraires aide à comprendre le contexte de manière plus illustrée que le terrain tel que défini par l'ethnographie.

Dans le dernier article de cette section, Shireen Mirza explique que l'ethnographie peut aider à comprendre la manière dont l'idéologie des castes recoupe la modernité. Son travail ethnographique se concentre sur le système d'assainissement urbain de l'Inde moderne en tant que gouvernementalisation de la pollution de caste. Son étude porte sur le système d'assainissement de Bombay, où la municipalité a recruté des castes « polluées », les plus basses dans la hiérarchie des castes, pour ramasser et nettoyer les déchets : nettoyage, balayage, abattage et enlèvement des ordures. Elle suggère que les concepts de stigmatisation et de travail de caste aident à comprendre le contexte actuel dans lequel ceux qui effectuent ce labeur deviennent marqués par la pollution. Elle prend le cas de ramasseurs de déchets dalit musulmans et dalit hindous pour montrer les identités croisées de caste et de religion. Ce travail ethnographique l'amène à interroger la conception coloniale qui séparait les castes hindoues des autres minorités. Ébranlant les notions existantes et les idées reçues, Mirza décrit des histoires corporelles de caste et de stigmatisation dans le service municipal de gestion des déchets solides de Bombay. Son ethnographie révèle la façon dont le corps stigmatisé est produit comme réceptacle de la matérialité de la caste et est configuré en relation avec des objets particuliers.

Ces articles mettent en lumière les nuances à prendre en compte pour établir des « bonnes pratiques » dans la pensée sociologique. Leurs auteurs plaident non seulement en faveur d'une réflexivité permettant d'évaluer les politiques de production et de circulation des connaissances, mais affirment également l'importance des analyses scientifiques pour comprendre les réalités contemporaines et les relier aux préoccupations de l'humanité. ■

Toute correspondance est à adresser à Sujata Patel <patel.sujata09@gmail.com>

> Déconstruire la géographie tribale en Inde centrale

Rakesh M. Krishnan, Université de Hyderabad (Inde)

Dans cet essai, je soutiens que la sociologie historique est essentielle pour une meilleure compréhension sociologique des communautés tribales. Actuellement, les études anthropologiques sur les communautés tribales qui alimentent l'analyse sociologique manquent à la fois de contextualisation et de dimension historique. Par conséquent, une recontextualisation historique comparative des catégories d'analyse peut clarifier les enchevêtrements complexes du monde tribal. Je pense que la « frontière » en tant que catégorie est à même de saisir ces enchevêtrements complexes, les limites du pouvoir de l'État et les aspirations de la population. La frontière signifie ici à la fois la limite des implantations au-delà de laquelle se situe l'inconnu, et ce que l'on ignore de personnes en particulier ou de leurs activités. La frontière en tant que concept permet d'évaluer de manière critique l'interface entre les différentes cultures relatives à l'ordre social et à l'ingénierie sociale.

> Géographie coloniale

Les notions de différence et de hiérarchie ont dicté la politique coloniale appliquée aux communautés tribales – des groupes sociaux vivant dans le centre montagneux de l'Inde, une région de rivières, de forêts denses, et riche en ressources minérales. L'expansion coloniale a entraîné la standardisation du terme de « tribu » que les dirigeants coloniaux avaient emprunté à la coutume africaine. Ils ont classé ces groupes comme « primitifs », « sauvages » et « barbares », au vu de leurs pratiques religieuses animistes, et les ont distingués des communautés paysannes établies de la caste hindoue. La difficulté à gouverner ces « étendues sauvages », lieux de révoltes et de rébellions depuis le début du XIX^e siècle, a conduit les autorités coloniales à adopter le *Scheduled Districts Act* de 1874. Cette loi coloniale a créé des zones géographiques distinctes, dans lesquelles l'État colonial a placé et contrôlé les communautés tribales comme si elles étaient en dehors de la société civilisée. Dans ces enclaves administratives/géographiques, les administrateurs et missionnaires coloniaux se sont lancés dans une « mission civilisatrice » pour intégrer les communautés tribales. La position subordonnée des communautés tribales dans le schéma colonial de gouvernance a rompu

avec l'idée précoloniale selon laquelle les communautés tribales sont des personnes et des lieux hors du contrôle direct de l'État.

Les lois coloniales ont empiété sur les ressources naturelles et les terres des communautés tribales, produisant des tensions dans les zones tribales. Les communautés tribales ont été le premier groupe social à résister au colonialisme britannique, car le capitalisme prédateur, l'empiètement sur leurs terres, la sédentarisation et les systèmes d'imposition ont perturbé leur mode de vie. Les spécialistes de l'administration coloniale et les anthropologues, par le biais d'enquêtes ethnographiques, de documentation et de comptes rendus, ont contribué à l'établissement des différences et des hiérarchies. Après l'indépendance, les politiques publiques et les études anthropologiques ont continué à les considérer comme des peuples marqués par leur nature sauvage et devant être confinés sur des territoires en dehors des cultures civilisées.

> Les communautés tribales et le projet de construction de la nation

À la fin de la période coloniale et pendant les premières années de l'indépendance, les anthropologues ont débattu de la place des communautés tribales dans le projet de construction de la nation. Les approches allaient de l'idée d'un monde de « nobles sauvages » à l'assimilation à la société hindoue. Bien que ces perspectives aient impliqué des stratégies différentes, elles ont maintenu, plutôt que remplacé, la conception coloniale de la différence et de la hiérarchie dans la façon de conceptualiser les communautés tribales. Avec l'aide d'anthropologues qui étudiaient les tribus, l'État a accepté sans se poser de questions les catégories coloniales, considérant les communautés tribales comme des groupes pré-alphabétisés ayant constamment besoin de l'aide de l'État-nation. Même les sciences sociales nationalistes, y compris l'anthropologie, n'ont pas pris en compte les changements historiques dans les forces de production et les aspirations des populations au sein de ces zones géographiques. Elles n'ont pas non plus interrogé l'historicité et la pertinence des différences et des hiérarchies coloniales dans une so-

“ Avec l’aide d’anthropologues qui étudiaient les tribus, l’État a accepté sans se poser de questions les catégories coloniales, considérant les communautés tribales comme des groupes pré-alphabétisés ayant constamment besoin de l’aide de l’État-nation ”

ciété postcoloniale. Les communautés tribales ont donc continué à être perçues comme des groupes sociaux subordonnés, au premier stade du cycle d’évolution, statiques et résistants au changement. Deux stratégies ont dicté les politiques ultérieures : la protection et la distinction avec les communautés paysannes hindoues, et le développement capitaliste simultané des zones tribales. L’État et les sciences sociales ont poursuivi le « développement » des communautés tribales sur une base territoriale, sous la forme de sous-zones tribales et d’une agence de développement tribal intégrée. Les initiatives en matière d’éducation, de santé et d’autres infrastructures ont apporté la « modernité », alors même que les communautés tribales vivant dans les zones réservées bénéficiaient de privilèges juridiques et de la protection de leurs droits socioculturels.

Le développement engagé par le gouvernement nationaliste n’a pas infléchi l’empiètement du capital et des non-tribaux sur les zones tribales. En outre, la création de parcs nationaux a éloigné les communautés tribales de l’État-nation. L’augmentation des projets d’extraction de ressources naturelles, comme les mines et les barrages, a perforé le paysage tribal, ce qui a servi de détonateur à des mouvements pour l’autonomie des communautés tribales. À partir des années 70, révolutionnaires communistes et communautés tribales désabusées ont commencé à mettre en avant de manière résolue le processus d’accumulation par dépossession.

Toutes les zones tribales ne sont pas devenues des zones répertoriées, et tous les peuples tribaux ne sont pas restés isolés. Certaines communautés des collines n’ont reçu aucune protection, et leurs terres sont devenues des espaces pour l’urbanisation et le tourisme. D’autres communautés des collines et des forêts ont perdu leurs terres au profit de plantations et de l’exploitation du bois. Les communautés tribales situées en dehors des enclaves administratives ont fourni des travailleurs salariés, tandis que celles situées à l’intérieur des enclaves sont restées isolées et en dehors du circuit du capital. Cette configuration chaotique, accentuée par le capital colonial et postcolonial, a été mal évaluée par les anthropologues et sociologues indiens.

> La « frontière » à la place des catégories gouvernementales

La sociologie des communautés tribales s’inspire fortement de la grille de lecture coloniale et accepte sans critique l’approche étatique de l’exclusion inclusive, un processus qui consiste simultanément à les exclure de la population générale en les reliant à des zones administratives spécifiques, et à les intégrer par le biais de stratégies éducatives et autres stratégies d’assimilation, perpétuant ainsi les différences et les hiérarchies. Cette sociologie se limite en grande partie à évaluer les politiques et les programmes gouvernementaux centrés sur des tâches empiriques de résolution de problèmes. Dans ce milieu, les sociologues nationalistes manquent de sensibilité historique et comparative pour appréhender les questions concernant les communautés tribales, ce qui fait partie de l’imaginaire sociologique hégémonique hérité du passé en Inde. La subordination des peuples tribaux dans la conception coloniale et nationaliste occulte des processus importants tels que l’effondrement des zones culturelles tribales au profit d’un espace administratif, et les trajectoires particulières des relations tribales à l’intérieur et à l’extérieur de ces enclaves administratives. Ce manque d’attention portée aux catégories épistémiques rend nécessaire une méthode heuristique afin de réinsérer les dimensions historiques et géographiques dans une perspective comparative afin de déplacer le pouvoir ancré dans la définition du concept de tribu. Ainsi le concept de frontière permet de remettre en question les limites de l’anthropologie en contextualisant la catégorie de tribu dans les zones géographiques instituées par les États coloniaux et postcoloniaux. En tant que catégorie, la frontière permet de saisir la mobilité et les fluctuations dans le monde tribal et la dialectique complexe entre l’État et ses administrés. En outre, en tant que séparateur entre le connu et l’inconnu, le concept de frontière rappelle à la sociologie nationaliste la nécessité d’aborder les différences et les hiérarchies instituées par le colonialisme et l’État-nation postcolonial. Ainsi, je pense que le concept de frontière permet de démêler les idéologies sous-jacentes aux zones géographiques qui façonnent la subjectivité ancrée dans les groupes sociaux « subordonnés », ce qui peut nous aider à repenser les sciences sociales. ■

Toute correspondance est à adresser à M. Krishnan
<rakeshmkrishnan@gmail.com>

> Intersectionnalités féministes : De nouvelles approches

Sneha Gole, Université Savitribai Phule de Pune (Inde)



Rassemblement pour protester contre les violences faites aux femmes dans la ville de Gadhinglaj-Kolhapur, dans l'État du Maharashtra, en 2014. Crédit : Sanjeev Bonde / [Wikimedia Commons](#).

Cet article s'intéresse aux domaines féministes et à la reconstitution de la catégorie « femme » dans ces domaines. J'analyse comment l'intersectionnalité et sa trajectoire conceptuelle particulière en Inde (par rapport au contexte centré sur le genre et la race aux États-Unis) offrent de nouvelles approches pour la compréhension contemporaine, en rapprochant méthodologiquement les études narratives et mémorielles. Pour ce faire, j'analyse les récits de vie d'activistes féministes de l'État du Maharashtra. J'ai choisi de privilégier les voix des activistes, car elles sont les plus investies dans la compréhension et l'opérationnalisation des thèmes de la politique féministe. Les activistes que j'ai interrogées couvraient trois générations d'une même communauté linguistique ; les entretiens montrent qu'elles ont reformulé leurs propres souvenirs dans le contexte de la théorie de l'intersectionnalité et de la manière dont elle nous oblige à repenser la catégorie de « femme ».

> La définition d'une « femme » monolithique

Les perspectives hégémoniques coloniales et nationalistes ont construit la catégorie « femme » de manière particulière. Dans la perspective coloniale, le statut de la

« femme indigène » est devenu un indicateur de civilisation (ou de son absence) et le lieu de débats sur la tradition « indienne » « authentique » par le biais de la confrontation nationaliste entre les colonisateurs et l'élite des hommes indigènes. Cela a conduit à une perception des femmes comme représentantes de la nation, de la Mère Inde à la valorisation du privé contre le public comme zone autonome pour la nation. La femme de classe moyenne des *savarnas*/castes supérieures est devenue le symbole de la femme « indienne ». La perspective nationaliste hégémonique a continué à considérer les femmes comme des « emblèmes de la culture », mais l'État postcolonial a également considéré les femmes comme des « sections faibles » de la société, les situant simultanément dans la modernité et dans la tradition. Les femmes étaient considérées soit comme des reproductrices biologiques dans le cadre du programme institutionnalisé de planification familiale, soit comme des épouses « non actives » dans le cadre d'interventions telles que les *mahila mandals* (associations de femmes organisées sur le mode nationaliste). Les femmes de la classe laborieuse des castes inférieures ainsi que les différences régionales telles que définies au sein des communautés linguistiques sont restées invisibles et marginales dans cette formulation postcoloniale.

Dans les années 70, une nouvelle phase du mouvement d'émancipation des femmes a conduit à redéfinir ces catégories reçues, en s'appuyant sur l'expérience comme terrain permettant d'acquérir des connaissances et de mettre en avant les questions de discrimination structurelle (comprise à travers les idéologies de gauche) et de violence à l'encontre des femmes. Cette phase du mouvement a remis en question la « tradition », le clivage privé/public et la représentation des femmes comme symboles de la nation. Elle s'est concentrée sur les femmes des zones rurales et de la classe laborieuse, soulignant leur rôle de travailleuses et de productrices exploitées. Ce mouvement a remis en question les cadres nationalistes et coloniaux dominants, mais s'est attaché à rendre les femmes visibles (de manière monolithique) en tant que sujets du développement et de la modernité, en faisant abstraction des inégalités entre elles.

> L'évolution vers l'intersectionnalité

Les années 90 ont marqué un tournant, le discours nationaliste percevant les femmes à travers des discours portant sur la gouvernance, et le mouvement des femmes effectuant un virage des *femmes* vers le *genre*. C'est dans ce contexte que l'intersectionnalité a été rendue explicitement opérationnelle à deux niveaux : en tant qu'outil conceptuel d'analyse et en tant que stratégie organisationnelle adoptée par des groupes de femmes non partisans représentant divers groupes opprimés, tels que les dalits (le mot signifiant littéralement « brisé », a cependant été revendiqué comme marqueur identitaire par les anciennes castes d'intouchables), les lesbiennes, les musulmans (minorité religieuse en difficulté) et les OBC (*Other Backward Classes*, castes inférieures marquées par un retard social et économique). Chacun de ces groupes faisait référence à l'expérience d'une intersection particulière et remettait en question sa disparition historique du courant dominant de la politique féministe en Inde. Bien qu'elle s'inspire des conceptualisations afro-américaines sur la race et le genre, l'intersectionnalité en Inde a eu une trajectoire complexe, puisque le genre a été redéfini selon de multiples axes : classe, caste, tribus, sexualité, handicap, communautés linguistiques et affiliations religieuses. La théorisation féministe dalit a souligné de la manière la plus nette le caractère intenable de la femme en tant que sujet féministe en se concentrant sur les différentes expériences et luttes des femmes dalit, notamment telles qu'elles se manifestent dans le système famille-mariage-parenté. Cependant, la caste en tant qu'inégalité graduelle offre une image plus complexe que la division binaire race/classe ou *savarna*/dalit et nécessite donc un examen plus approfondi. Dans ce contexte, j'ai soutenu que le terrain de la politique féministe a changé pour ré-évaluer la catégorie « femme » à la lumière de la thèse de l'intersectionnalité, comme en témoignent les changements dans les récits de vie des mêmes activistes racontés à différents moments. Par conséquent, mon travail montre que la théorie de l'intersectionnalité devient une ressource théorique essentielle pour comprendre les comment la « femme » est reconstituée par le biais d'inégalités graduelles.

> Le travail du récit et de la mémoire

Si les années 70 ont permis aux activistes féministes de minimiser les différences liées à leur statut spécifique de caste et de marquer une expérience féminine monolithique et universelle, le contexte politique actuel et la manière dont la question des femmes est redéfinie ont incité ces activistes à reconceptualiser et à chercher à comprendre leur statut particulier de classe et de caste et sa relation avec les institutions de la famille, du mariage, de la parenté et de la sexualité, et à réfléchir à la manière dont celles-ci ont façonné leurs expériences. Les activistes, y compris celles qui ont été politisées dans les années 1970 et 1990, se souviennent de leur enfance et de leurs an-

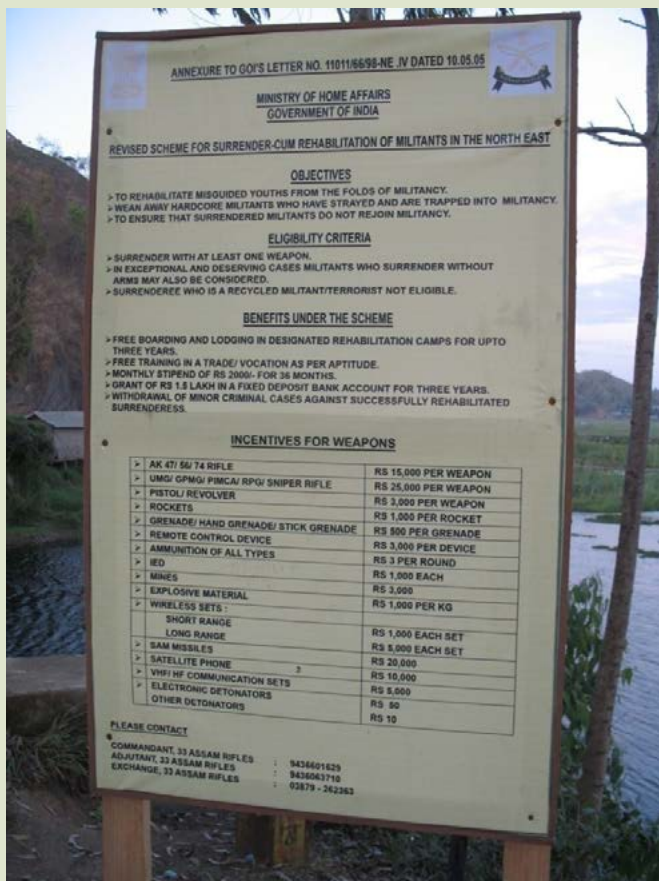
nées de formation à travers de nouveaux prismes, donnant désormais un sens à leur vie de femmes nées dans une caste particulière et à la manière dont ce statut a influé sur les circonstances et les opportunités de leur vie. Même les activistes dont l'idéologie suggérait auparavant que la caste devait être perçue comme une catégorie prémoderne et que son utilisation dans la modernité était liée à une politique identitaire et était donc source de division dans la mise en œuvre d'une politique féministe à l'échelle nationale, étaient désormais disposées à raconter leur vie en prenant en compte les différentes dimensions du système de caste-classe-genre-sexualité qui définit l'intersectionnalité dans l'Inde contemporaine. L'histoire de soi était désormais remémorée en termes de socialisation de classe et de caste, arbitrée par les institutions de la famille, du mariage et de la parenté. L'utilisation des récits de vie comme méthode aide non seulement à réinterpréter les souvenirs des réalités intersectionnelles vécues en termes de statut social et de privilèges, mais aussi à théoriser l'intersectionnalité dans le contexte indien. Ce faisant, il est possible d'élaborer de nouvelles théories féministes relatives à la version indienne de l'intersectionnalité.

La méthode du récit de vie et les études mémorielles nous aident ainsi à voir comment les perspectives contemporaines dans le domaine féministe ont influencé la reconstruction d'un nouveau soi féministe-activiste ; elles permettent de relancer pour elles et pour les études féministes les questions du privilège et de la subordination se rapportant aux diverses hiérarchies en Inde. Non seulement cette méthode met en évidence l'importance de la réflexivité féministe lorsqu'elle est utilisée pour remettre en question le discours de la « femme » tel qu'il est conceptualisé dans les perspectives hégémoniques coloniales, nationales ou féministes de la première heure, mais elle permet également de dégager une réflexion théorique sur la manière de comprendre l'intersectionnalité contemporaine. De plus, cet engagement méthodologique nous permet d'ouvrir et de recontextualiser les mémoires individuelles afin de comprendre les changements dans les politiques collectives et d'esquisser des voies possibles. La théorie de l'intersectionnalité peut alors être perçue comme le positionnement complexe de la gradation des groupes de castes/ communautés religieuses/ communautés linguistiques dans la société indienne contemporaine. Bien sûr, étant donné que ces entretiens ont été menés au sein d'une seule communauté linguistique, notre hypothèse reste limitée à une évaluation de l'intersectionnalité dans une région. Mais elle ouvre également le débat sur les différences et les interconnexions entre ces hiérarchies qui existent dans d'autres communautés linguistiques en Inde. Ce projet n'apporte donc pas un modèle pour comprendre d'autres contextes régionaux et politiques, mais plutôt une façon d'aborder ces questions. Cette histoire, qui s'inspire d'un champ régional particulier, comporte de nombreuses leçons pour notre compréhension de la construction contemporaine de la femme en Inde. ■

Toute correspondance est à adresser à Sneha Gole <gole.sneha@gmail.com>

> Un terrain semé d'embûches : Faire de la sociologie sur des sites violents

Soibam Haripriya, chercheuse indépendante (Inde)



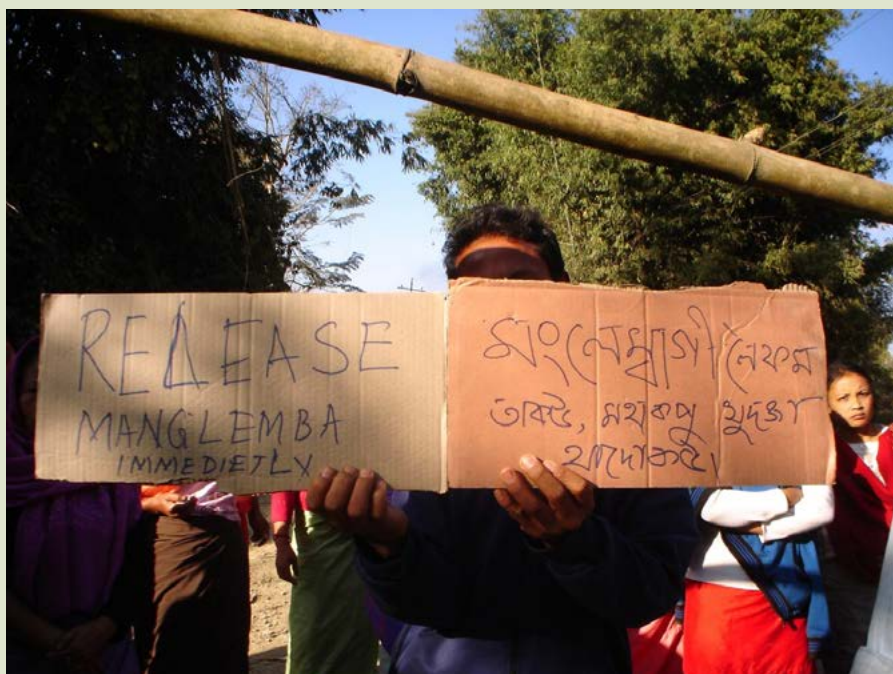
Un panneau près de Karang, dans le district de Bishnupur de l'État de Manipur, en avril 2011. Crédit : Soibam Haripriya.

Dans cet essai, je réfléchis à la manière dont la sociologie/anthropologie sociale devrait analyser la violence qui est engendrée par l'État. La résistance au projet d'État-nation indien est l'une des sources de conflits qui accable le pays. La région du nord-est, composée des États d'Arunachal Pradesh, d'Assam, de Manipur, de Meghalaya, de Mizoram, du Nagaland, de Sikkim et de Tripura, partage des frontières internationales avec la Birmanie, le Bhoutan, le Bangladesh, la Chine et le Népal. Cette région a subi les retombées du projet d'État-nation et a été marquée par les conflits armés qui ont accompagné les mouvements d'autodétermination. Par conséquent, la loi sur les pouvoirs spéciaux des forces armées de 1958 (AFSPA) s'applique sous une forme ou une autre dans les États de la région du nord-est (à l'exception du Sikkim). Introduite en 1958 dans ce qui était alors les collines de Naga dans l'État d'Assam, l'AFSPA fait partie de l'appareil politico-administratif mis en place pour gouverner la région. Les pouvoirs spéciaux accordés aux forces armées de tuer sur la base de simples soupçons annulent le droit à la vie. Il n'est pas surprenant que la notion hégémonique de nation ne soit pas partagée dans cette région où l'AFSPA favorise une culture de l'impunité, la propagation de rumeurs et la suspicion mutuelle.

Dans le Manipur, les groupes rebelles sont passés de quatre au début, lorsque l'AFSPA a été imposée, à plus de 32 groupes (sans compter les divers groupes dissidents). De nombreux travaux de recherche établissent que des années d'utilisation de l'armée pour résoudre les problèmes politiques ont rendu impossible la rétention de la violence ; elle marque tous les aspects de la vie, de sorte que cela n'a plus de sens d'attribuer les décès à l'État ou à des acteurs non étatiques. Le rapport commun de l'ONU et de la Coalition de la société civile sur les droits de l'homme (2016) révèle que 50.000 soldats indiens sont déployés dans le Manipur pour une population inférieure à 3 millions d'habitants. L'Institut d'études et d'analyses sur



Des actions de protestation comme celle-ci sont courantes. Crédit : Soibam Haripriya, 2011.



Une manifestation pour réclamer la libération d'un jeune homme enlevé arbitrairement par l'armée indienne en 2011. Crédit : Soibam Haripriya.

la défense indique qu'entre 2000 et 2004, 450 civils ont été tués par des militants à Manipur. De telles statistiques présentent Manipur comme un espace où l'État-nation n'a pas réussi à imposer l'ordre. Le défi consiste à prendre en considération cet espace perturbé du fait des lois et de la politique de l'État.

> La tâche difficile de l'ethnographe

Le travail ethnographique de terrain est au cœur de la discipline telle qu'elle est enseignée en Inde, où la distinction entre sociologie et anthropologie sociale est floue. Dans le cadre de l'école de sociologie de M.N. Srinivas, l'accès au terrain se fait par l'ethnographie. Le chercheur participe à la vie quotidienne pour dégager les significations que les gens donnent à leur vie. Cela suppose que

le terrain est ce « cadre naturel » que le chercheur prétend connaître en tant qu'*insider*. L'identité d'*insider* ou d'*outsider* est ambiguë (bien qu'en général, dans le nord-est du pays, le terme *outsider* serve à désigner ceux qui n'appartiennent pas à une communauté de la région). Le fait d'être membre de la même communauté ethnique ou plus largement du Nord-Est fait généralement de quelqu'un un *insider*. Toutefois, même si l'on appartient à la même communauté ou région, on peut toujours être considéré comme un *outsider* en raison de ses liens de parenté ou de ses affiliations politiques.

L'un des objectifs de mes recherches dans le Manipur était de comprendre comment les gens affrontent les morts violentes et la culture de la peur qu'elles engendrent. Étant moi-même originaire du Manipur, j'étais considérée

>>

comme une *insider* ; l'un des principaux problèmes auxquels j'ai été confrontée a été celui de la confiance/du manque de confiance. Pour obtenir la confiance, j'ai dû tout d'abord repenser les terminologies employées sur le terrain. Il était préférable de ne pas utiliser des termes problématiques tels que « informateurs » et « collaborateurs ». La première étape pour obtenir la confiance consiste à éviter les termes qui peuvent apparaître péjoratifs comme ceux qui évoquent les agents de l'appareil militaire de l'État. Deuxièmement, il existe une résistance générale à l'investigation qu'implique la recherche. Il semblerait que les outils de recherche ne parviennent pas à saisir l'historicité de la violence et finissent par reproduire une représentation ethnographique coloniale de la population comme étant intrinsèquement hostile, se méfiant les uns des autres et des personnes extérieures à la communauté. D'une part, la recherche de l'*outsider* doit s'aventurer sur des terrains comme celui de la complicité, même s'il n'y a pas d'adhésion explicite au projet de violence d'État. D'autre part, étant donné que le terrain favorise la suspicion mutuelle, l'accès au terrain est inévitablement arbitré en fonction de l'identité de chacun. Comme les conditions actuelles du social ont été façonnées par des années de militarisation, l'adéquation des outils et des méthodes doit être remise en question. Troisièmement, en tant que chercheuse supposée être une *insider*, j'ai trouvé l'accès au terrain plus difficile car les gens classent les parents, les amis et les institutions en termes d'affinité avec l'État ou le non-État. La plupart des débats concernant le travail de terrain et les méthodes tentent de discerner si les « informateurs » disent la vérité. Mais sur ces sites, le chercheur se trouve dans une position de regard inversé, c'est-à-dire que les questions de vérité, de falsification et de fiabilité, habituellement appliquées au terrain, se portent maintenant sur le chercheur.

> La nécessité d'une approche interdisciplinaire

Pour accéder au « terrain » et élargir celui-ci, j'ai adopté une approche interdisciplinaire, en complétant les récits de terrain par l'intégration de poèmes écrits entre 1980 et 2010. En 1980, l'AFSPA a été étendue à l'en-

semble du Manipur. J'ai utilisé la poésie de cette période pour comprendre comment la culture de la peur se retrouve dans la poésie (d'autres artefacts culturels, tels que les chansons, la fiction, les romans sont également des sources possibles qui peuvent être explorées). Par exemple, j'ai utilisé le poème satirique de Thangjam Ibopishak « Je veux être tué par une balle indienne ». Dans ce poème, cinq éléments – le feu, l'eau, l'air, la terre et le ciel – viennent tuer le poète chez lui, sans aucune raison plausible si ce n'est l'explication que c'était leur mission de tuer des hommes. Le poète leur demande de le tuer avec une balle fabriquée en Inde. Il sauve sa vie car ils ne peuvent pas exaucer son souhait. J'analyse les cinq éléments comme signifiant l'anonymat des escadrons de la mort (je me répète, il est impossible d'attribuer la violence à l'État ou au non-État) qui enlèvent leurs victimes ou les abattent dans leur propre maison. L'absence de raison plausible de tuer implique que la mort ou le fait d'être épargné (comme dans le cas du poète) sont des décisions absurdes et arbitraires. La requête du poète est une parodie de l'État-nation dont la prétention à accorder constitutionnellement le droit à la vie sonne faux ; elle exprime la colère contre la militarisation qui conduit à ce que la violence s'immisce dans la sphère privée.

Ces poèmes rendent accessibles des réflexions sur la mort dans un contexte où les récits de terrain peuvent être fatals. Cela ne signifie pas que les anthropologues doivent abandonner l'ethnographie pour la poésie ; ce que je suggère, ce sont des moyens d'enquêter sur la violence en l'absence de preuves tangibles. Les chercheurs doivent se méfier de l'hybridité méthodologique ; cependant, lorsque l'ethnographie elle-même a été reformulée en tant que genre littéraire, il n'y a aucune raison de ne pas incorporer la poésie comme un genre qui saisit l'expérience de la violence que les récits de terrain « objectifs » ne parviennent pas à obtenir. La poésie résiste aux ratures en créant une connaissance sociale qui existe parallèlement aux faits du terrain. L'anthropologie sociale doit donc examiner ses outils de recherche, élargir ses sources et s'inspirer d'autres disciplines pour conserver son caractère critique sur les sites où la violence est engendrée par l'État. ■

Toute correspondance est à adresser à Soibam Haripriya
<priya.soibam@gmail.com>

> Stigmatisation et travail de caste dans l'Inde urbaine

Shireen Mirza, Institut Indaprasa des technologies de l'information, New Delhi (Inde)



Deonar est une banlieue de Bombay connue pour abriter la plus grande décharge de la ville. Crédit : Shireen Mirza.

Dans cet article, je soutiens, d'une part, que la sociologie des identités établit la caste et la religion en tant que catégories sociales distinctes appartenant respectivement aux hindous et aux musulmans; et d'autre part, que les systèmes du capitalisme et de l'urbanisation combinent les pratiques qui définissent la caste et la religion au travers du travail stigmatisé et de la ségrégation spatiale. Dans ce contexte, il est important de situer la stigmatisation en tant que catégorie dans la mesure où elle permet d'étudier les structures transversales et de déconstruire les catégories structurantes avec leurs généalogies coloniales-nationalistes. J'explique ici que de nouvelles catégories sont nécessaires pour saisir des réalités complexes et que ces nouvelles catégories peuvent être élaborées grâce à l'ethnographie.

> La bifurcation discursive de la caste et la religion

La sociologie hégémonique des castes fait remonter l'origine du travail stigmatisé et de la caste à l'idéologie religieuse et aux pratiques sociales traditionnelles hindoues. La caste est considérée comme tirant sa légitimité d'idées telles que le *karma* (la force produite par nos propres actions), le *dharma* (la voie de la droiture) et le *varna* (l'ordre), telles qu'elles sont exposées dans un ancien texte hindou appelé *Manusmriti*. Ces idées sont censées structurer les notions de pureté et de pollution, classant rituellement la société indienne en quatre groupes sociaux auxquels s'ajoutent les castes intouchables (*avarna*), situées en dehors du *varna*, et qui exercent des métiers « polluants ».

Les analyses sociologiques fondées sur la rhétorique de la pureté de caste ont été contestées car elles renforcent les castes supérieures au nom d'une supériorité culturelle, ce qui leur permet de cumuler le pouvoir économique et politique. La compréhension discursive de la caste en tant que système social hindou de gestion de la pureté et de la pollution rituelles a également ses limites, faute de parvenir à fournir un cadre permettant de comprendre les pratiques sociales contemporaines de stigmatisation et de travail basé sur la caste dans les différents groupes religieux.

Dans l'approche discursive, la caste et la religion sont toutes deux considérées comme des domaines épistémologiquement divisés et différents. Cette bifurcation épistémique – de la caste comme catégorie « interne » à la nation et à ses aspects politiques, et de la minorité (religieuse) comme catégorie « externe » et liée à une idéologie islamique intemporelle ou à des adaptations à un contexte social local – émerge au travers d'une généalogie coloniale-nationaliste. Dans cette généalogie, la « minorité » en tant que catégorie est assimilable à la religion en tant que domaine qui fait son apparition à partir de la disparition de la caste. Dans la généalogie coloniale-nationaliste, la caste et la religion sont produites comme des domaines sociaux dont le statut est conceptuellement différent de celui de catégories politiques et économiques du travail comme la classe sociale ou les modes de production. Cette bifurcation généalogique entre caste et religion en tant que catégories sociales incommensurables est le résultat de l'entreprise coloniale de classification de la société indienne en groupes religieux distincts tels que les hindous, les musulmans et

>>

les chrétiens. Par conséquent, la théorisation de la caste et de la religion reste à l'abri des effets de l'urbanisation capitaliste. Dans la pratique, cependant, cette binarité ne peut pas subsister, puisque les groupes non hindous, y compris les chrétiens et les musulmans, sont stigmatisés de la même manière car ils effectuent des travaux « polluants ». Le travail stigmatisé désigne non seulement l'individu mais aussi la communauté comme ontologiquement impurs. Cette impureté ontologique est différente de l'intouchabilité temporelle qui peut concerner les castes « pures » comme les brahmanes, où l'état d'impureté est temporaire et peut être annulé par une purification rituelle.

La sociologie hégémonique est en outre limitée dans sa capacité à expliquer les pratiques contemporaines du travail de caste en raison de son postulat d'un modèle linéaire de changement social qui est implicite dans les théories de la modernisation. Ce n'est pas utile, car le développement économique et social ne peut pas transformer un système hiérarchique fermé en un système ouvert de stratification sociale basé sur la mobilité individuelle. Au contraire, l'urbanisation et l'économie capitaliste ont conduit à l'institutionnalisation des castes, notamment au sein des services sanitaires des villes indiennes.

> Le travail stigmatisé et l'effacement des catégories disciplinaires

Le service sanitaire de la municipalité coloniale de Bombay, par exemple, utilisait le terme vernaculaire *kutchra* pour désigner les déchets urbains, le *kutchra* étant considéré comme émanant du climat tropical local et des zones de bidonvilles des autochtones et nécessitant des solutions locales. Le terme persan de *halalkhore* y a été également adopté comme terme officiel pour désigner l'assainissement. *Halalkhore* fait référence aux travailleurs musulmans des castes inférieures pour lesquels toute nourriture était licite. Le service a également recruté des hindous, bouddhistes, chrétiens et musulmans faisant auparavant partie des castes « intouchables », dont on considérait que l'activité professionnelle « traditionnelle » était de nettoyer, balayer, abattre les animaux et ramasser les ordures. Le recrutement des castes au sein de la municipalité a enfermé les identités de caste dans le travail sanitaire au motif que la pollution est ancrée dans l'identité de caste, ce qui rend le travail de caste différent du travail salarié effectué dans le cadre d'une transaction économique.

À Deonar, la plus grande et la plus ancienne décharge de la ville de Bombay, édifée par les autorités sanitaires coloniales en 1899, le travail informel de ramassage des déchets est effectué par la sous-caste des Dalits hindous Matang ainsi que par des musulmans dalit biharis. Il est difficile de distinguer un collecteur de déchets dalit hindou appartenant à la caste Matang d'un collecteur de déchets dalit musulman lorsqu'ils ramassent des déchets dans la décharge de Deonar. Les membres des deux communau-

tés reviennent de la décharge en portant sur leur dos des sacs en plastique blanc remplis de plastique, de bouteilles en verre, de chaussures et de vêtements mis au rebut. Chacun porte quatre à cinq sacs de ce qu'ils appellent *maal* (littéralement « butin », mais le terme peut aussi être compris dans le sens de « ressource ») et une faucille en métal appelée *akdi* pour creuser à travers les couches de déchets. Une torche est fixée sur leur tête, et ils portent des chaussettes usagées par-dessus des bottes épaisses pour éviter d'être piqués par des seringues jetées et des éclats de verre. Il est courant ici de travailler à partir des excès générés par la culture capitaliste d'accumulation et de rejet, qui produit des décharges en tant que quartiers séparés où se concentrent les « mauvaises » odeurs et les débordements visuels qui suscitent le dégoût.

Mon travail ethnographique montre que ce modèle d'urbanisation coproduit et combine les notions de caste et de religion. C'est ce que l'on peut observer dans les histoires d'installation des Dalits et des musulmans autour de la décharge de Deonar, qui a été désignée comme une ceinture dangereuse du fait de l'implantation d'industries « polluées ». Dans le plan directeur de 1947, par exemple, la zone est désignée comme une *kutchrapatty* (ceinture de déchets), dans laquelle les populations laborieuses dalit et musulmane ont été réinstallées. La stigmatisation coproduit donc l'urbanisation capitaliste d'une manière qui renforce les identités transversales de caste et de religion.

Je comprends la stigmatisation comme une expérience incarnée de dégoût et de malaise lorsqu'un objet, une personne ou un lieu est ressenti comme dérangent. La caste peut être considérée comme un sous-ensemble de pratiques sociopolitiques de stigmatisation qui expriment symboliquement des systèmes d'ordre et de classification en définissant les notions de pollution, de contamination et de désordre. Cela tend à indiquer des liens entre la caste et la stigmatisation – de telle sorte que l'histoire finit par marquer les corps. Cela implique de considérer les immondices ou la saleté non pas comme un objectif mais comme une catégorie culturelle, qui est interprétée à travers des pratiques d'« altérisation » des groupes minoritaires raciaux, ethniques, sexuels et religieux, dans le cadre d'un milieu sociopolitique plus large.

La mise en avant de la stigmatisation en tant que processus sociopolitique permet d'établir un cadre plus large qui annule les catégories structurantes de la caste et de la religion. Pour ce faire, nous devons dépasser les catégories reçues de la caste et de la religion, considérées comme incommensurables, et les associer à l'idée du travail stigmatisé comme une catégorie transcendante et pourtant contingente qui n'est pas déconnectée de la politique. Ce qui amène à poser une question importante : la modernité et l'urbanisation impliquent-elles une universalisation de la stigmatisation ? ■

Toute correspondance est à adresser à Shireen Mirza <shireen@iitd.ac.in>

> L'absence de données, obstacle à l'identification et à la prévention du fémicide

Myrna Dawson, Centre pour l'étude des réponses légales et sociales à la violence, Université de Guelph (Canada), Observatoire canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation, et membre du groupe thématique de l'ISA « Violence et Société » (TG11) et des comités de recherche « Déviance et contrôle social » (RC29) et « Femmes, genre et société » (RC32)

Le phénomène du fémicide n'est pas nouveau, mais l'attention internationale qu'il suscite est sans précédent, en particulier depuis la pandémie de Covid-19. Parallèlement, on assiste à des discussions à l'échelle mondiale pour déterminer si l'emploi du terme « fémicide » est adéquat pour nommer le problème, comment définir le fémicide, déterminer s'il se distingue et comment il se distingue des autres homicides, et comment rendre ces différences opérationnelles. Une étape essentielle pour faire avancer les discussions consiste à documenter systématiquement en quoi les meurtres de femmes sont différents des meurtres d'hommes – afin d'identifier les mobiles/indicateurs liés au sexe ou au genre (*sex/gender-related motives/indicators*, abrégé en SGRMI) spécifiques aux fémicides. Les SGRMI servent à identifier comment la violence peut découler d'attitudes misogynes d'auteurs qui adhèrent à des normes perçues comme propres aux femmes, notamment leur subordination en tant que propriété des hommes – ou objets à utiliser par eux –, ainsi que la discrimination, les stéréotypes et les préjugés qui accompagnent ces attitudes.

> Définir et identifier le fémicide

Il existe deux approches pour définir le fémicide : soit « tous les meurtres de femmes et de jeunes filles », soit le « fémicide entre partenaires intimes », qui désigne les femmes tuées par leur actuel ou ancien partenaire masculin. Ces approches permettent une identification facile mais sont jugées trop simplistes car elles ne prennent en compte que le sexe ou le genre et/ou la relation victime-agresseur pour appréhender un phénomène complexe. Afin d'identifier d'autres facteurs permettant de distinguer les homicides de femmes des homicides d'hommes, nous avons comparé les homicides où l'homme est l'auteur et la femme la victime – c'est-à-dire ceux qui se rapprochent le plus des fémicides – à d'autres combinaisons de sexe ou de genre.

Nous avons constaté que les SGRMI étaient plus fréquents dans les meurtres de femmes par des hommes que dans les autres homicides, ce qui indique bien que les fémicides sont distincts, au-delà du sexe ou du genre ou de la relation, du moins dans le contexte canadien. Les

caractéristiques antérieures au meurtre les plus courantes sont les suivantes : contact antérieur avec la police, séparation en cours ou effective, menaces antérieures contre la victime, relations intimes ou familiales, et préméditation. Les facteurs qui accompagnent le plus couramment ces incidents sont des mobiles féminicides (par ex., la jalousie), les violences sexuelles, les mutilations, l'usage excessif de la force, et des victimes totalement ou partiellement dénudées. Le nombre de SGRMI était en moyenne nettement plus élevé dans les meurtres de femmes commis par des hommes.

> D'importantes lacunes statistiques

Souvent les données manquaient pour des variables clés, ce qui empêchait de tirer des conclusions plus concrètes et réduisait les possibilités pour la recherche de contribuer à la prévention. Des informations étaient certes disponibles pour certains cas, mais les données concernant l'échantillon total et les diverses combinaisons de sexe ou de genre manquaient de cohérence. Pour les homicides commis par des hommes sur des femmes, les données manquaient dans 3% des cas concernant l'âge de la victime et jusqu'à 96% des cas concernant les antécédents des auteurs de maltraitance à l'égard des enfants. On s'attendait à des informations minimales sur certaines variables, mais pas sur les SGRMI, étant donné leur importance dans les cas de fémicide. Par exemple, bien que la séparation soit un facteur de risque avéré, cette information manquait dans 66% des cas. Qui plus est, les données sur les violences sexuelles manquaient plus souvent dans les cas de meurtres de femmes par des hommes que dans les autres combinaisons, malgré leur plus grande probabilité. Il manquait moins d'indicateurs sur l'incident lui-même que d'indicateurs précédant l'incident.

Notre conclusion est qu'il est important d'employer le terme « fémicide » pour nommer et distinguer les meurtres de femmes et de jeunes filles qui sont liés à leur sexe ou genre, et c'est pour cette raison que nous utilisons le hashtag #CallItFemicide (#cestunfemicide en français) dans notre travail de recherche, d'éducation et de sensibilisation. Certes, on ne peut pas s'attaquer à un problème

“**Les recherches restent centrées sur les incidents plutôt que sur le contexte des relations et autres circonstances qui importent pour comprendre le fémicide**”

de société si on ne le reconnaît pas pour ce qu'il est et si on ne le nomme pas, mais nous estimons qu'il faut également identifier les éléments liés au sexe ou au genre et les mesurer de manière cohérente. Peu d'études empiriques le démontrent clairement, en raison d'un manque de données fiables. Les recherches que nous avons menées sont inédites dans la mesure où elles se centrent de manière originale et continue sur le fémicide et sur la triangulation d'informations provenant de multiples sources de données officielles et non officielles. Ainsi, les implications plus générales des lacunes identifiées dans les données apparaissent d'autant plus préoccupantes : les données susceptibles de favoriser le développement d'initiatives de prévention reposant sur des informations fiables, centrées sur le fémicide, et plus généralement sur la violence contre les femmes et les jeunes filles, ne sont pas systématiquement collectées par les États ou leurs représentants. Ces lacunes statistiques mettent en danger la vie des femmes et des jeunes filles, ce qui souligne l'urgente nécessité de privilégier la prévention, et non simplement les besoins administratifs, comme objectif de la collecte de données. La reconceptualisation de la collecte de données comme outil de prévention doit commencer au niveau des enquêtes de police, ce qui permettra d'obtenir de meilleures données globales, mais il faut pour cela des collaborations solides et durables entre chercheurs, communautés et gouvernements.

Les organes judiciaires et administratifs n'ont pas vocation à mener des recherches, mais ils peuvent apprendre de ceux et celles qui les mènent et faciliter la collecte de données probantes 1) en recueillant des informations plus appropriées et 2) en rendant les données accessibles aux chercheurs qui contribuent de manière cruciale à mieux comprendre comment prévenir et lutter contre la violence. Malgré les efforts déployés, il reste difficile d'accéder aux données et de les collecter à l'échelle locale et mondiale, en particulier dans certaines régions du monde (comme l'Afrique du Sud ou l'Amérique latine) et pour certains groupes de femmes et de jeunes filles (comme c'est le cas des femmes autochtones, immigrantes et réfugiées, de celles qui vivent dans des régions rurales ou reculées, ou des femmes handicapées). Pour de nombreux pays, une collecte de données de base représente le meilleur des scénarios. Pourquoi, alors que les données sont importantes pour la prévention du fémicide, et de la violence masculine à l'égard des femmes et des jeunes filles en

général, ne sont-elles pas recueillies de manière systématique et courante ?

> « **Patriarcat public** » et collecte de données

Nous pensons qu'un des facteurs clés est l'impact ancien et qui se perpétue des structures sociales patriarcales, y compris le rôle des décideurs historiques et contemporains pour lesquels la collecte de ces données n'était et n'est toujours pas considérée comme une priorité. Ces décideurs continuent de se poser en gardiens de ces données, décidant qui les utilisera et comment. Par exemple, le système de justice pénale est une institution patriarcale, traditionnellement masculine, et l'enregistrement des données pour les enquêtes et les poursuites policières va reproduire cet état de fait. Alors que les travaux de recherche féministes ont démontré l'importance de comprendre les relations entre les victimes et leurs agresseurs dans les cas de fémicides, il ressort de notre étude que les enquêtes – telles que représentées par les données disponibles – restent centrées sur les incidents eux-mêmes plutôt que sur le contexte relationnel et les circonstances environnantes qui sont importants pour comprendre le fémicide.

Les effets persistants de ce « patriarcat public » et des décisions qui y sont liées produisent des données biaisées en fonction du sexe ou du genre qui, intentionnellement ou non, mettent les femmes et les jeunes filles en danger parce que ces données ont été principalement basées sur les hommes, ou générées pour et par eux. Les instruments de collecte de données initialement conçus pour rendre compte des cas d'homicides commis par des hommes sur des hommes rendent impossible la collecte de données importantes pour prévenir la violence masculine envers les femmes et les jeunes filles. Si nous ne pouvons pas recueillir des données sur le fémicide de manière fiable, comment espérer recueillir des données sur d'autres formes de violence masculine envers les femmes et les jeunes filles ? Cela ne sera possible qu'à partir du moment où l'État et l'opinion publique reconnaîtront le fémicide comme un phénomène digne d'être examiné. Pour ce faire, il est nécessaire de remettre en question la hiérarchie bien ancrée des « sujets dignes d'intérêt », qui souvent invisibilise les femmes et les jeunes filles victimes, et plus particulièrement certains groupes de femmes et de jeunes filles. ■

Toute correspondance est à adresser à Myrna Dawson <mdawson@uoguelph.ca>

Pour aller plus loin :

Un article récent plus long de l'auteure sur ce sujet est disponible en anglais [ici](#) et en français [ici](#).

> Racisme et anti-environnementalisme dans la politique américaine

Ian Carrillo, Université de Oklahoma (États-Unis) et membre du comité de recherche de l'ISA « Économie et société » (RC02)



La cité ouvrière de Poca, en Virginie occidentale, dominée par la centrale électrique au charbon John E. Amos. Crédit : Wigwam Jones, CC BY-NC-ND 2.0.

Aux États-Unis, le racisme et la suprématie blanche demeurent des obstacles centraux à la résolution des problèmes d'action collective, alors même que l'injustice environnementale et le changement climatique figurent parmi les crises les plus préoccupantes qui menacent le bien-être de la société. Dans mon article intitulé « [The Racial Fix and Environmental State Formation](#) », récemment publié dans *Current Sociology*, je m'intéresse à la relation entre le racisme et l'anti-environnementalisme dans l'économie politique américaine. Je montre que les politiques raciales sont un élément fondamental de l'économie politique qui englobe la politique environnementale.

Dans cette économie politique, le lien qui est fait entre racisme et anti-environnementalisme est ce que j'appelle « *the racial fix* » (« la solution raciale »), c'est-à-dire l'idée selon laquelle la race et le racisme sont des mécanismes permettant de circonvenir les forces susceptibles de freiner ou d'inverser la destruction écologique. Les élites industrielles et gouvernementales utilisent notamment le racisme pour semer la division dans la société et saper toute mobilisation collective menaçant leur quête de pouvoir et de profit.

> Les dimensions spatiales du racial fix

Aux États-Unis, le *racial fix* comporte trois dimensions principales. La première est spatiale, le rapport entre race

et espace déterminant quelles populations sont désignées pour supporter les charges environnementales. La question de savoir en quoi la race détermine qui est amené à peupler les États-Unis et où vivent les gens aux États-Unis est fondamentale. Les politiques d'immigration ont traditionnellement favorisé les populations européennes, avec l'objectif délibéré d'assurer de manière permanente une majorité blanche aux États-Unis. La ségrégation raciale passée et présente dans les zones urbaines, périurbaines et rurales signifie que les modèles résidentiels ont été et continuent d'être racisés.

Le racisme qui influe sur la ségrégation résidentielle et l'immigration a des répercussions sur la justice environnementale. Les lieux où vivent les personnes de couleur qui sont victimes de ségrégation deviennent les sites où sont stockés les déchets indésirables et où sont installées d'autres activités dangereuses, alors que les populations à majorité blanche bénéficient d'un environnement plus propre. En même temps, le majoritarisme blanc empêche les communautés de couleur d'utiliser des moyens démocratiques pour résoudre les problèmes environnementaux.

> La dimension politique du racial fix

La deuxième dimension du *racial fix* est politique. Aux États-Unis, les institutions démocratiques avantagent les populations blanches et désavantagent les populations de couleur. Cela est dû à l'intrication de longue date du racisme

>>

dans l'évolution politique américaine et aux changements intervenus dans la politique américaine contemporaine. Par exemple, le collège électoral – dont les membres, les grands électeurs, élisent le président – a été créé pour protéger les intérêts des esclavagistes et de l'exploitation esclavagiste et restreindre la participation démocratique populaire. Les États-Unis ne sont devenus une démocratie inclusive au plan racial qu'en 1965, mais depuis lors, les dirigeants politiques racistes n'ont cessé de chercher à limiter les droits politiques des personnes de couleur. Ces dirigeants politiques soutiennent les politiques d'incarcération de masse qui conduisent à emprisonner et priver de leurs droits les personnes de couleur, tout en adoptant des lois de « voter suppression » (destinées à dissuader ou empêcher des électeurs de voter) fondées sur le mythe raciste selon lequel les personnes de couleur et les immigrants pratiqueraient la fraude électorale. Au niveau structurel, la partialité favorable aux Blancs continue de prévaloir au sein des institutions politiques. Les préférences politiques des électeurs blancs (notamment ruraux) sont surreprésentées à la Chambre des représentants, au Sénat, au Collège électoral et à la Cour suprême – dont les juges sont nommés par les sénateurs et le président. Les conséquences de ces avantages structurels des Blancs sont devenues on ne peut plus claires : la Cour suprême a récemment vidé de sa substance la loi de 1965 sur le droit de vote, les circonscriptions électorales sont de plus en plus redessinées de manière à faire pencher la balance en faveur des électeurs blancs conservateurs, et le Congrès peine à contrecarrer les tendances antidémocratiques des législatures d'État.

La dimension politique du *racial fix* est essentielle pour la politique environnementale, car la plupart des politiciens racistes ont également des positions anti-environnementales. Dans cette optique combinée, le racisme est un outil permettant de faire obstacle à la création de biens publics, comme par exemple un environnement équitable et stable. Cette approche s'apparente à la stratégie politique du *dog whistle*, du « sifflet à chien », qui consiste pour des politiciens à employer un langage racialement codé pour stigmatiser les personnes de couleur et délégitimer les programmes gouvernementaux. Alors qu'initialement, cette stratégie portait surtout sur les politiques d'aide sociale, ce type de références raciales a finalement été étendu au domaine de l'élaboration des politiques environnementales. Ainsi, le ressentiment racial et l'hostilité à la protection de l'environnement se sont superposés dans l'esprit des politiciens et des juges conservateurs et celui des électeurs blancs conservateurs dont les opinions sont structurellement surreprésentées dans la politique américaine.

> Politique identitaire raciale et psychologie individuelle

La troisième caractéristique du *racial fix* concerne le rapport entre politique identitaire raciale et psychologie individuelle. Ce rapport oriente de manière cruciale la perception

de la population des programmes gouvernementaux de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique. Plusieurs tendances observées au cours des deux dernières décennies ont renforcé l'association entre la politique identitaire blanche et les positions anti-environnementales. Tout d'abord, après l'élection de Barack Obama en 2008, des dirigeants et politiciens conservateurs se sont efforcés de délégitimer les politiques d'Obama en le présentant comme la figure de « l'autre » ethno-racial, religieux et étranger. Ces efforts ont préparé les électeurs blancs à rejeter non seulement la loi d'assurance-santé universelle (Obamacare), mais aussi l'accord de Paris sur le climat et, plus largement, l'Agence de protection de l'environnement. Deuxièmement, les dirigeants conservateurs ont alimenté l'inquiétude raciale des Blancs liée à l'évolution des tendances démographiques, selon lesquelles les Blancs ne représenteraient bientôt plus la majorité de la population. Cette « menace raciale » a renforcé les liens entre les politiques identitaires blanches et les positions anti-environnementales. Par exemple, des politiciens anti-environnementaux influents, tels que Donald Trump, ont obtenu des mandats politiques en attisant les flammes du nativisme, du racisme et de la peur d'un « remplacement des Blancs ». Ces initiatives racistes en appellent à des émotions viscérales qui ont à voir avec la peur et la menace pour le groupe (*group threat*), faisant ainsi le lien entre la psychologie individuelle et une économie politique orientée vers la non-résolution des problèmes environnementaux et climatiques.

Au centre de cette économie politique se trouvent les élites de l'industrie et du gouvernement qui utilisent la race et le racisme pour contrecarrer toute action collective susceptible de contribuer à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique. Cette stratégie des élites a une longue histoire aux États-Unis. Par exemple, après la révolte de Nathaniel Bacon – un soulèvement multiracial des travailleurs en 1676 – les élites ont promulgué des lois raciales qui ont divisé les travailleurs blancs et noirs, créant ainsi des obstacles à une future solidarité ouvrière interr raciale. Malheureusement, les élites continuent aujourd'hui encore de recourir à cette stratégie consistant à diviser pour régner, au service de la perpétuation des injustices environnementales et climatiques. Comme les projets passés des élites qui détruisaient les biens publics, ces actions nuisent d'abord et surtout aux personnes de couleur, mais finissent aussi par porter atteinte à la vie des Blancs. La déstabilisation planétaire causée par l'injustice environnementale et le changement climatique illustre la manière dont la suprématie blanche sape ses propres conditions matérielles et cannibalise ses propres partisans. Pour préserver un environnement et un climat stables pour les générations futures, il est nécessaire de neutraliser le *racial fix*, d'offrir réparation et de réhabiliter les communautés de couleur lésées, et d'instituer des programmes climatiques et environnementaux solides fondés sur la justice raciale et de classe. ■

Toute correspondance est à adresser à Ian Carrillo <icarrillo@ou.edu>